

Pour terminer votre toilette...
ISO-E
Lotion et lait après la barbe
FRESH
PROVITA S.A. MARTIGNY

Nouvelliste

et Feuille d'Avis du Valais

LE SEUL QUOTIDIEN DU MATIN DE LA VALLEE DU RHONE
TEL. (027) 2 31 51 - CCP 19-274 - PUBLICITE : PUBLICITAS, TEL. (027) 3 71 11 - Le No 30 ct.



RENKO-SPORT
Place Centrale - Martigny
Tél. (026) 2 11 35.
P 136 S

La paix entre Israël et la Jordanie dépendrait du prestige du roi Hussein

« Si le roi Hussein signe la paix avec Israël, il est en mesure de se faire obéir par ses troupes et d'empêcher les actions des hommes du "Fatah" qui sont moins nombreux qu'on ne le croit généralement », a déclaré lundi après-midi le général Moshe Dayan, au cours d'une conférence de presse à Tel-Aviv.

« Je ne sais, a ajouté le ministre israélien de la Défense, si le roi Hussein est en état politiquement, de signer, sans l'Egypte, une paix séparée avec Israël, mais s'il conclut une telle paix il dispose sans doute de suffisamment de forces pour faire respecter sa signature. »

« Ni le feu de l'artillerie égyptienne, ni les attentats des commandos, ni nos pertes, ni les grèves et manifestations en Cisjordanie et à Gaza ne nous ferons reculer d'un pouce des lignes de cessez-le-feu. Seul un régime de paix résultant de négociations directes peut remplacer le régime d'occupation qui nous déplaît tout autant qu'aux Arabes », a dit encore le ministre, qui a indiqué que « les rapports avec l'ensemble de la population palestinienne dans les territoires occupés étaient bons ».

Le général Moshe Dayan a déclaré d'autre part que Jérusalem tout entière faisait partie intégrante d'Israël, et qu'il n'y serait toléré aucune grève ou manifestation hostile et qu'Israël n'admettrait pas non plus les manifestations de rue des lycéens de Cisjordanie.

Enfin, pour le ministre, la présence des dragueurs soviétiques aux abords du canal de Suez ne signifie pas nécessairement que l'URSS s'apprête à dégager le canal, car les Egyptiens ne voudraient pas ouvrir le canal à la navigation avant le départ des troupes israéliennes de la rive qu'elles occupent à présent. Mais rien n'indique que les Soviétiques soient prêts à déloger les Israéliens, car, a-t-il dit, ils savent que cela signifierait la guerre.

● LIRE EN DERNIERE PAGE LA RELATION DES TROUBLES QUI ONT EU LIEU HIER A AMMAN ET AUXQUELS HUSSEIN SEMBLE AVOIR REPONDU PAR LA FORCE

Sécheresse en Espagne

MADRID. — Après une période de sécheresse de 122 jours, la pluie a fait son apparition en fin de semaine à Madrid.

Ce phénomène, unique depuis 1928, a prouvé en même temps l'excellence des nouvelles installations hydrauliques de la capitale espagnole.

En effet, contrairement aux précédentes périodes de sécheresse, l'approvisionnement en eau n'a pas dû être réduit cette année.

ÉDITORIAL

Travailleurs étrangers dans l'industrie suisse

Au mois de septembre de l'an dernier, l'industrie occupait, dans notre pays, 881 593 personnes. Sur ce nombre, on comptait 300 224 étrangers (soit le 34,1 % de l'effectif total), dont 43 000 environ au bénéfice d'un permis d'établissement, 228 000 au bénéfice d'un permis de séjour à durée limitée et 29 000 frontaliers. Comparé au nombre total d'étrangers travaillant en Suisse, au moment où l'emploi passe par son maximum saisonnier, ceux d'entre eux qui sont dans l'industrie représentent moins de deux cinquièmes de l'effectif total des travailleurs étrangers. Ainsi donc, les groupes de professions n'appartenant pas à l'industrie occupent un nombre d'étrangers plus élevé que le secteur industriel. Or, ce sont dans ces groupes que l'on trouve les professions qui ne sont pas soumises à la réduction du nombre des étrangers. Il en résulte que l'essentiel des mesures de lutte contre la pénétration étrangère repose sur l'industrie, laquelle n'occupe pourtant qu'une proportion relativement faible des étrangers autorisés — temporairement ou non — à exercer une activité lucrative en Suisse.

Dans le secteur industriel, la situation varie beaucoup d'une branche à l'autre. La proportion d'étrangers la plus élevée est celle de l'habillement où elle représente le 52,1 % de l'effectif total. Avec un 15,9 %, l'industrie chimique a le pourcentage le plus faible. D'une manière générale, on peut dire que la proportion la plus élevée d'étrangers se trouve dans les entreprises moyennes. Elle est en effet de 32 % pour les entreprises occupant moins de 50 personnes. Elle atteint 36,4 % dans les entreprises occupant de 50 à 100 personnes, puis redescend à 36,2 % chez les employeurs dont l'effectif varie entre 100 et 200 personnes.

pour atteindre son minimum dans les maisons qui occupent plus de mille personnes, où elle est de 32,4 %.

Sur les 300 224 étrangers travaillant dans l'industrie, on compte 257 130 femmes. La proportion de celles-ci, par rapport à l'effectif total, varie beaucoup d'une branche à l'autre. Elle atteint son minimum dans le secteur de la pierre et de la terre, avec 9,6 % (cette proportion paraît assez élevée, vu le genre de travail dans cette branche; cela provient de ce que la statistique englobe le personnel de bureau). Les femmes étrangères dépassent la moitié de l'effectif dans l'industrie du tabac (62,7 %) et dans l'industrie textile (52,4 %), alors qu'elles en représentent pratiquement la moitié dans l'industrie horlogère (49,9 %) et dans l'industrie du cuir (47,8 %). Le 39,8 % des femmes étrangères occupées dans l'industrie est soumis au contrôle, n'étant au bénéfice que d'un permis limité dans le temps. Pour les hommes, la proportion est de 24,8 %.

La proportion des étrangères dans l'industrie est relativement élevée. La cause en est le passage de nombreuses Suissesses dans le secteur des services. Les professions qui occupent les plus fortes proportions d'étrangères sont des branches où, de tout temps, le travail féminin a joué un rôle particulièrement important. Tel est notamment le cas de l'industrie du tabac, de celle du textile et, en partie, de l'alimentation. Il s'agit de structures traditionnelles et si l'on doit aujourd'hui y faire très largement appel à la main-d'œuvre étrangère, c'est faute de pouvoir trouver en Suisse même toutes les ouvrières dont on a besoin.

Max d'Arcis

Une caméra photographie l'estomac du malade



Les médecins de l'Université de Californie centrale à Los Angeles, utilisent une caméra remarquablement petite pour détecter des ulcères et d'autres maladies de l'estomac. Le patient peut facilement avaler cette minuscule caméra, après qu'on lui a engourdi l'œsophage par de la novocaïne administrée sur le bout de la langue. Avec l'aide d'un tube de connexion, le médecin peut prendre des photos et également ausculter l'estomac. Cette méthode, plus simple et plus rapide que les techniques traditionnelles, permet aux médecins de faire la différence entre les ulcères et le cancer de l'estomac. Voici une patiente qui avale le tube avec la caméra.

En page 8 : Qui sera ce soir président des Etats-Unis d'Amérique ?

Notre rédacteur en chef donne un dernier tableau de la situation telle qu'elle se présente quelques heures avant l'ouverture des élections présidentielles américaines.

PRESSING KUMMER

- Nettoyage chimique à sec
- Repassage à la vapeur
- Détachage
- Décoloration
- Imperméabilisation
- Teinture
- Stoppage
- Atelier sur place avec la meilleure installation
- Service dans les 24 h.

Bernasconi et Michellod - MARTIGNY

Rue des Hôtels - Tél. (026) 2 29 74

BILLET DE PARIS

La quinzaine écoulée a connu deux moments d'intérêt: la réunion du comité central du parti communiste français, et le voyage du général de Gaulle en Turquie. Il est possible qu'à l'étranger on se soit préoccupé du procès Picard, mais pas en France pour la bonne raison que le public, dans son ensemble, n'y a rien compris. L'ex-préfet est-il coupable ou non? Les juges ont répondu par l'affirmative sans que l'avocat général ait pu administrer les preuves formelles de cette culpabilité. Au surplus, la condamnation trop lourde ou trop légère a déconcerté. La gauche a parlé du châtiment d'un rebelle à l'ordre gaulliste sans, elle non plus, parvenir à démontrer la véracité de ses assertions. Le procès s'est déroulé dans une indifférence générale, l'accusé n'inspirant pas la sympathie. A travers sa personne, on a tenté de faire le procès d'une certaine police. Il ne semble pas qu'on y ait davantage réussi.

On attendait beaucoup de la réunion du comité central du PC qui avait à se prononcer sur les manifestations de certains intellectuels communistes dont M. Garaudy, directeur des « Etudes communistes » et à déclarer s'il approuvait les « inconditionnels », nostalgiques du stalinisme, dont Mme Thorez-Vermeersch était le porte-parole attitré. Le comité a accepté la démission de Mme Thorez-Vermeersch et a très gentiment blâmé M. Garaudy, plus d'ailleurs pour son acte d'indépendance que pour sa

prise de position brutale contre la politique soviétique à Prague. Il ne paraît pas qu'il ait été question de M. Aragon.

Ces décisions sont assez révélatrices du désarroi dans lequel la troïka moscovite a plongé la plupart des PC occidentaux et notamment les deux plus importants, l'italien et le français. Il n'est pas douteux que s'il n'y avait eu le contexte de la politique intérieure, le comité central n'eût pas laissé partir Mme Thorez-Vermeersch et se fut montré autrement sévère à l'égard de M. Garaudy, M. Waldeck-Rochet ayant répété à maintes reprises, que les communistes français demeureraient fidèles à Moscou. Mais il y a l'opinion avec laquelle, dans les pays occidentaux, les communistes sont encore obligés de compter. Si le premier « coup de Prague » avait creusé un fossé entre socialistes et communistes, le second avait dressé toute la France contre ceux qui approuvaient, fut-ce du bout des lèvres, l'action de l'Armée rouge. Contraint au choix, M. Waldeck-Rochet a dû officiellement blâmer l'attitude des Russes à l'égard du gouvernement tchécoslovaque sous peine d'être rejeté, pour de longues années, dans un ghetto politique. Malheureusement pour le secrétaire général du PC, il est peut-être trop tard et les événements de cet été semblent avoir ouvert les yeux des plus naïfs, intoxiqués jusqu'ici, par les intellectuels marxistes chantant la libéralisation du régime communiste. Dans les rues de Prague, les tanks ont appor-

Voyage de De Gaulle et... communisme

té la preuve que rien n'était changé et que l'URSS était toujours disposée — comme au temps de Staline — à appuyer sa politique sur la force. Dès lors, ceux qui proclamaient que la gauche, en France, devait, sous peine de disparaître, s'allier étroitement aux communistes, ont perdu tout crédit. Ils sont, eux aussi, les victimes du second « coup de Prague ». En dépit de la marche arrière exécutée par les responsables du PC, il est sans doute trop tard et l'on constate que toutes les tentatives faites à l'heure actuelle pour regrouper la gauche française, excluent le parti communiste. C'est le triomphe d'un Defferre dont l'anticommunisme bien connu — et qui lui fut si souvent reproché par ses amis socialistes — a trouvé sa justification. Longtemps écarté par MM. Mitterand et Mollet, le maire de Marseille trouvera peut-être bientôt son heure.

Quant au voyage du président de la République française en Turquie, tout le monde est d'accord qu'il a été, à la fois, un succès et un échec.

Le succès, c'est celui qu'a remporté le général en tant que tel. Le chef de l'Etat jouit, sans aucun doute, d'un plus grand prestige à l'étranger que chez lui. En dehors de nos frontières, on admire la volonté, le courage physique et moral de ce presque octogénaire et les prodigieux efforts de mémoire qu'il s'impose. Sans doute est-il facile de le moquer quand il croit nécessaire d'adresser

quelques phrases au peuple qu'il visite dans la langue de ce dernier, mais suivant la formule à la mode « il faut le faire ». Et puis pourquoi ne pas reconnaître — pour si chimériques qu'elles puissent paraître au plus grand nombre — que les idées du général touchent le droit des peuples à choisir leur destin, sa conviction de la suprématie de l'entente sur la méfiance, sont sympathiques? Les hommes de toutes les nations du monde aiment à se perdre dans

(VOIR LA SUITE EN PAGE 23)

Vous trouverez dans ce numéro :

- ★ Nouvelles suisses en page 2
- ★ Memento en page 4
- ★ Les sports en pages 5 et 7
- ★ Monthey et Martigny en pages 10 et 12
- ★ Sion et le centre en pages 12, 15 et 17
- ★ Sierre en page 20
- ★ Haut-Valais en page 22
- ★ Les derniers dépêches en pages 23 et 24

CE JOUR EN SUISSE ET AILLEURS

COUP D'ŒIL SUR L'ACTUALITÉ

● **PROLONGATION DE L'APPLI-CATION DU TRAITE DE COM-MERCE ENTRE LES SIX ET L'I-RAN.** — Le Conseil des ministres du Marché commun a approuvé lundi la prolongation pour un an de l'application du traité de commerce entre la Communauté économique européenne et l'Iran.

● **DERNIER BILAN DES VICTI-MES DE LA MANIFESTATION A BERLIN.** — Au cours des bagarres entre étudiants de gauche et environ 400 agents de police qui ont eu lieu hier matin à Berlin-Ouest, 120 agents ont été blessés dont six ont dû être hospitalisés. En outre 46 manifestants ont été arrêtés.

● **DOUGLAS RONALD BRITTEN CONDAMNE A 21 ANS DE PRI-SON.** — Douglas Ronald Britten, technicien de la « Royal Air Force », qui s'est livré pendant plus de six ans à des activités d'espionnage au profit de l'Union soviétique, a été condamné, hier après-midi, à 21 ans de prison.

● **M. SMRKOVSKY GRIPEE.** — M. Josef Smrkovsky, président de l'Assemblée nationale tchécoslovaque, est grippé et a dû s'absenter.

● **A PROPOS DE L'AFFAIRE MAHLER.** — Le Tribunal d'honneur du barreau de Berlin-Ouest a repoussé lundi une proposition tendant à interdire à M. Horst Mahler, considéré comme l'avocat du mouvement d'opposition extra-parlementaire, d'exercer ses fonctions d'avocat.

● **INCENDIE AVEC GROS DE-GATS A BERLIN.** — Des dégâts pour un montant d'environ un million de Marks ont été provoqués par un incendie qui s'est déclaré, lundi matin, dans un dépôt de denrées alimentaires de Berlin-Ouest. La police pense qu'il s'agit là d'un attentat délibéré.

● **RENCONTRE A OUAGADOU-DOU DES PRESIDENTS DU NI-GER, SOUDAN, MALI ET HAU-TE-VOLTA.** — Les présidents du Niger et du Soudan sont attendus à Ouagadougou pour s'entretenir avec les présidents de Haute-Volta et du Mali, a annoncé dans la capitale voltaïque un communiqué de la présidence de la République. C'est du problème nigérien, estimant les observateurs, que MM. Hamani Diori et Ismail El Azari s'entretenaient avec MM. Sangou Le Lamizan et Modibo Keita.

● **LE NAUFRAGE DU « SPYROS LEMOS »: RESCAPES RECUEIL-LIS.** — Dix membres de l'équipage du « Spyros Lemos », le pétrolier battant pavillon libérien qui avait fait naufrage vendredi matin au nord-ouest de l'Espagne, ont été recueillis par un sous-marin britannique, le « H.M.S. Odin », qui patrouillait dans la zone du naufrage.

● **M. ALI SABRI: CRISE CAR-DIAQUE.** — M. Ali Sabri, mem-bre du comité exécutif suprême de l'Union socialiste arabe, dont il est également l'un des secrétaires gé-néraux, a été frappé d'une crise cardiaque en revenant samedi der-nier de Nag Hamadi, localité tou-chée par le raid israélien de jeudi dernier.

● **LES SECOURS POUR LE BIA-FRA.** — Un avion « Hercules » canadien a effectué hier un neuvième vol de secours pour apporter des vivres aux populations civiles biafraises.

La journée du timbre 1968

WIL (Sg). — La Journée du timbre aura lieu à Wil (Sg), le 8 décembre 1968. A cette occasion, le bureau de poste automobile No 4 sera mis en service près du « Landhaus », à proximité de la gare, et emploiera un timbre d'oblitération spécial.

Cours des billets

Allemagne	107.—	109.—
Angleterre	10.15	10.35
Autriche	16.50	16.80
Belgique	8.30	8.50
Espagne	6.—	6.25
Etats-Unis	4.28	4.33
France	85.50	87.50
Grèce	13.25	14.50
Hollande	117.—	119.—
Italie	—68	—70 1/2
Yougoslavie	29.—	36.—

FONDS DE PLACEMENT SUISSE

A. I. I. growth fund	Valeur rachat
	\$ 12,73

L'Association suisse d'économie forestière cherche de nouveaux débouchés

LUCERNE. — A une très forte majorité, les membres de l'Association suisse d'économie forestière lors de leur dernière assemblée générale tenue à la Maison des congrès, à Lucerne, ont décidé de faire partie de la Communauté d'intérêts suisses pour l'industrie du bois, afin d'avoir un droit de regard

constant sur l'ensemble du marché du bois.

La réunion, dirigée par son président, M. D. Buri, conseiller d'Etat et conseiller aux Etats à Berne, et dont les exposés avaient été préparés par le chef de l'Office, M. Ch. Feldmann, a laissé une impression très favorable.

Lors des délibérations, on a noté la présence du chef du Département de l'économie du canton de Lucerne, M. Adolf Kaech, conseiller d'Etat et du conseiller de ville de Lucerne, M. Hans Ronca.

Afin de se rapprocher du marché européen, M. A. Kurth, président de la Communauté d'intérêts suisses pour l'industrie du bois, a fortement recommandé à l'association d'en faire partie. Cela doit l'aider à trouver des solutions dans l'écoulement du bois indigène. Il a relevé, entre autres, qu'à la suite d'enquêtes effectuées tant en Suisse qu'à l'étranger, il existe réellement une possibilité d'amélioration et de baisse du prix de revient. Les conditions, cependant, résident dans le fait qu'il faut trouver des méthodes plus rationnelles d'abattage, de transport, de jaugeage et de vente, ainsi que de l'entreposage et du façonnage du bois.

L'Association suisse d'économie forestière, de laquelle font partie tous les

cantons, 57 organisations cantonales et régionales de propriétaires de forêts et environ 200 membres particuliers, a pour but de développer l'économie forestière en général et de défendre les intérêts des propriétaires de forêts.

Pluies record dans toute la Suisse

ZURICH. — 248 mm. de pluie en deux jours à Locarno-Monti ; 233 à Simplon-Village ; 183 à Göschenen ; 187 à Lugano ; voilà quelques records de chute de pluie, établis en Suisse, de vendredi à dimanche matin. Le temps de foehn qui régnait dans toutes les Alpes, a entraîné comme de coutume, de nombreuses précipitations au sud des Alpes, qui se sont étendues dès le foehn tombé au nord et au Valais. La Suisse orientale, où le foehn n'a pas cessé, est demeurée libre de précipitations.

Les cultivateurs d'oignons inquiets

LIESTAL. — Après les mauvaises expériences faites dans la vente des tomates, du vin, des cerises et des pruneaux, les cultivateurs d'oignons se trouvent eux aussi en difficulté.

Des centaines de tonnes de ce légume sont maintenant, dans la partie du nord-est du pays, menacées de destruction. L'humidité a fortement contribué à en diminuer la qualité. Dans un communiqué, les intéressés à la culture des oignons, qui sont concentrés plus spécialement dans les régions de Bâle-Ville, Bâle-Campagne, le Fricktal inférieur et le Leimental inférieur, relèvent l'absence de coordination entre producteurs, intermédiaires et revendeurs.

Ils expriment leur étonnement du fait que les gros consommateurs, plus spécialement les grandes boucheries, importent de l'étranger de la poudre d'oignons. Dans un cas pareil, les produits indigènes doivent avoir le pas sur ceux de l'extérieur. Aussi, ces milieux lancent un appel pressant afin que l'on

utilise d'abord les oignons du pays et que l'on ait recours aux produits des- séchés étrangers qu'à l'instant où la récolte indigène sera épuisée.

Suisse Orientale : fixation des prix des vins

SAINT-GALL. — Les vigneron de Suisse orientale ont fixé les prix des vins de la récolte de cet automne. Le riesling-sylvaner sera offert au prix d'un franc soixante-cinq, pour un degré Oechsle de 65 ; le pinot noir au prix de 1 fr. 80 pour un degré Oechsle de 69. Les primes de qualités seront de 3 centimes par kilo.

Les producteurs ont décidé d'affecter un demi pour cent de leur recette à un versement au fonds pour la construction de l'Ecole viticole et vinicole suisse.

Exportation d'armes: ouverture d'une enquête chez Bührle & Co

BERNE. — Entre l'été 1967 et l'automne 1968, la fabrique de machines-outils Oerlikon Bührle et Co à Zurich a présenté à plusieurs reprises à l'office fédéral compétent des demandes d'exportation de matériel de guerre (cannons, munitions, fusils pour aviation).

Elles ont été accordées dans la mesure où il s'agissait d'exportations destinées à des pays n'étant pas en guerre. Des attestations écrites des pays destinataires certifiant que ce matériel de guerre ne serait pas exporté étaient jointes aux dites demandes.

D'après un communiqué du département fédéral de Justice et Police, on apprend par la suite que dans un cas, le matériel de guerre avait probablement été dirigé ou réexpédié dans un pays en guerre alors que dans d'autres cas, on apprend que les attestations des pays destinataires relatives à l'engagement pris de ne pas exporter ce matériel étaient falsifiées.

Le ministère public fédéral a par conséquent ouvert lundi une enquête de police judiciaire contre les personnes impliquées dans cette affaire. Elle permettra d'établir si et dans quelle mesure des représentants de la firme

zuricoise ont contrevenu aux dispositions en vigueur, conclut le communiqué.

Un unique apprenti cordonnier au Tessin

CHIASO. — La Fédération cantonale des cordonniers a tenu une assemblée à Rancate afin de s'occuper d'une étude du marché relatif à la constante diminution de la production artisanale de la chaussure en Suisse.

Il a été constaté que le consommateur exige de plus en plus des souliers à bas prix, sans trop se préoccuper de la qualité. Souvent, on ne les donne plus à réparer. On les jette simplement lorsqu'ils sont usés. Dans sa forme traditionnelle, le cordonnier tend à disparaître. Ainsi, dans tout le Tessin, on ne recense plus qu'un unique apprenti qui consent à apprendre ce métier.

Il avait fêté ses fiançailles...

HORGEN. — Le tribunal du district de Horgen a condamné à 14 mois de prison dont à déduire la préventive, un jeune homme de 26 ans, qui avait provoqué un accident en état d'ivresse. Accompagné de son amie avec qui il avait fêté leurs fiançailles le 31 août dernier, il avait perdu la maîtrise de son véhicule entre Hausen am Albis et Unter-albis. Il avait mortellement atteint un jeune piéton.

Le taux d'alcool, dans le sang du conducteur, était de 1.17 0/00. L'adhésion du fautif à la Croix-Bleue n'a pas convaincu le tribunal de sa volonté de rachat.

Zurich : dépôt de l'initiative demandant la suppression de la censure cinématographique

ZURICH. — L'initiative, lancée en mai dernier dans le canton de Zurich et demandant la suppression de la censure cinématographique, a recueilli 7870 signatures, alors que 5000 sont nécessaires pour qu'elle soit valable. Les listes ont été déposées lundi matin par deux représentants du journal « Zuercher Student », peu avant l'ouverture de la séance du Grand Conseil.

Les autorités vont maintenant entreprendre la vérification des signatures. L'initiative devra ensuite être soumise au corps électoral dans un délai de deux ans.

Pour la première fois en Suisse : un cours international pour spécialistes de la transfusion sanguine

BERNE. — Un cours spécial, auquel ont pris part 22 spécialistes provenant de treize pays européens, s'est déroulé du 21 octobre au 1er novembre 1968 au laboratoire central du service de la transfusion de sang de la Croix-Rouge suisse, à Berne.

Ce cours dont le programme se rapportait principalement à des problèmes concernant la fabrication des produits sanguins stables a été organisé à la demande du Conseil de l'Europe qui a déjà mis sur pied à Londres, Strasbourg et Amsterdam trois autres cours similaires consacrés à l'étude de thèmes concernant la sérologie.

Le choix des participants est effectué par les ministères de la Santé des pays représentés et le but de ces cours est de former de jeunes hommes de science et leurs collaborateurs en prévision de la part qu'ils prendront par la suite au développement de la transfusion de sang.

Le laboratoire central du service de la transfusion de sang de la Croix-Rou-

ge suisse a été à même de donner ce cours en faisant appel à ses propres chercheurs et spécialistes et n'a pas eu besoin de solliciter la collaboration d'autres milieux spécialisés.

Soleure : plus de onze millions de francs pour les routes

SOLEURE. — Le canton de Soleure, dont le territoire comprendra deux importants tronçons d'autoroute (les routes nationales 1 et 2), se préoccupe de l'aménagement des voies d'accès, notamment dans la région de Soleure.

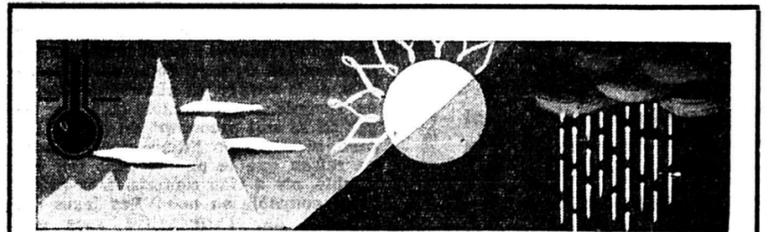
En 1969, un crédit de 5 millions de francs, qui sera compris dans le budget, servira à réaliser les travaux à la place de la Gare, à Soleure, et à Zuchwil, ainsi qu'à Gerlafingen. En outre, les achats de terrain nécessaires à la construction de la route express Niederamt - Olten - Gaeau, seront entrepris en 1969.

Un second crédit de 6 millions de francs, lui aussi compris dans le budget, servira à des travaux routiers, visant à améliorer les conditions de circulation dans de nombreuses régions soleuroises.

Grosses importations de fleurs

CHIASO. — Le Jour des Morts, qui se célèbre le 2 novembre, a commencé, comme la tradition le veut l'exportation de fleurs en provenance de la Riviera Ligure de Ponente et, pour la première fois également de la Versilia et de la Toscane.

Les chiffres dépassent fortement ceux de la période correspondante de l'année dernière. En 24 heures, plus de 20 tonnes de fleurs fraîches, d'une valeur commerciale de 300.000 francs, ont passé la frontière.



Les précipitations vont cesser

PREVISIONS JUSQU'A DEMAIN SOIR

Nord des Alpes, Valais, nord et centre des Grisons :

Le ciel restera en général couvert, mais les précipitations cesseront graduellement à partir de l'Ouest dans le courant de la journée. La limite des chutes de neige s'abaissera jusque vers 700 à 1000 m. Quelques brèves éclaircies pourront se développer cet après-midi surtout dans le Valais central.

En plaine la température oscillera entre 4 et 8 degrés. La bise sera faible à modérée sur le Plateau et le vent du Nord à Ouest modéré en montagne.

Sud des Alpes et Engadine :

Les pluies cesseront cette nuit. Mardi le ciel sera tout d'abord très nuageux, puis de belles éclaircies se produiront. Au-dessous de 600 m la température atteindra 5 à 10 degrés tôt le matin et 10 à 15 degrés l'après-midi. Le vent du secteur nord-ouest est en général faible.

EVOLUTION POUR MERCREDI ET JEUDI :

Nébulosité changeante et pluies régionales. Augmentation graduelle de la température.

CHRONIQUE DE POLITIQUE ETRANGERE, par M.-W. Sues

LETTRE DE ROME, par Georges Huber

Pas seulement le président! Le Congrès!

APRÈS UN CONGRÈS: LE CIEL S'ASSOMBRI...

Aujourd'hui, date fatidique à laquelle sera élu par le peuple, mais par le truchement de ce qu'on dénomme les « grands électeurs » avec mandat impératif, le président des Etats-Unis. Ce choix est si important qu'on en oublie un peu le reste. Certes, la grande presse d'information américaine qui suit jour après jour, presque heure après heure, grâce à ses éditions spéciales, la lutte triangulaire qu'elle présente comme un « match » sportif, concentre les passions sur ce scrutin essentiel. Mais il en est un autre qu'il convient de ne pas négliger. Son importance est essentielle. En effet, si le président incarne bien le pouvoir exécutif, le Congrès, c'est-à-dire les deux Chambres du pouvoir législatif, exerce sur lui un contrôle considérable, beaucoup plus étendu que celui que les Chambres fédérales exercent sur notre Conseil fédéral. Fait plus important encore, ce Congrès, depuis sa création, en 1789, n'a cessé d'accroître sa prépondérance. En marge de la Constitution, il s'est arrogé des droits qui sont devenus des « coutumes » que personne ne discute plus. Dans de nombreux domaines, les décisions présidentielles, pour devenir effectives, doivent être ratifiées par le Congrès. Or, depuis un siècle et demi, la politique, de généreux désintéressement qu'elle était au moment où la nation s'organisa, est devenue un métier, une profession qu'embrassent trop d'ambitieux, de nos jours souvent sans scrupules. Non seulement les deux grands partis se sont organisés comme des syndicats, mais l'ensemble de ceux qui les composent forme une vaste corporation qui a ses ramifications dans les cinquante Etats membres de l'Union. Au sein même des partis se sont formés des cliques, des clans, non pas tant selon les affinités doctrinales, mais bien selon les intérêts matériels les plus divers. Ces intérêts sont parfois considérables, gigantesques. Que l'on songe un instant au réseau bancaire, aux agglomérats industriels, au monde des entreprises dites d'intérêt public, au consortium de l'automobile, de l'aviation, des armements! Toutes ces puissances, ces « forces », se reflètent au Congrès et, selon la portée des projets soumis par le président à ratification, cherchent à exercer une influence prépondérante, moins sur lui que sur la loi qui est soumise, ou va être soumise, au Congrès. Il n'est que de se rappeler le tout récent échec des efforts du président Johnson pour interdire le port des armes à feu et leur réglementation. Des intérêts énormes, par le truchement de certains députés et sénateurs, grâce à des amendements subtils, ont vidé le texte légal de sa réelle substance et ce qui en reste, n'est qu'un simulacre de protection pour le citoyen.

DU 37e AU 91e

L'homme qui va succéder au président Johnson sera le 37ème président des Etats-Unis. Plusieurs de ses prédécesseurs ont été élus deux ou trois fois. Franklin Roosevelt même quatre fois. C'est pourquoi il y a dans l'histoire des Etats-Unis moins de présidents que de Congrès. Cela d'autant plus que si, pour le président, la législature est de quatre ans, pour les Chambres, elle n'est que de deux ans. C'est manifestement insuffisant pour mener à terme une œuvre de longue haleine. Cela d'autant plus qu'un président a besoin de 8 à 12 mois pour se mettre au courant de sa charge et que pendant les douze derniers mois de l'exercice, pour ne pas gêner son successeur, il n'ose plus prendre de décision majeure; d'où l'aspect fragmentaire de la politique américaine.

président, les destinées de l'Etat. Le 91ème Congrès qui va être élu en même temps que le président, se trouvera devant une tâche écrasante. Trop de questions de politique intérieure sont en suspens, ayant cédé le pas devant des préoccupations de politique extérieure. Trop d'obstructions systématiques d'intérêts coalisés ont empêché la ratification de lois que le pouvoir exécutif jugeait indispensables et urgentes.

De plus, personne ne saurait dire si le Congrès qui va sortir des urnes sera, par sa majorité, du même parti que le président. Enfin, si le Sénat où les démocrates sont 64, paraît devoir rester « démocrate », il se pourrait que la Chambre des Représentants, où les démocrates sont 247 et les républicains 188, devienne « républicaine »! Comment gouvernerait le nouveau président avec un Congrès qui lui serait hostile et qui chercherait à mettre continuellement les bâtons dans les roues? Il y prendrait un sadique plaisir, surtout si ce 37ème président n'est pas issu d'une très forte et très solide majorité populaire.

Faut-il rappeler que jamais élection présidentielle ne fut plus triomphale et complète que celle de Lindon Johnson, le 3 novembre 1964? Qu'est-ce qui reste de cette unanimité nationale?

Me Marcel-W. SUES.

A l'issue des Jeux olympiques de Mexico, une médaille d'or à l'horlogerie suisse

BIENNE — A l'issue des Jeux olympiques de Mexico, une médaille d'or a été attribuée à l'industrie horlogère suisse. En effet, en raison des services qu'elle a rendus, et des excellentes performances qu'elle a réalisées, la maison d'horlogerie suisse chargée du chronométrage des 19e Jeux olympiques d'été s'est vu récompensée par M. Enrique Alvarez del Castillo, membre du comité d'organisation, d'une médaille d'or au revers de laquelle sont gravés les mots: « Mexico 68, Grefjul appreciation to Omega for excellence in Time-Keeping at the Games... La re-

mise officielle de cette médaille aura lieu dans quelques jours à Mexico. Il convient à ce propos de rappeler que l'équipe de chronométrage dont on attend le retour en Suisse à partir de lundi prochain, se composait de 45 spécialistes et qu'elle disposait pour accomplir sa tâche d'un matériel de chronométrage et d'affichage de plus de 600 éléments électriques et électroniques. Relevons enfin que les travaux de préparation et d'installation ont duré près de trois ans et qu'on estime à un million de dollars le coût total de cette opération.

Contradictions, catastrophe, déception, désillusion: c'est ainsi que des journaux titrent leur commentaire au premier congrès national du parti socialiste unifié.

Après six jours de débats houleux, la montagne a en effet accouché d'une souris. Le congrès a décidé de ne rien décider. Ou plutôt, il a chargé un autre organisme, le nouveau comité central, de prendre les décisions que lui-même n'a pas pu, ou pas su, ou pas voulu prendre.

DURCISSEMENTS

C'était le premier congrès national du parti socialiste formé par la confluence, en fin octobre 1966, du parti social-démocrate et du parti socialiste maximaliste. A l'ouverture du congrès, les délégués se présentaient fractionnés en cinq courants: à la clôture des assises les cinq fractions subsistaient, plus durcies encore qu'au début sur leurs positions réciproques.

C'est dire que le congrès n'avait pas atteint le but pour lequel il avait été convoqué: la formation d'une majorité et l'établissement d'un programme pour reprendre la collaboration avec les démocrates chrétiens et avec les républicains dans un gouvernement de centre-gauche.

Le nouveau comité central se voit chargé des tâches dont le congrès s'est montré incapable de s'acquitter. Le comité central réussira-t-il? Il est à l'image et ressemblance du congrès, puisque ses membres, au nombre de 121, sont fractionnés, eux aussi, en cinq courants rivaux.

NOUVELLES ELECTIONS?

Certes, une majorité sera peut-être moins difficile à former dans une assemblée restreinte que dans un congrès. Le poids des passions politiques y sera moins lourd, et plus forte y sera la pression de l'opinion publique. En effet, comme nous l'avons relevé, les Italiens se montrent très déçus de la tournure prise par le congrès. Ils invitent les dirigeants socialistes à penser moins à leurs ambitions personnelles et

à songer davantage aux exigences du pays.

Argument plus frappant encore, certains envisagent l'hypothèse de nouvelles élections, pour le cas où la division dans le camp socialiste empêcherait la reprise de la coalition de centre-gauche. Or, il est probable que de nouvelles élections auraient des conséquences désastreuses pour le parti socialiste, qui a été au grand jour ses incohérences et ses faiblesses. On prévoit dès lors que les socialistes mettront tout en œuvre pour éviter de nouvelles élections.

COMMENT EXPLIQUER...

L'étranger se pose ici une question: à quoi tiennent les profondes divisions au sein du parti socialiste italien? Au fait qu'il est la juxtaposition de deux partis — les sociaux-démocrates réformistes et les socialistes plus ou moins maximalistes — plus qu'une formation vraiment homogène. Alors que l'aile droite du parti repousse toute collaboration avec les communistes, l'aile gauche, elle, souhaite cette collaboration, pour peu que les communistes atténuent certaines rigueurs de leur programme. Des divergences analogues affleurent dans le domaine de la politique étrangère, comme aussi sur le plan de la planification économique.

LE SECRET D'UN DRAME

Ainsi donc la situation politique de l'Italie s'assombrit. La grave crise du parti socialiste pourrait avoir des contre-coups fâcheux sur l'avenir du pays. Car l'Italie ne saurait à la longue s'accommoder du gouvernement de transition formé au début de l'été dernier.

Un motif de confiance demeure: la présence du parti démocratique chrétien, qui est relativement compact. Malgré toutes ses faiblesses et ses incohérences, ce parti a sur les socialistes l'avantage d'un fondement idéologique absolument sûr, auquel il peut se référer dans les situations critiques. Les socialistes, eux, manquent de cette base. C'est leur drame.

Georges Huber

CHRONIQUE EN CHRETIENNE, par F. Rey

L'IDO-C en Amérique et le Catholic Establishment

L'IDO-C américain a une importance particulière dans l'économie de la subversion: il a rendu possible au Catholic International Establishment d'entrer en contact direct avec l'Establishment non catholique (maçonnique) aux Etats-Unis. On ne peut ignorer la présence au Comité international pour le développement et de la documentation religieuse (de l'IDO-C) de John Gogley du « New York Times », organe de base de l'Establishment non catholique; celle de Shenker, directeur juif du bureau romain du « Time »; celle de Lemieux, de Radio-Canada. Ce n'est que tout récemment (décembre 1966) que la conspiration progressiste américaine s'est carrément intitulée « Catholic Establishment ». Ce dernier est simplement l'extension outre-mer de la conspiration progressiste européenne dont l'avant-garde française fut dénoncée par Madiran dans les années 1955. Examinons maintenant ce que le Catholic Establishment américain dit de lui-même. Il est caracté-

ristique de voir qu'il ne met pas explicitement en question le magistère de l'Eglise. Il préfère liquider son influence en l'ignorant et en décidant par lui-même ce que l'Eglise et les croyants doivent penser et faire. « Rien ne peut nous faire mieux évaluer l'ampleur de la crise qui sévit au sein de l'Eglise contemporaine que l'aveu au grand jour de ce qui eût paru naguère un état de choses incroyable: l'affirmation très nette par la conspiration progressiste d'ambitions énergiquement niées autrefois, même par les « libéraux » les plus avancés, chaque fois qu'elle était dénoncée. » (Permanences, sept. 1968.) John Léo, dans un article devenu fameux du « The Critic » (déc. 1966 - janv. 1967) parle ainsi de la puissance du Catholic Establishment: « C'est l'Establishment qui décide des sujets offerts à la discussion des catholiques, pas seulement dans les journaux de l'Establishment, mais après un certain délai, dans presque tous les journaux catholiques, de cercles d'études, de l'Atlan-

tique au Pacifique. » Il ajoute: « La discussion sur le contrôle des naissances, aux Etats-Unis, par exemple, fut entièrement la production de l'Establishment. » Ensuite, il explique avec quelques détails comment se fit l'opération de 1963 à fin 1964 par l'exercice de ce que la Hollande appelle: « Le terrorisme progressiste de l'opinion publique catholique. » Le travail principal de l'Establishment est la mise en forme et l'édition des publications qui dominent la vie catholique américaine. Fait largement confirmé par les six journaux de l'Establishment: le « National Catholic Reporter », « Croos Currents », « Jubilee », « Commonwealth » et « The Critic ». Ils assurent les liaisons avec les maisons d'éditions, les groupes d'études, les journaux séculiers, le monde protestant ainsi qu'avec les rédacteurs et éditeurs d'un niveau inférieur qui prennent la relève et agissent comme courroies de transmission pour propager les idées de l'Establishment. Peu de périodiques catholiques aux Etats-Unis

font écho et amplifient les points de vue de l'Establishment, quoiqu'ils subissent des pressions croissantes pour devenir progressistes. Quant aux journaux et revues sur le plan national, il n'y en a que deux à être anti-Etablissement, dont un hebdomadaire catholique, « The Wanderer », et « Triumph » la nouvelle revue publiée par Brent Bozell. John Léo déclare en outre que ses coreligionnaires progressistes ont saisi tous les micros: « Les voleurs de micros, dit-il, sont une fraternité ouverte, mais exclusive, de plusieurs douzaines d'étudiants, de journalistes, d'activistes et d'éditeurs. » Tous sont déterminés à parler pour l'Eglise. De même que le parti communiste, l'Establishment purge les « révisionnistes » de droite et les intransigeants de gauche et pour la même raison: la nécessité de préserver un nom dur d'initiés sur la fidélité desquels on peut compter totalement et qui sauront cependant avoir la sagesse voulue. (à suivre) F. Rey

Notre chronique féminine quotidienne

LE BLOC-NOTES D'ÈVE 1968 PAR MARIE-CLAUDE

« L'amour triomphe de tout ». (Virgile)

A table

LE MENU

- Omelette au crabe
Escalopes à la crème
Pommes vapeur
Fromage
Salade d'oranges

Le plat du jour

OMELETTE AU CRABE

Effeuillez la chair d'une petite boîte de crabe (ou du crabe frais ou surgelé), et ajoutez-la à 6 œufs battus en omelette avec sel, poivre, persil haché, le jus de la boîte de crabe, éventuellement les restes de poulet cuit coupés en petits dés; cuisez à la poêle en omelette.

Conseils du cordon bleu

Le bouillon de votre pot-au-feu sera plus savoureux si vous y faites cuire un petit morceau de foie de bœuf (peu coûteux) et un oignon lavé, mais avec ses pelures.

Votre beauté et votre santé

Si vous avez les pieds et les chevilles gonflés:

C'est le mal dont souffrent beaucoup de femmes qui travaillent debout; sitôt rentrée chez vous, remplissez d'eau froide votre baignoire, au tiers environ, et marchez en fendant l'eau de façon à ce qu'elle fouette vos pieds et vos chevilles; ensuite, allongez-vous dix minutes les pieds surélevés; vous vous sentirez reposée.

Pour que votre peau soit plus lisse, plus tendue, plus fraîche...

Avant de vous maquiller, avec une éponge ou avec un gant de toilette, faites ruisseler l'eau sur votre visage de façon à stimuler la circulation.

Si vous voulez rendre vos cheveux plus brillants:

Après les avoir lavés, frottez-les avec des serviettes bien chaudes.

Connaitre vos droits

Nous répondons à nos lectrices: Lorsque l'on prend l'avion, est-on automatiquement assuré?

Tous les passagers sont assurés en prenant leur billet; cette assurance est automatiquement contractée entre la compagnie d'aviation et le client lorsque celui-ci est en possession de son billet; le montant de l'indemnité fixée par la convention internationale de Varsovie est de 80 000 francs en cas de décès; les passagers peuvent toujours souscrire des assurances complémentaires soit auprès de leurs propres compagnies d'assurances, soit aux guichets spéciaux installés dans les aéroports.

Pour une prime de 15 francs, par exemple, l'assurance s'engage à verser à la famille 50 000 francs si son client est victime d'un accident mortel à partir de l'instant où il a mis le pied dans l'avion jusqu'à son retour à l'aéroport, que cet accident survienne à bord de l'avion ou même dans son hôtel; bien sûr, l'indemnité sera d'autant plus grande que la prime qu'il aura versée sera plus importante.

Et pour finir... rions un peu

Une dame dit à son psychiatre: Docteur! quand je me compare aux autres femmes, je me trouve toujours plus laide qu'elles, je dois sûrement faire un complexe...

Le docteur la regarde et murmure:

Pas du tout, chère madame, vous êtes lucide, voilà tout!

CINEMAS

Sierre Bourg	A 20 h. 30 NAVAJO JOE Western avec Burt Reynolds, Aldo Sambrell En scope et en couleurs - 18 ans révolus
Sierre Casino	A 20 h. 30 Sauvage et chargée de dynamite POKER AU COLT avec George Hilton, George Eastman Scopecouleurs - 16 ans révolus
Sion Arlequin	Mardi 5 novembre Rita Tushingham, Olivier Reed, dans LE PIEGE C'est quelque chose que vous n'avez encore jamais vu Parlé français - Couleurs - 16 ans révolus
Sion Lux	Mardi 5 novembre E. Salvi, Ken Clark, Bella Cortez, dans F. B. I. APPELLE ISTAMBUL Une opération fulgurante contre les caïds de la drogue Parlé français - 18 ans révolus
Sion Capitole	Mardi 5 novembre Peter van Eyck, O.E. Hasse, Suzy May Wong dans L'OMBRE DU Dr MABUSE Le rayon de la mort existe-t-il ? Parlé français - 18 ans révolus
Ardon Cinéma	Aujourd'hui : relâche Samedi et dimanche : MARTIN SOLDAT
Fully Michel	Aujourd'hui : relâche Mercredi 6 novembre - 16 ans révolus OPERATION TOKIO Dès vendredi 8 novembre - 16 ans révolus OSCAR
Martigny Etoile	Mardi 5 novembre - 18 ans révolus Dernière séance du film de Richard Lester LE FORUM EN FOLIE Dès mercredi 6 novembre - 18 ans révolus Jean Gabin et Deny Carrel, dans LE PACHA
Martigny Corso	Mardi 5 novembre - 16 ans révolus Dernière séance du policier avec Robert Stack OPERATION TOKIO Dès mercredi 6 novembre - 16 ans révolus Le western qui pulvérise tout ! RINGO NE PARDONNE PAS
Saxon Rex	Aujourd'hui : relâche Jeudi 7 novembre - 16 ans révolus OPERATION TOKIO Samedi et dimanche - 16 ans révolus NOTRE-DAME DE PARIS
Monthey Montheolo	Aventure fantastique au Kenya COW-BOYS DANS LA BROUSSE La grande aventure - Couleurs - 16 ans révolus

Superman



Nov. 5 MEMENTO

SIERRE	MARTIGNY
Pharmacie de service. — Pharmacie Zen Ruffinen, tél. 5 10 29.	Médecin de service : En cas d'urgence et en l'absence de votre médecin traitant, veuillez vous adresser à l'hôpital de Martigny. Tél. 2 26 05.
Hôpital d'arrondissement : Heures de visite: semaine et dimanche de 13 h. 30 à 16 h. 30. Le médecin de service peut être demandé soit à l'hôpital soit à la clinique.	Pharmacie de service. — Pharmacie Lauber, tél. 2 20 05
Clinique Sainte-Claire : Heures de visite : semaine et dimanche de 13 h. 30 à 16 h. 30.	Service de dépannage : du 4 au 11 novembre : Carrosserie Granges, tél. (026) 2 26 55.
Samaritains : Dépôt d'objets sanitaires. Tél. 5 17 94 (heures des repas).	Hôtel de Ville : Exposition de peinture Cesco Scianna, jusqu'au 17 novembre.
Ambulance : SAT. Tél. 3 63 63.	Patinoire. — 8 h. et 13 h. 30 Patinage écoles ; 19 h. Entraînement Charrat ; 20 h. 30 Patinage public (SCM).
Dépannage de service : Jour et nuit Tél. 5 07 56.	SAINT-MAURICE
La Locanda, cabaret dansant. Tous les soirs : 2 programmes d'attractions internationales. 21 h. 30 et 0 h. 45. Un orchestre réputé mène la danse de 21 h. à l'aube.	Pharmacie de service. — Pharmacie Gaillard. Tél. 3 62 17.
Bar du Bourg : A nouveau le sympathique « Trio Moreno ».	Samaritains. — Dépôt de matériel sanitaire. Mme Beytrison, rue du Collège. Tél. 3 66 85.
Patinage. — 9 h. - 12 h. Patinage écoles ; 14 h. - 17 h. 15 Patinage écoles, public ; 17 h. 15 - 18 h. 15 Entraînement écoliers ; 18 h. 15 - 19 h. 30 Entraînement juniors ; 20 h. - 22 h. Patinage public.	Ambulance : Le service est assuré par Bissonet et Favre, garage Casanova. Tél. 3 63 90.
SION	C.A.S., groupe St-Maurice. — Assemblée générale le vendredi 8 novembre à l'hôtel de la Gare à 20 h. 30. Comité à 19 heures.
Médecin de service : En cas d'urgence et en l'absence de son médecin traitant s'adresser à l'hôpital. Tél. (027) 3 71 71.	MONTHEY
Service dentaire d'urgence pour le week-end et les jours de fête: Appeler le No 11.	Pharmacie de service. — Pharmacie Raboud. Tél. 4 23 02.
Hôpital régional: Heures de visite tous les jours de 13 h. à 16 h.	Médecin : Service médical jeudi après midi, dimanche et jours fériés. Tél. 4 11 92.
Pharmacie de service. — Pharmacie Fasmeyer, tél. 2 16 59.	Samaritains : Matériel de secours à disposition. Tél. 4 11 05 ou 4 25 18
Ambulance : Michel Sierro, tél. 2 59 59 et 2 54 63.	Ambulance : Tél. 4 20 22.
Dépannage de service : Michel Sierro, tél. 2 59 59 et 2 54 63.	Dancing Treize Etoiles : Ouvert jusqu'à 2 heures. Fermé le lundi
Taxis officiels de la ville de Sion : avec service permanent et station centrale gare CFF. Tél. (027) 2 33 33.	Hôpital régional : Visites tous les jours de 14 à 16 heures. Tél. 4 28 22.
Pompes funèbres Vœffray. Tél. (027) 2 28 30.	Vieux Monthey : Ouverture du musée le 1er et le 3me dimanche du mois de 10 à 12 h. et de 14 à 18 h.
Pompes funèbres Michel Sierro : Tél. 2 59 59 et 2 54 63.	VIEGE
Maternité de la Pouponnière : Visites autorisées tous les jours de 10 à 12 heures; de 13 à 16 heures et de 18 à 20 h. 30. Tél. (027) 2 15 66.	Pharmacie de service. — Pharmacie Fux, Tél. 6 21 25.
Œuvre Sainte-Elisabeth : (Refuge pour mères célibataires). Toujours à disposition. Pouponnière valaisanne. — Tél. (027) 2 15 66.	Médecin de service : Dr Kaisig. — Tél. 6 23 24.
Samaritains : Dépôt d'objets sanitaires, rue des Creusets 42, Michel Sierro, ouvert tous les jours de 13 h. à 18 h. sauf samedi et dimanche. Tél. 2 59 59 et 2 54 63.	Ambulance. — André Lambrigger, tél. 6 20 85.
Le Galion, cabaret-dancing : Variétés parisiennes avec Pascale et Gaby. Orchestre Mario Zampini.	Andenmatten et Rovina. Tél. 6 36 24 (non-réponse, 6 22 28).
Service officiel de dépannage du 0.8%: ASCA, par Jérémie Mabillard, Sion. Tél. (027) 2 38 59 et 2 23 95.	Service de dépannage : Garage Albrecht, tél. 6 21 23 ; garage Touring, tél. 6 25 62.
Baby-Sitting. — Tél. 2 43 10 et 2 43 51.	BRIGUE
Carrefour des Arts. — Du 19 octobre au 9 novembre : exposition Roland Weber, de Genève, peintures et dessins.	Médecin de service : Dr Grandi. — Tél. 3 29 46.
C.S.F.A. - SION. — Réunion le 5 novembre à 18 h. 30, bar Atlantic ; présence indispensable. Inscriptions et renseignements course du 10 novembre.	Pharmacie de service. — Pharmacie Marty, tél. 3 15 18.
Patinoire. — Patinage public ; 17 h. 30 Club de patinage ; 20 h. 30 Patinage public.	Ambulance : André Lambrigger, Naters. Tél. 3 12 37.

Sur nos ondes

TV: Notre sélection du jour

LES AVENTURES DE BABAR

Vous connaissez Babar ? Il fut peut-être le compagnon de votre enfance. C'est un petit éléphant qui a vu le jour il y a 36 ans, dans un album imaginé par Jean de Brunhoff. Depuis, ses aventures ont donné matière à une quarantaine d'albums traduits dans plusieurs langues.

Habituellement lorsque l'on adapte pour le cinéma ou la télévision un album de bandes dessinées (comme Tintin), on en fait un dessin animé. Or cette fois-ci les personnages ont vraiment trois dimensions, ils ont un corps, du poids, un visage.

Babar mesure 1 m 85. C'est un acteur revêtu d'une carcasse de nylon. Il bouge, marche, monte dans une vraie voiture. Autour de lui d'autres personnages, d'autres acteurs qui portent des masques calqués sur les dessins des albums.

« Les Aventures de Babar », 26 petits films de cinq minutes seront diffusés le soir à 19 heures, surtout à l'intention des très jeunes enfants. Il n'est pas interdit aux parents de s'amuser aussi des mésaventures de Babar.

LA MESURE DU TEMPS. Pour les Jeux olympiques de Mexico, une marque de l'horlogerie suisse avait envoyé une quarantaine de techniciens à Mexico. Le temps des records olympiques requiert une précision toute scientifique. Des horloges à quartz permettent aujourd'hui d'atteindre cette précision fabuleuse, au millième de seconde près. La rotation de la terre a longtemps servi d'étalon pour la mesure du temps.

Ce reportage réalisé à Neuchâtel montrera que l'atome aujourd'hui permet une mesure du temps beaucoup plus exacte.

ELECTIONS AMERICAINES. A la veille des élections présidentielles, un reportage de la Télévision allemande. Signalons une émission exceptionnelle demain matin dès 7 h. 15 qui donnera les premiers résultats de ces élections. Télémaque.

TELEVISION

Suisse romande 14.15 Télévision scolaire. 18.30 Bulletin de nouvelles. 18.35 Rendez-vous. 19.00 Trois petits tours et puis s'en vont. 19.05 (C) Notre feuilleton : Lemoyne d'Iberville. 19.40 Téléjournal. 20.00 Carrefour. 20.25 (C) L'Homme de fer. 21.15 Dimensions. 21.45 Festival de jazz de Montreux 1968. 22.10 Elections américaines. 23.00 Téléjournal.

Suisse alémanique 9.15, 10.15, 18.15 Télévision scolaire. 18.44 Fin de journée. 18.55 Téléjournal. 19.25 Revolvers et Jupons. 20.00 Téléjournal. 20.20 Elections américaines. 20.30 La forme de la terre. 21.00 (C) Zazie dans le métro. 22.30 Chronique littéraire. Téléjournal.

RADIO

SOTTENS 6.10 Bonjour à tous ! 6.15 Informations. 7.15 Miroir-première. 8.00, 9.00 Informations. 9.05 Bande à part. 10.00, 11.00, 12.00 Inf. 11.05 Mardi-baïe. 12.05 Au carillon de midi. 12.35 10, 20, 50, 100 ! 12.45 Informations. Ce matin, dans le monde. 12.55 Le feuilleton de midi : La Porteuse de pain. 13.05 Mardi les gars ! 13.15 Les nouveautés du disque. 13.30 Musique sans paroles... 14.00 Inf. 14.05 Sur vos deux oreilles. 14.30 Le monde chez vous. 15.00 Inf. 15.05 Concert chez soi. 16.00 Inf. 16.05 Le rendez-vous de 16 heures. 17.00 Inf. 17.05 Bonjour les enfants ! 17.30 Jeunesse-Club. 18.00 Inf. 18.05 Le micro dans la vie. 18.45 Sports 19.00 Le miroir du monde. 19.30 Bonsoir les enfants ! 19.35 La fa mi. 20.00 Magazine 68. 20.25 Intermède musical. 20.30 Soirée théâtrale : Lucienne et le Boucher. 22.30 Inf. 22.35 La tribune internationale des journalistes. 23.00 Prélude à la nuit. 23.25 Miroir dernière.

SECOND PROGRAMME 12.00 Midi-musique. 14.00 Musik am Nachmittag. 17.00 Musica di fine pomeriggio. 18.00 Jeunesse-Club. 19.00 Emission d'ensemble. 20.00 Vingt-quatre heures de la vie du monde. 20.15 Play time. 20.30 Soirée musicale. 22.30 Les jeux du jazz.

BEROMUNSTER Inf.-flash à 6.15, 7.00, 8.00, 10.00, 11.00, 12.30, 15.00, 16.00, 23.25. 6.10 Bonjour. 6.20 Réveil en musique. 7.10 Auto-radio. 8.30 Concert 9.00 Souvenirs musicaux. 10.05 Mélodies et chansons. 11.05 Pages de Weber. 11.30 Jodels et accordéon. 12.00 Magazine agricole. 12.40 Rendez-vous de midi. 14.00 Extraits de correspondance. 14.30 Radioscolaire 15.05 Orphée et Eurydice. 16.05 Lecture. 16.30 Musique et divertissement pour les personnes âgées. 17.30 Pour les jeunes. 18.00 Inf. 18.15 Radio-jeunesse. 19.00 Sports. 19.15 Inf. 20.00 Hit-parade. 20.30 Roda Roda. 21.15 Orch. récréatif. 21.45 La situation internationale. 22.15 Inf. 22.20-6.15 Elections américaines.

MONTE-CENERI Inf.-flash à 6.30, 7.15, 8.00, 10.00, 14.00, 16.00, 18.00, 22.00. 6.35 Concert matinal. 7.00 Musique variée. 8.30 Théâtre de poche. 8.45 Intermède musical. 9.00 Radio-matin. 12.0 Musique variée. 12.30 Inf. 13.00 Chansons. 13.20 Pieno. 14.10 Radio 2-4. 16.05 Sandie Shaw. 16.45 Ensembles légers. 17.00 Radio-jeunesse. 18.05 Beat seven. 18.30 Chœurs montagnards. 18.45 Chronique de la Suisse italienne. 19.00 Valses. 19.15 Inf. 19.45 Mélodies et chansons. 20.00 Tribune d'actualité. 20.45 Paname. Paname. 21.15 Courant d'air. 22.05 Rapports 1968. Solistes. 23.00 Inf. 23.20 Sur deux notes. 23.30-23.40 Cours d'espéranto.

Rip Kirby



UN VALAISAN DE LONDRES

A l'occasion de l'inauguration du nouveau stade de football de Sion, le stade «Tourbillon», les Valaisans ont eu la possibilité de faire connaissance avec l'un de leurs concitoyens exilés, M. E. Bonvin, hôtelier à Londres. M. Bonvin était venu pour accompagner la célèbre «motte» de gazon du Wembley. Nous sommes allés lui rendre visite.

Issu de la célèbre tribu des Bonvin, Barras et autres Bagnoud de la Noble Contrée, M. Bonvin est un hôtelier né. Son père est arrivé à Londres en 1916. Après sept ans d'apprentissage dans les plus grands hôtels de Londres, le Carlton, le Ritz et le Dorchester, M. E. Bonvin est revenu au Montana Hôtel paternel. Il en est maintenant le directeur depuis de nombreuses années.

L'Hôtel Montana met à la disposition de sa clientèle une septantaine de lits.

Il dispose d'autre part d'un restaurant ouvert au public: l'Hermitage. L'établissement est coté première classe. Lorsque nous avons fait part à M. Bonvin de notre étonnement à propos des prix extrêmement élevés pratiqués dans ce pays, sa réponse n'a pas traîné: «Ici, business avant tout!» Et cela commence au stade des banques. La principale raison des prix pratiqués dans le domaine du logement, hôtelier ou particulier, réside selon M. Bonvin dans les extrêmes difficultés à obtenir des crédits et dans le taux auxquels ceux-ci sont accordés. Aux environs de 10%! Hormis ce côté purement financier, il faut tenir compte du remplacement du «luxe» suisse au profit du côté «pratique» anglais. Dans le domaine hôtelier, cette nuance est en effet particulièrement importante.

UN CONNAISSEUR EN FOOTBALL

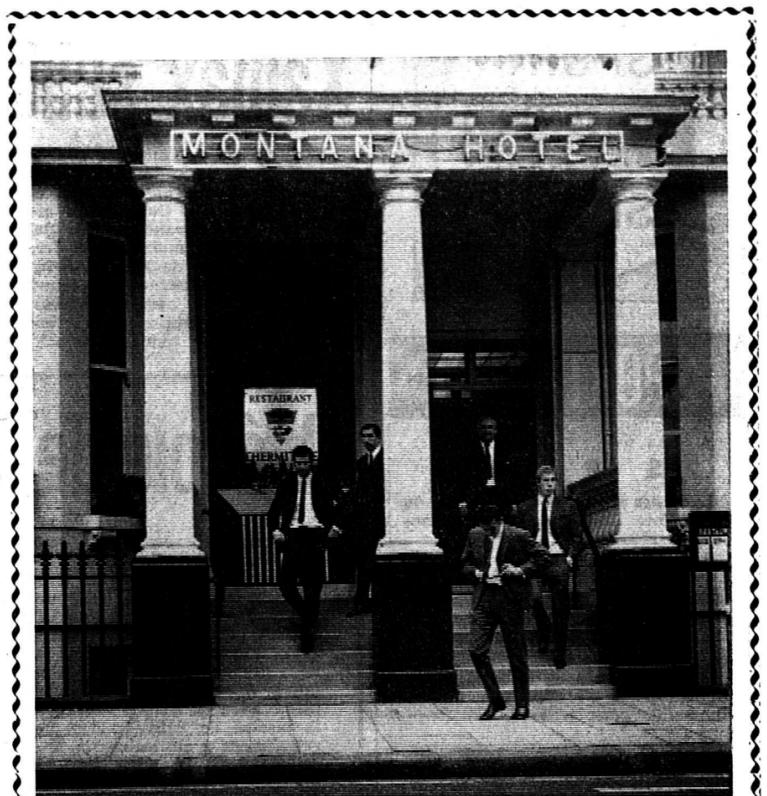
Pourquoi est-ce M. Bonvin qui a accompagné le gardien du Chelsea, Bonetti, lorsque celui-ci s'est rendu à Sion? Parce que l'Hôtel Montana sert de «stamm» aux célèbres joueurs lorsqu'ils ont un match dans la région. Ainsi, pratiquement chaque semaine, l'équipe se retrouve au restaurant de l'hôtel.

Nous avons tout d'abord demandé à M. Bonvin quelles étaient les principales différences sur le plan organisation des équipes. Il apparaît que les 44 équipes qui forment les deux premières divisions du football anglais sont formées de joueurs professionnels qui ne font que cela. Le salaire d'un joueur, selon les résultats et le classement de l'équipe, varie entre 500 et 1000 francs par semaine, tout compris évidemment. Ces joueurs peuvent disputer jusqu'à 60 matches par saison, parfois plus. Sur le plan de la relève, il faut remarquer que ces grandes équipes forment elles-mêmes leurs juniors qui sont de véritables apprentis, engagés à plein temps dès l'âge de quinze ans. Le prix d'un joueur de l'équipe fanion peut atteindre des chiffres énormes qui permettent au club d'entretenir cette relève, même si tous les engagés n'arrivent pas au but. Les dirigeants de telles équipes de football sont de véritables «businessmen», au même titre que les responsables de n'importe quelle affaire commerciale.

Le jeu lui-même se ressent évidemment de cet état de chose. Selon M. Bonvin, la principale différence entre le jeu suisse et le jeu anglais réside dans la virilité, la dureté parfois, qui prend place dans le football de Grande-Bretagne. Dureté qu'il ne faut pas confondre avec certaines pratiques du «sale coup». Les joueurs anglais sont en effet réputés pour leur dureté, mais aussi pour leur «fair play». On comprend très bien que des joueurs, après trois ou quatre ans de pratique à plein temps, arrivent à posséder une technique poussée de leur art, et disposent d'un physique leur permettant une certaine rudesse. Surtout s'ils sont sans arrêt confrontés entre eux.

LES SUISSES RESTENT EN LICE

Par rapport au nombre d'habitants, la Suisse, selon M. Bonvin, demeure dans une très bonne moyenne. Il est évident en effet que, le réservoir de population étant plus petit en Suisse, celle-ci ne peut prétendre à faire une concurrence permanente au football an-



Le Chelsea sort de l'Hôtel Montana. De gauche à droite: Osgood (1,5), Hinton (0,45), McGreadie (0,8) et Birchenall (1). A l'arrière-plan, M. Bonvin. (Les chiffres entre parenthèses représentent en millions de francs suisses la valeur monétaire de chaque joueur.)

glais. Cela n'exclut pas du tout des victoires ou des supériorités temporaires. D'autant plus que l'on s'accorde à reconnaître que sur le plan technique, les Helvètes ne sont pas du tout en retard. Un dernier point que M. Bonvin se faisait plaisir à relever consiste dans l'école de football qui existe à Sion. Le système peut permettre, tant qu'il n'est pas appliqué dans les autres régions, de combler la différence entre les populations. Cette organisation est, dit M. Bonvin, une importante et très intéressante innovation, inconnue en Angleterre et ailleurs.

LES RELATIONS SONT EXCELLENTE

Les Suisses et les Anglais ont des masses de points communs. La manière

de vivre, les milieux et les caractères des deux pays se ressemblent quelque peu sur le fond. La réputation de Zermatt, de Saint-Moritz s'est construite sur l'hôtellerie sans doute, mais sur autre chose aussi. L'Angleterre aime la Suisse, cela est sûr. M. Bonvin se plaît à relever que si, les temps étant aujourd'hui un peu difficiles pour les habitants d'Albion, ils se rendent un peu moins en vacances chez nous, cela ne veut pas du tout dire que notre réputation a baissé. Il existe toute une classe d'Anglais qui attendent avec impatience de pouvoir à nouveau rendre visite au pays dans lequel l'ordre et la prospérité ont le même sens que chez eux, mais où la pratique a particulièrement bien réussi.

J.-P. Bruttin

Un plat vite fait qui plaît

Pâtes de qualité la timbale Yverdon



Nouvelles Nouilles Spaghetti aux œufs d'or

mince!... elle boit **CONTREX**

Rester mince, cela revient à éliminer autant ou plus que l'on absorbe. Si vous buvez de l'eau minérale de Contrex-éville vous stimulez les fonctions d'élimination confiées à votre foie et à vos reins. C'est un bon départ pour lutter contre le poids et contre la cellulite.

Contrex contrepoids

Eau minérale naturelle sulfatée calcique

La bouteille Fr. 1.- net par caisse / verre 30 cts.

66/12

UNIQUE

SHOW

avec « La Fine Goutte » de Montreux
La Guinguette
Les Ballets de Cilette Faust
Les « Four and one »
BAL conduit par les « Merry Makers », 8 musiciens

GUINGUETTE

SION, La Matze
Samedi 9 novembre, dès 20 h. 30

P 21156 S

Vendanges vaudoises: bilan satisfaisant

LAUSANNE — Il résulte d'un premier bilan que les quantités encavées correspondent aux prévisions, à savoir: 25 700 000 litres de Dorin, 2 800 000 litres de Pinot et Gamay (Salvagnin), 1 000 000 de litres destinés à l'élaboration de jus de raisins, soit un total de 29 500 000 litres. Ce chiffre correspond à une récolte légèrement supérieure à la moyenne habituelle.

Qualitativement, les producteurs et encaveurs sont satisfaits, dans certaines

régions vaudoises le millésime se rapprochera des 67 et dans d'autres, le vin sera supérieur à ce que l'on a connu en 1965.

Rappelons que les vendanges se sont déroulées dans d'heureuses conditions, que la vigne s'est développée fort tôt, avance qui lui a permis de supporter le faible ensoleillement de fin septembre.

Si les régions de la Côte, du Chablais, de Bonvillars et du Vully pourront satisfaire la forte demande du marché, on

déplore à Lavaux un déchet supérieur à 3 000 000 de litres, déficit causé par trois chutes de grêle.

D'une manière générale, le vignoble vaudois mettra une fois de plus des vins typés, fruités et élégants sur le marché.

Les premiers envois de raisins israéliens en Suisse

CHIASO — Pour la première fois dans l'histoire du trafic par chemin de fer, on vient de voir apparaître sur le marché suisse et sur celui du nord européen, des raisins «Rosaky» de provenance israélienne. Ils arrivent dans notre pays par Trieste. Le long transport est rendu possible, dans d'excellentes conditions, par l'emploi de bateaux et de wagons frigorifiques.

Séquestration d'appareils de radio et de télévision

BERNE. — En vertu de la loi fédérale de 1934 sur la procédure pénale, l'entreprise des P.T.T. a séquestré des appareils de radio et de télévision dont les propriétaires n'avaient pas payé les redevances et taxes de concession.

Au cours de ces dernières semaines, ce ne sont pas moins de vingt-trois appareils de radio et de six appareils de télévision qui ont été séquestrés et qui seront mis en vente, après un délai de recours de deux semaines.

Assurance-maladie obligatoire ?

OLTEN. — Réunis à Olten, les délégués de la « Communauté de travail des organisations suisses d'entraide aux malades et invalides », ou « ASKIO », ont étudié le problème de l'assurance-maladie. Estimant que le système actuel ne donne pas satisfaction, ils ont voté une résolution demandant l'introduction de la clause obligatoire pour l'assurance-maladie, afin de fournir à chaque Suisse les moyens de se soigner sans soucis financiers. Ils réclament également une démarche énergique des autorités et de la population dans ce sens.

Tunnel routier du St-Gothard: adjudication au printemps

BERNE — Jeudi, sous la présidence de M. Rob Ruckli, directeur du Service fédéral des routes et des digues, la commission de construction du tunnel routier du Saint-Gothard dont font partie, en qualité de directeurs des travaux publics des cantons d'Uri et du Tessin, les conseillers d'Etat W. Huber et A. Righetti, a procédé à l'ouverture des offres pour le tunnel routier du Saint-Gothard. Ont été remises les offres suivantes:

- 4 de consortiums d'entreprises suisses,
- 1 d'un consortium d'entreprises italo-suisse,
- 2 de consortiums d'entreprises italiennes,
- 1 d'une entreprise française,
- 1 d'un consortium d'entreprises autrichiennes.

Ces offres doivent encore être mises au point et il pourrait résulter de cet examen des corrections importantes. Il n'est donc pas possible de donner, à l'heure actuelle, des indications sur les montants définitifs des offres. Les résultats bruts s'établissent comme il suit:

A) PROJET COMPRENANT DEUX PUITTS ET GALERIE LATÉRALE

- 1. Variante avec attaque intermédiaire (en millions de frs):
- Offre la plus basse 192
- Moyenne de toutes les offres 217
- Offre la plus élevée 258

- 2. Variante sans attaque intermédiaire:
- Offre la plus basse 182
- Moyenne de toutes les offres 204
- Offre la plus élevée 250

B) PROJET COMPRENANT QUATRE PUITTS

- 1. Variante avec attaque intermédiaire:
- Offre la plus basse 175
- Moyenne de toutes les offres 219
- Offre la plus élevée 255
- Variante sans attaque intermédiaire:
- Offre la plus basse 163
- Moyenne de toutes les offres 202
- Offre la plus élevée 238

C'est donc l'année prochaine que débutera la construction du tunnel routier du St-Gothard, long de 16,2 km. Selon les variantes, on prévoit une durée des travaux de six à huit ans. Aux deux sorties, les préparatifs sont déjà en cours. C'est probablement en avril que le Conseil fédéral choisira définitivement la variante et le mode de construction. On peut présumer que le consortium qui l'emportera sera suisse, puisque les offres suisses sont les plus avantageuses.

Encore un détail curieux: le poids total des documents des neuf offres se montait à 120 kilos...

SPORT
Nouvelliste
et Feuille d'avis du Valais
SPORT

SPORT-TOTO

Pas de 4e rang

Liste des gagnants du concours du Sport-Toto No 61 des 2 et 3 novembre 1968 :

- 234 gagnants avec 13 points = Fr. 1.148,50
- 4.505 gagnants avec 12 points = Fr. 59,65
- 34.318 gagnants avec 11 points = Fr. 7,85

Le quatrième rang n'est pas payé car les gains ne dépassent pas la somme de deux francs.

Coupe suisse : deux matches mercredi soir

Deux seulement des quatre seizièmes de finale de la Coupe à rejouer auront lieu mercredi prochain, comme prévu : Sion - Xamax et Lucerne - Langenthal.

Les deux autres, Soleure - Martigny et Winterthour - Granges, ont été fixées au dimanche 24 novembre où le championnat sera interrompu en raison de Roumanie - Suisse.

Coupes d'Europe

Pour les huitièmes de finale de la Coupe d'Europe des champions et de la Coupe des vainqueurs de coupe, l'Union européenne de football a accepté neuf changements de dates (on sait que les matches aller devaient tous avoir lieu le 13 novembre et les matches retour le 27 novembre). C'est ainsi notamment que le 20 novembre, deux matches de la Coupe d'Europe des champions auront lieu à Vienne: Rapid Vienne - Real Madrid et Reipas Lahti - Spartak Trnava, cette dernière rencontre ne pouvant être jouée en Finlande où l'hiver a déjà fait son apparition. Voici le calendrier des huitièmes de finale :

● Coupe d'Europe des champions: Ajax Amsterdam - Fenerbahce Istanbul le 12.11. à Amsterdam et le 17.11. à Istanbul. Celtic Glasgow - Etoile Rouge Belgrade 13.11. - 17.11. AEK Athènes - Akademisk Copenhagen 13.11. - 27.11. Manchester United - Anderlecht 13.11. - 27.11. Reipas Lahti - Spartak Trnava 20.11. - Vienne - 27.11. Rapid Vienne - Real Madrid 20.11. - 4.12.

● Coupe des vainqueurs de coupe: Ski-Og Lyn Oslo - IFK Norrköping, match aller déjà joué (2-0), retour le 17.11. Ado La Haye - FC Cologne 12.11. - 27.11. Dunfermlie Athletic Olympiakos Pirée 13.11. - 27.11. Randers Freja - Slisma Wanderers 13.11. - 27.11. FC Porto - Slovan Bratislava 13.11. - 27.11. Dynamo Bucarest - West Bromwich Albion 13.11. - 27.11.

● En coupe des villes de foire, les dates suivantes ont été annoncées: OFK Belgrade - Bologna 6.11. - 20.11. AIK Stockholm - Hanovre 12.11. - 19.11. Leeds United - Napoli 13.11. - 27.11.

● Contrairement à ce qui a été publié dimanche, le Zurichois Christian Winiiger figure bien dans la liste des joueurs retenus par l'entraîneur national Erwin Ballabio pour le match d'entraînement de mercredi soir contre l'équipe yougoslave de Hajduk Split.

Stade de Tourbillon - Sion

Mercredi 6 novembre
dès 20 heures

XAMAX - SION

Coupe suisse.

DEMAIN SOIR A 20 H., AU STADE DE TOURBILLON Xamax subira (ou fera subir) son 2e examen à Sion

Les matches de coupe ne sont jamais gagnés à l'avance. Sur les 16 disputés dimanche, quatre doivent être rejoués. Parmi eux se trouvent nos deux équipes valaisannes, Martigny et Sion. Les Octoduriens ont remis au dimanche 24 novembre leur revanche avec Soleure. Quant à l'équipe séduoise, c'est demain qu'elle fera subir — ou subira — le second examen de Xamax. Selon les échos de la presse, les deux antagonistes ont eu leurs moments de chance, où la victoire était à portée. Xamax n'est pas une proie facile: il est fort certain que les Neuchâtelois se hissent parmi les «grands» une prochaine saison. Le Xamax qui

avait éliminé le Lausanne-Sports avait causé une grande surprise. Le Xamax actuel est plus fort et pratique un meilleur football. C'est dire que les spectateurs de mercredi soir ne regretteront pas leur déplacement. L'affiche en vaut la peine. Le coup d'envoi sera donné à 20 heures précises par l'arbitre Marendaz, de Lausanne, assisté des juges de touches Willy Piller et Raymond Wohlmaier. Les cages à l'entrée du stade seront ouvertes dès 18 heures.

Que chaque supporter se fasse un devoir de venir encourager son favori. Le FC Sion en a besoin.



Le rapide Manzoni est un attaquant redoutable.

L'école de natation reprend ses cours

Le succès exceptionnel remporté par l'école de natation du CN Sion, l'hiver dernier a incité les organisateurs à récidiver et les cours reprennent cette semaine sous la compétente direction de notre ami Jean-Claude Devaud. Il y a quelques années que cette formule existe dans notre ville, mais, dès l'année dernière, avec la mise à disposition de la piscine de Saint-Guérin, cet enseignement a été intensifié. De l'excellent travail a été fait jusqu'à maintenant et les fruits ne se sont pas fait attendre puisque deux nageurs séduois sont classés Nos un du pays dans leur catégorie (Christian Ebener et Michel Walter).

10 A 12 ANS
Les grandes performances sont

atteintes par de tout jeunes nageurs et, dans ce sport, à 20 ans, on est déjà les vieux à quelques exceptions près. Aussi, le CN Sion suit le mouvement et prend les enfants très jeunes, dont les meilleurs seront dirigés sur le groupe compétition.

Pour le cours des mois de novembre et décembre les enfants nés en 1956, 1957, 1958 peuvent s'inscrire auprès de M. Jean-Claude Devaud, tél. privé 2 31 29 et bureau 2 17 67. Le montant du cours pour les deux mois est de 20 francs.

PLUS JEUNE
Trois cours sont prévus pour cet hiver. Le premier commence samedi prochain. En janvier et février, seront admis les enfants de huit à dix ans et, en mars et avril, les enfants

de six à huit ans. C'est dire que les responsables du CN Sion vont chercher les talents très jeunes et en cela ils ont entièrement raison.

Car un petit enfant, s'il a de bonnes bases au départ, progresse rapidement et atteint le sommet de sa forme à 16 ans.

L'initiative du CN Sion mérite donc d'être encouragée et nous sommes certains que les demandes afflueront auprès de Jean-Claude Devaud. Mais attention à une chose très importante. Vu l'exiguïté du bassin, on ne peut pas prendre plus de 40 inscriptions. C'est avec plaisir que nous verrons à l'œuvre les premiers membres de l'équipe séduoise de natation tous les samedis et mercredis après-midi.

Cyclisme - Cyclisme - Cyclisme

La réunion sur piste de Zurich
Victoire de Léo Proost champion du monde

Le Grand Prix des Nations de demi-fond pour professionnels, épreuve principale de la réunion sur piste du Hallenstadion de Zurich, a vu la victoire du Belge Proost, champion du monde, qui a passé le Hollandais Oudkerk, alors en tête, peu avant l'arrivée et s'est imposé facilement au terme d'une course où le champion suisse Emanuel Plattner a longtemps tenu un rôle en vue. Dans la première manche, Plattner et Stadelmann avaient fait une chute et la course avait dû être interrompue après 30 tours.

Voici les résultats de cette réunion: Grand Prix des Nations de demi-fond pour professionnels, première manche (interrompue après trente tours) : 1. Proost (Be); 2. Oudkerk (Ho); 3. Plattner (S). Deuxième manche : 1. Van der Lans (Ho) 20 km. en 17' 55"; 2. Raynal (Fr); 3. Janser (S). Finale sur 40 km. : 1. Léo Proost (Be) 35' 36" (67'415 de moyenne).

Ruban Bleu de Zurich (individuelle sur 30 minutes) : 1. Giovanni Jimenez (Colombie) 23 km. 960 en 30 min. 7 points.

Américaine pour amateurs (éliminatoire pour les Six jours de l'avenir) : 1. Juerg et Edi Schneider (S) les 30 km. en 36' 32" (49.260, 40 p.

Tentative contre le record de l'heure

Vercelli a échoué

Le jeune Italien Celestino Vercelli a échoué dans sa tentative de battre le record du monde de l'heure amateur, qui appartient à son compatriote Ercole Baldini avec 46 km 394. Vercelli effectuait son essai au vélodrome olympique de Rome par un temps frais. En avance sur les temps de Baldini, pendant 40 kilomètres, l'Italien a ensuite faibli, perdant du terrain, tour après tour, et a terminé péniblement avec plus de 300 mètres de retard sur Baldini.

Vercelli, qui a bouclé 46km.083 dans l'heure, a manifesté son intention de se remettre en piste, le plus tôt possible, probablement dans une semaine environ.

Patinage artistique

Manifestations hivernales

Plusieurs manifestations importantes seront organisées durant l'hiver à Montana. En voici les plus importantes :

28 décembre: Gala international de patinage. - 11 et 12 janvier: Congrès de l'Union mondiale de ski nautique, groupe 2 (Europe, Afrique et Moyen-Orient). - 13-16 janvier: Rencontre internationale de curling Suisse - Canada. - 6-9 février: 2mes championnats du monde de ski-bob. - 15 février: Gala international de patinage.

Hockey sur glace

Du renfort au HC Viège

Nous avons appris lundi soir que le HC Viège, après les deux défaites subies, tient tout de même à sa renommée. Il fera évoluer prochainement les deux arrières Otto Truffer et Roland Furrer au sein de l'équipe. Ces deux excellents joueurs ont repris l'entraînement, tout comme Lutti, qui sera bientôt apte à reprendre son poste. Quant à P.A. Biner, l'opération a très bien réussi. Il semble que son absence sera plus courte que prévue. Nous le souhaitons pour le HC Viège, qui a besoin de renfort.

Charvat juniors élite - Villars juniors élite 6-10 (3-4, 2-3, 1-3)

Patinoire de Martigny; pluie; glace rugueuse.

Ce match de juniors Elite, qui s'est disputé dimanche soir, comptait pour le championnat. Charvat a bien résisté à l'équipe de Villars, mieux équipée physiquement, et a dû s'incliner au dernier tiers-temps. En effet, les locaux réussissent, au ler tiers-temps, à remonter Villars qui menait par 4 à 0. En cours de match même, ils furent en tête à la marque. Le jeu fut plaisant à suivre et les arbitres, MM. Ungemacht, de Monthey et Burkard de Salvan, n'eurent à intervenir que pour quelques pénalités mineures, les équipes pratiquant un jeu correct.

Cette équipe de juniors Elite de Charvat fera encore parler d'elle cette saison.

Ski - Ski - Ski - Ski - Ski - Ski - Ski

Malgré des conditions catastrophiques

Cours AVCS à Ovronnaz: SATISFAISANT

Pour le premier cours de mise en condition physique, organisé par l'AVCS, le beau temps ne fut pas de la partie. Des pluies, voire même de la neige, vinrent contrarier le programme établi par les organisateurs Othmar Gay et Laurent Bircher. Néanmoins, tous les tests demandés par la Fédération suisse de ski purent être faits, à la satisfaction de tous. Aussi bien du côté alpin que nordique, il fut constaté que nos jeunes, en grande majorité, manquent de physique. Au terme de ces trois jours, chacun connaît sa condition, à lui de l'améliorer pour obtenir une forme optimum. Un rapport sera fait sur les tests effectués par les responsables de la commission technique de

Premier cross de Baar-Nendaz

René Hischier facilement!

Toutes les conditions hivernales étaient réunies pour faire de cette course un véritable cross-country, dans un terrain détrempé, mais exigeant tout de même des coureurs beaucoup de rythme et de régularité. Relevons l'heureuse initiative des sportifs de Baar-Nendaz de placer une telle épreuve en tout début de saison. Une possibilité de plus est donc offerte aux coureurs valaisans, trop peu nombreux et surtout trop peu soucieux de leur préparation.

Il est dommage que les spectateurs n'aient pas été gratifiés d'un temps plus clément, le spectacle aurait gagné en qualité, le terrain lourd n'ayant pas épargné les coureurs. Bravant une pluie diluvienne, le public a pu applaudir le succès mérité de René Hischier, facile vainqueur et présentement en forme remarquable. Le junior Ch.-Henri Théodoloz donnait une nouvelle preuve de sa classe et surtout de ses nouvelles qualités de finisseur.

RESULTATS

Seniors 7 km. 360
1. René Hischier, Sion Olympic 25' 30"
2. Roger Pitteloud, Sion Ol. 26' 17"
3. Georges Hischier, Sion-Ol. 27' 12"
4. Cyrille Pralong, Sion - Ol. 27' 19"
5. Camarrazza René, C.A. Sierre, 27' 49"

Juniors 4 km. 500
1. Ch.-Henri Théodoloz, Sion-Ol. 15' 29"
2. Rémy Luyet, Sion - Olympic, 15' 31"
3. Germain Héritier, Sion - Ol. 15' 41"
4. François Recordon, Sion - Ol. 16' 44"

Ecoliers 1 km. 450
1. Praplan Philippe Sion - Ol. 5' 45"
2. Mariéthod J.-Pierre, C.A. Baar, 5' 47"

Le bulletin du Servette a paru à l'insu du comité

«Le bureau du FC Servette, dans sa séance du 4 novembre, a constaté que le bulletin du club du mois d'octobre avait été publié sans qu'il ait été consulté. Le bulletin compte entre autre un texte paru sous le titre "Lu et entendu" qui attaque un article publié dans un quotidien genevois.

Le bureau du FC Servette qui, lors d'une récente conférence de presse a marqué son désir et celui de tout le comité d'entretenir de bons rapports avec les journalistes, tient à dire qu'il n'approuve pas le texte en question et que le bulletin du club ne doit pas devenir un organe polémique.»

Athlétisme - Athlétisme

● Une centaine d'athlètes ont participé sous la pluie, à un meeting international à Santiago du Chili.

En voici les principaux résultats: Messieurs: 800 m.: 1. Neville Myton (Jam), 1'50"8; 2. Roberto Salzone (Chili). - 3.000 m. steeple: 1. William Reilly (EU), 9'02"1. - 4x200 m.: 1. Jamaïque, 1'24"3; 2. Chili.

Dames: 800 m.: 1. Doris Brown (EU), 2'05"6. - Hauteur: 1. Aida dos Santos (Bre), 1 m. 57. - Javelot: 1. Ameli Koloska (Al), 53 m. 78.

● L'Italien Antonio Ambu a remporté pour la cinquième fois consécutive le tour pédestre de Trente. Il a gagné cette 23e édition en couvrant les 15 kilomètres en 41'41"3. Le Suisse Werner Doessegger s'est classé sixième, à 2'55" du vainqueur. Le classement: 1. Antonio Ambu (It), les 15 km. en 41'41"3; 2. Nedo Farcic (You), à 3"; 3. Giocaccino de Palma (It), à 1'15"; 4. Giuseppe Ardizzone (It), même temps. Puis: 6. Werner Doessegger (S), à 2'55"; 9. Fritz Schneider (S), à 6'43".

Meetings internationaux en Amérique du Sud

Plusieurs athlètes ayant participé aux épreuves olympiques se sont retrouvés dans des meetings internationaux organisés en Amérique du Sud. En voici les résultats:

● Santiago du Chili (2e journée). - 100 m., Lennox Miller (Jam), 10"2. - 400 m., 1. Erwin Roberts (Tri), 45"9. - 5.000 m., 1. Manfred Letzerich (Al), 14' 48"6. - 110 m. haies, 1. Werner Trzmiel (Al), 14"4. - Longueur, 1. Heinz Kugler (Al), 6 m. 98. - Perche, 1. Heinfried Engel (Al), 4 m. 50. - Disque, 1. Kurt Bendlin (Al), 46 m. 26. - 4x100 m., 1. Jamaïque (Miller-Fray-Forbes-Byron), 40"; 2. Allemagne; 3. Chili.

Dames, 100 m., Mamie Rallins (EU), 12"1. - 400 m., Doris Brown (EU), 53" 2. - Longueur, Manon Borholdt (Al), 5 m. 72. - Poids, Rosa Molina (Chili), 13 m. 64.

● Buenos Aires: 100 m., Andres Calonge (Arg), 10"9; 2. Gerhard Wucherer (Al), 10"9. - 400 m., 1. Johan Buys (As), 48"3. - 1.500 m., 1. Willi Wagner (Al), 3'59"7. - Hauteur, 1. Igo Sieghard (Al), 2 m. 01. - Poids, 1. John van Reenen (As), 17 m. 41; 2. Lutz Caspers (Al), 15 m. 84.

Petites performances suisses

Les Suisses ont dû se contenter des seconds rôles au 42e Tour de Rome (course et marche), qui s'est disputé sur 20 km et a donné les résultats suivants:

Course: 1. Nedo Farcic (You) 1 h 27"; 2. Giocaccino De Palma (It) à 1'; 3. Antonio Ambu (It) à 1'59". - Puis: 9. Walter Dietiker (S) à 5'32"; 10. Alfons Sidler (S) même temps; 12. Josef Sutter (S) à 6'11".
Marche: 1. Abdon Pamich (It) 1 h 34'29"; 2. Gabriele Nigro (It) à 39"; 3. Julius Mueller (Al) à 1'46". - Puis: 16. Florian Monney (S) à 9'44".



Basketball: colère et déception à Martigny

MARTIGNY BBC - OLYMPIC CHAUX-DE-FONDS: 45-53 (28-25)

Salle du collège Sainte-Marie. Public nombreux mais froid. Arbitres: MM. P. Vaucher (Lausanne) et B. Pasteris (Fribourg).

MARTIGNY BBC: Berguerand G. (12); Berguerand M. (6); Michellod J.-M. (2); Imboden J. (-); Wirthner G. (2); Vanay P. (-); Wyder J.-M. (11); Wyder M. (12). Entraîneur et coach:

Gilbert Gay. Lancers francs: 5 réussis sur 8 (62,5 %).

OLYMPIC LA CHAUX-DE-FONDS: Bottari (10); Forrer Claude (13); Ciarc J.-M. (19); Carcache (5); Frascotti (6).

Entraîneur: Bottari Rémy. Lancers francs: 3 réussis sur 8 (37,5 %).

Avant même de relater les péripéties de ce match capital pour les deux équi-

pes, disons d'emblée que la défaite martignérienne est incroyablement stupide et ne s'explique que par des erreurs monumentales de coaching auxquelles s'ajoutent un relâchement acceptable chez certains joueurs et une nervosité trop grande chez d'autres.

On ne peut pas se permettre de perdre comme Martigny l'a fait à trois reprises, surtout quand on dispute un championnat à l'échelon de la LNA. Il ne faut pas confondre match d'entraînement où il est possible d'essayer des joueurs avec un match décisif pour l'avenir d'un club nouvellement promu, qui doit saisir toutes les occasions d'augmenter son capital de points.

UN DEPART PROMETTEUR

Les cinq premières minutes furent les seuls moments où le jeu fut de bonne facture. Le rythme fut trouvé dès l'engagement initial et après cinq minutes le score se chiffrait déjà à 12-11 pour l'équipe locale. Si les choses s'étaient maintenues à ce niveau, les spectateurs auraient pu enregistrer un score fleuve proche de 90 points. Si l'on consulte le résultat final, on est loin du compte!

Le rythme baissa à tel point qu'en quatre minutes 30, on ne vit que deux paniers (2-2). Martigny, cependant, allait se montrer nettement mieux inspiré que son adversaire, et à la suite de combinaisons de grande classe, réussir des points fort applaudis. Le cinq de base composé de Imboden et des frères Berguerand et Wyder creusait un écart qui se chiffrait à 7 points (26-19) à la 16e minute. Les efforts de ces gars allaient être réduits à néant avec l'introduction des joueurs de second plan. La mi-temps survenait sur le maigre avantage de 3 points.

SANS RYTHME NI CONVICTON

Alors que le public s'attendait à un redressement octodurien, c'est le contraire qui se produisit. A la 6e minute, les Neuchâtelois prennent l'avantage: 35-34. A la 10e minute, l'égalité est rétablie à 38 partout. Puis c'est l'effondrement habituel et en deux minutes, l'écart passe de nouveau à cinq points. Les Octoduriens remonteront la pente et se trouveront à 2 points de leur adversaire (45-47) à deux minutes et demie du coup de sifflet final. Au lieu de jouer posément pour assurer une égalisation méritée, ils lancent par sept fois des attaques désordonnées qui échoueront sur la défen-

se adverse. En possession de la balle, les Chaux-de-Fonniers, font une démonstration de calme et gèlent la balle, en attendant de profiter de l'énervernement des locaux, dont ils surent habilement tirer parti puisqu'ils marquèrent à trois reprises, portant le score à 53-45 à leur avantage.

UNE DEFAITE EVITABLE

La cause principale de cette défaite qui place le club octodurien dans une situation peu enviable réside dans l'inopportunité et la maladresse des changements de joueurs. Discernement n'est pas synonyme de sentiment. Les Chaux-de-Fonniers se sont déplacés en Valais avec neuf joueurs: seuls, les cinq meilleurs évoluèrent et tinrent tout le match au rythme qu'ils n'eurent aucune peine à dicter.

Les jeunes Martignériens auraient également supporté ce rythme de vétérans que leurs adversaires n'avaient aucun intérêt à accélérer. Stade-Français, qui dispose d'une dizaine de joueurs parmi les plus forts de Suisse, évolue fréquemment à cinq hommes, lorsque ces derniers donnent satisfaction et « tournent » bien.

Une autre constatation amère: 17 points seulement ont été réalisés en seconde mi-temps: c'est trop peu pour la ligne nationale A. Mais le nombre de points concédés par la défense souvent en infériorité numérique, à cause du manque de discipline de certains éléments est encore plus fâcheux.

Toutes ces remarques ne veulent pas « saper » le moral d'une équipe sympathique qui se doit de prouver à ses nombreux supporters qu'elle est capable d'un redressement, mais elles veulent donner un reflet exact de la situation douloureuse que rencontre un club au stade des expériences.

Les joueurs du Martigny BBC doivent absolument retrouver la confiance et l'ardeur de vaincre qui les caractérisaient la saison passée, afin de renouer avec une victoire qui leur a échappé trop souvent par inexpérience.

Autres résultats: U. G. S. - Fédérale Lugano: 74-34; Pully - Fédérale Lugano: 42-40; Lausanne - Birsfelden: 69-82. Jeudi passé, Stade-Français avait aisément disposé de Jonction. Olympic Fribourg était au repos.

En première ligue valaisanne, Monthey I a battu Sierre II et Sierre I s'est imposé face à Monthey II. Nous reviendrons sur ces rencontres dans notre prochaine chronique.

Calendrier du premier tour des championnats valaisans

CHAMPIONNAT VALAISAN DE PREMIERE LIGUE

Novembre:

- 7 20 h. 30 Sierre I - Sion vétérans.
- 11 20 h. 30 Saint-Maurice - Leysin.
- 13 20 h. 30 Martigny II - Sion vétérans.
- 14 20 h. 00 Sierre I - Monthey I.
- 15 19 h. 30 Monthey II - St-Maurice.
- 15 20 h. 30 Martigny II - Leysin.
- 16 17 h. 00 Monthey I - Sion vétérans.
- 21 19 h. 15 Sion vétérans - St-Maurice.
- 21 20 h. 30 Sierre II - Leysin.
- 23 17 h. 00 Monthey I - Monthey II.
- 25 20 h. 30 Sierre II - Martigny II.
- 28 19 h. 30 Sion vétérans - Monthey II.
- 29 20 h. 30 Saint-Maurice - Sierre II.

Décembre:

- 4 20 h. 30 Martigny II - Monthey II.
- 5 20 h. 30 Sierre II - Sierre I.
- 5 18 h. 30 Monthey I - Leysin.
- 9 20 h. 30 St-Maurice - Martigny II.
- 12 19 h. 00 Sion vétérans - Leysin.
- 12 20 h. 45 Sierre II - Monthey II.
- 16 18 h. 30 Monthey II - Leysin.
- 19 20 h. 30 Martigny II - Monthey I.
- 20 19 h. 00 Sion vétérans - Sierre II.
- 20 20 h. 00 Sierre I - St-Maurice.
- 23 20 h. 30 Sierre I - Martigny II.

A l'issue de ce premier tour qui comporte 28 matches, nous ne serions pas étonné de voir en tête de ce championnat « valaisan » l'équipe de Leysin, qui fit une excellente impression lors de quelques matches d'entraînement.

Sierre I semble être l'équipe favorite après les Américains, mais il faudra également compter avec Saint-Maurice et Martigny II. Quant aux autres teams, ils se contenteront du rôle de trouble-fête, prêts à jouer un mauvais tour à l'un des candidats à la première place.

CHAMPIONNAT VALAISAN FEMININ DE PROMOTION

Novembre:

- 9 16 h. 00 Sierre - Martigny.
- 29 19 h. 00 Martigny - Sion.

Décembre:

- 7 18 h. 30 Sion - Sierre.

Le championnat féminin de promotion ouvre à l'équipe victorieuse les portes pour le tournoi de promotion en LNA. Seules trois équipes disputent, en Valais, ce championnat qui sera dominé par l'équipe séduinoise, qui profitera du départ de plusieurs joueuses octoduriennes. Il ne semble pas que Sierre ou Martigny soient en mesure de porter atteinte à la suprématie des joueuses de la capitale.

CHAMPIONNAT VALAISAN JUNIOR FEMININ

Novembre:

- 15 19 h. 00 Martigny - Sion.
- 30 16 h. 00 Sierre - Martigny.

Décembre:

- 14 18 h. 00 Sion - Sierre.

Ce championnat, créé cette saison, reste l'inconnue du basket valaisan. Il semble toutefois, qu'ici aussi, les joueuses séduinoises soient favorites.

CHAMPIONNAT VALAISAN JUNIOR MASCULIN

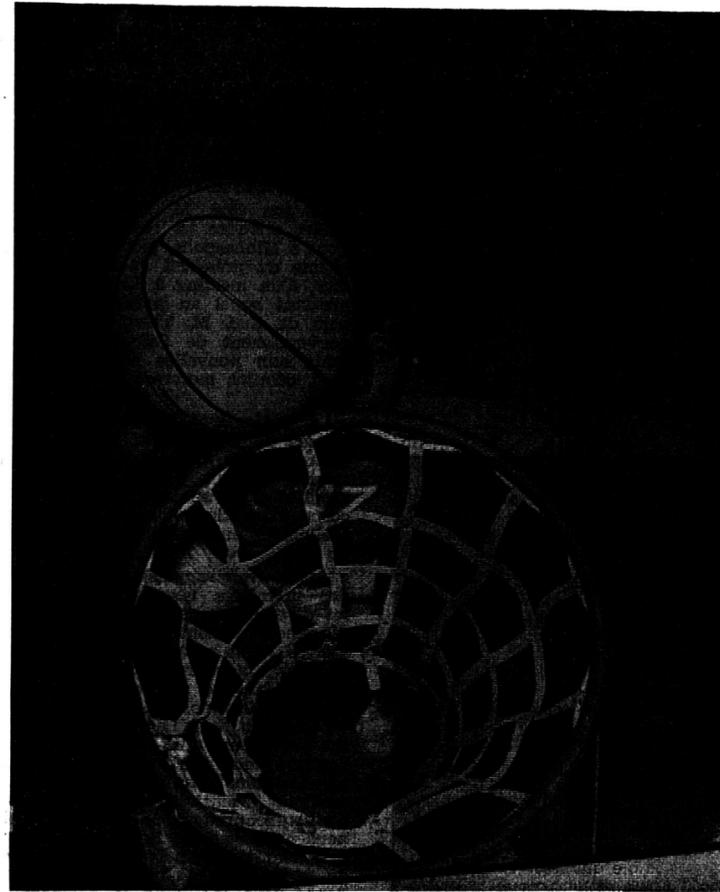
Novembre:

- 4 20 h. 00 Saint-Maurice - Martigny.
- 6 20 h. 30 Sion A - Monthey.
- 11 18 h. 30 Monthey - Martigny.
- 13 20 h. 30 Sion B - Sion A.
- 18 19 h. 00 Saint-Maurice - Sion B.
- 20 20 h. 30 Martigny - Sion A.
- 25 18 h. 30 Monthey - Saint-Maurice.
- 27 20 h. 30 Martigny - Sion B.

Décembre:

- 11 20 h. 30 Sion B - Monthey.
 - 13 20 h. 30 Sion A - Saint-Maurice.
- Sion est le seul club qui présente deux formations junior. Son équipe A part favorite, les autres teams cherchant à causer la surprise: battre les gars de la capitale.

Les semaines à venir confirmeront ou infirmeront ces pronostics. Nous tiendrons régulièrement au courant tous les sportifs intéressés par les divers championnats de basket, dans notre édition du mardi.



Jeunesse et sport SOUS LE CIEL VALAISAN

Par les bons soins du bureau de l'Office cantonal où prennent corps les idées choc et où s'élaborent les plans de bataille, Jeunesse et Sport a connu cette année un bel essor. MM. Juillard et Venetz ont assorti leur programme de plusieurs réalisations dont quelques-unes font l'objet de cette chronique.

La haute route était « dans l'air » depuis deux ou trois ans. Les vacances de Pâques ont donné raison aux audacieux. En une semaine, 50 jeunes gens ont relié Saas Fée à Verbier par les cabanes Britannia, Monte-Rosa, Schönbühl, Vignettes et Dix.

Etait-ce tenter le diable que de prévoir un tel exploit collectif, de le réaliser avec le concours d'une demi-douzaine de guides et de deux chefs de classe?

Des conditions atmosphériques idéales ont « jalonné » cette haute route. Aussi, l'exploit réalisé et sa brillante réussite invitent à la récédive. M. Juillard et ses amis les guides en rêvent déjà pour l'an prochain.

Parler récédive, c'est évoquer également le brillant succès remporté par le Centre alpin d'Arolla. La section Monte-Rosa du C.A.S. et l'Office cantonal J.S. ont une fois encore œuvré à son organisation comme à son harmonieux fonctionnement.

Du 4 août au 15 septembre, Arolla et Falleralp ont été les pôles d'attraction de la jeunesse sportive suisse. C'est, en effet, de toute la Suisse que sont accourus quelque 200 garçons et filles en âge I.P. Fait à relever, le Centre alpin avait reçu 420 inscriptions.

Confiée à une équipe remarquable de guides et d'instructeurs, cette jeunesse sportive a goûté l'alpinisme, tout en se soumettant à une préparation intelligente, ainsi qu'à un entraînement savamment conduit.

Le Centre alpin d'Arolla demeure donc l'un des plus beaux centres d'activité qui contribue au rayonnement de Jeunesse et Sport.

Les filles (si longtemps les mal-aimées de l'I.P. et de l'E.P.G.S.) ont gagné elles aussi leur place au soleil... de Jeunesse et Sport.

L'occasion leur en était offerte par l'intermédiaire d'un cours d'alpinisme que l'Office cantonal organisait à leur intention.

Du 12 au 18 août, 15 participantes ont « hanté » la cabane de Salenaz et le val Ferret. Sous la conduite de deux guides et d'un chef de classe, elles ont fait connaissance avec la montagne, la technique alpine, la varappe et tout « le contexte » sportif et humain qui a trait à la vie en montagne. Autant dire que rien n'a été négligé pour que Jeunesse et Sport devienne plus que jamais au service de la jeunesse féminine.

Cela m'amène à conclure par un hommage à l'adresse de l'Office cantonal dont l'œuvre dépasse le cadre du bureau pour rayonner sur le terrain et aboutir à de spectaculaires réalisations.

Tennis - Tennis - Tennis

Le tournoi des champions à Wembley

Le pris le plus important de l'histoire du tennis britannique — cinq mille livres — a attiré tous les meilleurs tennismen professionnels du monde pour le tournoi des champions qui se disputera sur le court couvert de l'Empire pool de Wembley, du 15 au 21 novembre. Le tournoi sera doté de 20 000 livres de prix. Le vainqueur du simple gagnera 5 000 livres, le finaliste battu 2 000 livres et le joueur classé troisième 1 500 livres. Quant aux vainqueurs du double, ils recevront plus de 4 000 livres.

Voici la liste des engagés :

Roy Emerson, Rod Laver, John Newcombe, Tony Roche, Ken Rosewall et Fred Stolle (Aus), Earl Bucholz, Pancho Gonzales, Dennis Ralston et Martin Riessen (EU), Cliff Drysdale et Ray Morre (As), André Gimeno (Esp), Pierre Barthes (Fr), Roger Taylor (GB) et Nicolas Pilic (You).

ESPOIRS A SION

SION - CHENE BC 48 - 38 (28-22)

Samedi soir, au terme d'un match passionnant, les Séduinois ont remporté leur première victoire face à une équipe genevoise qui n'aura tenu qu'une mi-temps face aux bouillants Séduinois.

Aux ordres des arbitres Gandillon et Karl, les équipes étaient les suivantes :

BBC SION: de Kalbermatten Ch. (-); Schröter J.-P. (17); Berclaz Th. (12); Eggs R. (-); Mudry Ch. (-); Grosscl Ch. (4); Clairoz A. (9); Heumann D. (4); Bourdin (-); Schröter G (-).

BC CHENE: Varesio G. (10); Basarab (-); Frey (9); Benoit F. (-); Biedermann (6); Deruaz P. (6); Nicole P.-A. (2); Crivelli A. (11); Lance J.-P. (-).

Notes: On remarque à Sion la présence de Didier Heumann qui reprend la compétition après plusieurs années d'arrêt, et qui n'a pas manqué sa rentrée.

Un début difficile...

D'emblée l'enjeu de la rencontre se fait sentir, et la nervosité gêne le jeu de part et d'autre. Mais rapidement le rythme de jeu s'éleve et on assiste à de belles combinaisons. Sion prend l'avantage grâce à plusieurs percées de Schröter J.-P. qui surprend par sa rapidité la défense genevoise assez peu sûre samedi. Jusqu'à la mi-temps le score est assez stable et même si Sion a l'avantage, on n'oserait se prononcer quant à l'issue du match. La mi-temps survient sur le score mérité de 28 à 22 pour les locaux.

La course pédestre militaire de Thoune La victoire s'est jugée dans les derniers mètres entre Gilgen-Budliger

La 10me édition de la course pédestre militaire de Thoune a été marquée par le duel que se livrèrent Walther Gilgen et Otto Budliger. Ce n'est que dans les tous derniers mètres que le grenadier de Landwehr Walther Gilgen réussit à s'imposer. Il a couvert les 27 km. 500 en 1h 53'07", temps supérieur de plus de trois minutes au record détenu par Werner Fischer, toujours blessé. C'est la seconde fois que le spécialiste de Berthoud a inscrit son nom au palmarès de cette épreuve.

Dès le départ, donné à 1.026 coureurs, Georg Kaiser prit le commandement. Il fut toutefois passé après 8 km par Otto Budliger, vainqueur à Kriens. Après 20 km 500, Budliger possédait 1'45" d'avance sur Gilgen et Boos, 2' 10" sur Kaiser et 3'50" sur Von Want-

Sion fait le trou...

Dès le début de la seconde mi-temps, les Séduinois se lancent à l'attaque et alors que les Genevois n'en sont pas encore revenus, portent leur avance à 12 points.

Dès cet instant, le jeu baisse d'un ton et malgré tous leurs efforts, les Genevois ne peuvent réduire la marque et doivent finalement s'incliner de 10 points face à une équipe séduinoise entièrement retrouvée qui plut par son allant et sa volonté.

Une victoire importante

Cette victoire est très importante pour les Séduinois, car elle prouve que nos jeunes doivent avant tout ne jamais baisser les bras, ce qu'ils avaient fait un peu trop tôt lors des dernières rencontres.

De plus, en fêtant ce premier succès, les Séduinois nous ont confirmé une nouvelle fois que la volonté et la rapidité restent leurs atouts principaux. Sion est sur la bonne voie et c'est tant mieux pour ces jeunes joueurs et pour leurs dirigeants, car une nouvelle défaite aurait certainement porté un coup fatal à leur moral. Ce succès permet en outre de considérer la fin du 1er tour avec beaucoup moins d'anxiété, une fin de 1er tour que Sion entamera à Cossonay le samedi 16 novembre et achèvera à Nyon le 15 décembre, après avoir disputé 5 matches à la suite, alors qu'en début de championnat le calendrier n'avait pas gâté Sion qui voyait alterner les dimanches de pause et ceux de compétition.

burg. A 2 km 500 du but, Gilgen était toujours à 52" du leader. A 700 m de la ligne, Gilgen rejoignait Budliger et le laissait sur place pour lui prendre une trentaine de secondes d'avance.

Les résultats :

● Elite: 1. pl. Otto Budliger (Reussbuehl) 1h 53'36" - 2. pol. Robert Boos (Ittigen) 1h 54'08" - 3. pol. Georg Kaiser (St-Gall) 1h 55'34" - 4. app. August von Wartburg (Biberist) 1h 57'00" - 5. fus. Gerold Breu (Luechingen) 1h 58'35".

● Landwehr: 1. gren. Walther Gilgen (Berthoud) 1h 53'07" - 2. fus. Karl Pfanner (Richterswil) 2h 00'14" - 3. cpl. Fred Wenger (Blumenstein) 2h 01' 06".

● Landstrum: 1. app. Paul Frank (Ruem'ang) 2h 03'39" - Seniors: 1. sd. Walter Koeng (Zurich) 2h 22'14".

Qui sera ce soir président des Etats-Unis d'Amérique? (3)

De toute manière, L.-B. Johnson ne sera pas remplacé aisément

Seul le démocrate Humphrey pourrait assurer la relève sans trop de risques pour les USA

A 20 heures ce soir (heure suisse), il sera 15 heures à New York, 14 heures à Chicago, 13 heures à Denver et midi seulement à San Francisco ou Los Angeles.

Si ce décalage horaire illustre les dimensions continentales des Etats-Unis d'Amérique, il complique par ailleurs passablement la tâche des scrutateurs ou plutôt la chronologie de la publication des résultats des élections de ce pays. Il est du reste prévu, nous a-t-on dit, une publication retardée d'Est en Ouest selon les trois heures de différence.

Mais il paraît que des indiscretions se sont déjà produites, tant sont importants les moyens d'investigation des divers candidats et surtout les moyens de communication d'un point à l'autre du pays.

Pour influencer, c'est-à-dire pour changer les résultats de la Californie, par exemple, il faudrait d'abord que les citoyens de l'Etat le plus peuplé après celui de New York attendent le dernier moment pour aller voter et que les «révélation» venant précisément de l'Est (Boston, New York, Philadelphie, Baltimore, Washington, etc.) soient publiées sur une grande échelle, ce qui pourrait amener par la suite une contestation parfaitement légale du ou des candidats désavantagés.

Pour nous, Suisses, le décalage horaire de 5 à 8 heures, selon qu'il s'agit de l'Est ou de l'Ouest américain, nous empêchera de connaître des résultats valables avant 2 ou 3 heures demain matin, mercredi.

Nous ferons bien entendu le maximum — grâce à notre système de renseignements radio — pour donner le plus de résultats possibles dans notre prochaine édition.

Après la kermesse pré-électorale, une nuit de festival TV

Il ne fait pas l'ombre d'un doute que les Américains — même ceux qui ne vont pas voter par dilettantisme, indifférence ou désapprobation vis-à-vis du choix des candidats — se passionnent d'abord pour l'élection présidentielle mais également pour l'élection de 34 sénateurs, de tous les députés (435) et même de 21 gouverneurs.

On peut bien se douter que les diverses chaînes privées de télévision (et de radio, bien que celle-ci perde sans cesse du terrain dans ce pays) ont pris toutes leurs dispositions pour meubler totalement ce que l'on appelle la «grande nuit de novembre».

Lorsque l'on nous en a parlé, nous voyions invariablement des sourires un peu graves éclairer le visage de chacun de nos interlocuteurs.

«Il n'y a pas, tous les quatre ans, de nuit plus passionnante que celle-là, nous déclarait un haut fonctionnaire de Washington. Vous ne pouvez vous imaginer ce que c'est. Les chaînes de TV organisent une formidable «soirée-party» et vous pouvez être sûr que dans la presque totalité des habitations américaines, les lumières ne s'éteignent pas avant que l'on sache qui sera élu par les «grands électeurs» ou quel sénateur, député ou même gouverneur dans 21 Etats, a passé le cap ou coulé.

Chaque Etat s'organise à sa manière, avec ses propres émetteurs de télévision. Celle-ci partout est dotée d'ordinateurs qui dévorent les résultats provenant des plus grandes ou des plus petites localités, afin de donner d'abord les pourcents pour chaque liste, c'est-à-dire pour chaque parti, puis les voix effectives pour chaque candidat. C'est une bataille extraordinaire, parce que chacun essaie d'arriver avant l'autre dès que le feu vert pour la publication des résultats est donné. On est tout anxieux, presque angoissé, comme si on était soi-même candidat. Lorsque l'on sait, c'est bien entendu la détente. La détente et la joie délirante si le président élu est celui pour lequel on a cabalé, puis voté, de même que les sénateurs et les députés. C'est pourquoi la nuit s'achève par une grande fête qui bouleverse chaque ville, chaque Etat. La nuit anxieuse se termine en folle nuit.»

Rush final pour la présidence

Dès notre premier article de retour de voyage, nous avons voulu mettre en évidence les plus grandes qualités de M. Humphrey face à M. Nixon.

Nous avons également souligné que, malgré la disproportion publicitaire très largement favorable à Nixon jusqu'au début de la semaine dernière, le second de M. Johnson avait enfin trouvé un bon paquet de dollars pour pouvoir participer efficacement au «forcing» final.

Si l'on attribue un total de 37 millions de dollars pour toute la campagne Nixon (bien avant même sa désignation comme candidat par la Convention républicaine) les experts en cette matière articulent le chiffre de 15 millions de dollars pour M. Humphrey et 25 millions de dollars pour M. Wallace. Cela fait, en millions de francs suisses et dans l'ordre, 150, 65 et 109, c'est-à-dire un total de 324 millions de nos francs.

C'est tout simplement effarant. On est assez loin des quelques tournées de Fendant de nos braves petits candidats...

A titre indicatif, précisons qu'un seul siège de sénateur, s'il est à présent disputé par les deux principaux partis, peut «coûter» jusqu'à 5 millions de dollars dans un Etat aussi important que celui de New York, par exemple.

Il faut donc bien le dire, la «haute» politique américaine n'est réservée qu'aux millionnaires. C'est évidemment l'un des aspects les plus repoussants



LA PSYCHOSE DE L'ASSASSINAT — On sait que l'augmentation de la criminalité cause les plus grands soucis à la plupart des citoyens américains aimant l'ordre et respectant la loi. L'ambiance propre à chaque déplacement du président Johnson, du vice-président ou des autres candidats, a quelque chose de tragi-comique qui déroute le petit Suisse aux bras noueux habitué à côtoyer librement les plus hautes personnalités, président de la Confédération et conseillers fédéraux compris. Nous aurons d'ailleurs l'occasion de parler de cette psychose, dans un prochain numéro. Notre photo montre ici, debout, 5 des 70 ou 80 «gorilles» surveillant le moindre mouvement des photographes autorisés à opérer au Waldorf Astoria face à MM. Johnson, Humphrey, Nixon et au cardinal Cooke. Dans de telles circonstances ne faites aucun geste brusque si vous ne voulez pas être immédiatement ceinturés et mis hors de combat.



A part la foule des gardes du corps en civil entourant étroitement le président Johnson à l'intérieur, d'importants détachements de policiers «bouclent» toutes les issues du Waldorf Astoria, lors de la soirée du 16 octobre.

Il est en fait impossible de dire ce matin qui triomphera des deux principaux candidats.

Pour essayer d'amoindrir les conséquences de la décision du président Johnson concernant le Vietnam — indiscutablement favorable à M. Humphrey — M. Nixon a été sollicité, hier, l'ancien président Eisenhower, qui se trouve toujours à l'hôpital militaire de Walter Reed.

Le général a eu notamment cette phrase: «Nixon mérite l'approbation du peuple américain pour la façon remarquablement responsable dont il a parlé du Vietnam au cours de sa campagne électorale.»

De son côté, M. Humphrey, avant d'aller attendre les résultats des élections à Minneapolis, (peut-être en compagnie du président Johnson) a lancé hier, d'un meeting à Los Angeles, un pressant appel au président du Vietnam du Sud, M. Thieu, pour que le gouvernement de Saïgon soit représenté aux nouvelles négociations qui vont débiter mercredi 6 novembre à Paris.

Le prétexte était excellent et les termes de l'appel très habiles car il s'adressait en même temps aux Américains et plus particulièrement aux familles des soldats du formidable corps expéditionnaire qui combat actuellement aux côtés des Vietnamiens du Sud.

Après avoir rappelé que tout au long des premières négociations de Paris les diverses parties intéressées avaient été sans cesse consultées et étaient parvenues à un accord, le vice-président en charge a poursuivi: «Si jamais un peuple dans ce monde peut réclamer une paix équitable, c'est bien celui du Vietnam du Sud. Les Etats-Unis n'ont cessé d'être un allié fidèle. Nous avons respecté tous nos engagements. Nous n'avons jamais trahi notre parole. Le meilleur garant de cette parole et la meilleure preuve de l'honneur que nous mettons dans le problème asiatique sont représentés par le souvenir de 30 000 jeunes Américains qui ont donné leur vie pour le Vietnam du Sud, tandis que des milliers d'autres ont été blessés. Nous avons donc tous les droits de nous attendre de la part du gouvernement sud-vietnamien qu'il respecte également sa parole.»

Après avoir expressément affirmé qu'il parlait en tant que candidat à la présidence, il a ajouté: «Si le gouvernement de Saïgon refuse de participer aux discussions de Paris, alors moi, personnellement, je serais partisan de faire savoir à ce gouvernement que nous poursuivrons, coûte que coûte, la négociation de paix.»

Il paraît que cette déclaration catégorique a soulevé un enthousiasme délirant en Californie (Etat ordinairement favorable à Nixon).

Pendant ce temps, le président Johnson lui-même, à Houston, dans son Texas natal, s'adressait à 50 000 citoyens qui lui ont fait un triomphe, disent les commentateurs.

Il s'est définitivement départi de sa neutralité pour refaire l'histoire des avantages que le gouvernement démocrate a concrétisés pour l'ensemble du peuple américain toutes ces dernières périodes, c'est-à-dire depuis l'élection du si regretté John-Fitzgerald Kennedy.

Comme le vice-président Humphrey était arrivé dans son avion personnel à Houston pour rejoindre le président au meeting de l'Astrodrome, M. Johnson termina son discours particulièrement apprécié par ces mots: «A mon avis, le scrutin de mardi nous offre l'occasion de nous prononcer une fois pour toutes sur la question de l'unité nationale dans l'intérêt vital de l'Amérique. Dans cette optique, l'homme ici présent, Hubert Humphrey, doit devenir le 37e président des Etats-Unis. Je suis convaincu qu'il le sera.»

Reste à savoir si cette conviction sera partagée par la majorité de ce peuple.

La difficile succession de M. Johnson

Nous avons brièvement relevé les différences très nettes d'appréciation à l'égard de cet éminent homme d'Etat, d'une part en Amérique, d'autre part en Europe.

Parmi toutes les personnalités questionnées lors de notre voyage, une seule — un industriel — a vertement critiqué la politique intérieure et étrangère du président actuel.

Les autres — même un journaliste républicain — reconnaissent sans hésiter ses mérites et auraient souhaité qu'il fut à nouveau candidat et surtout réélu.

Nous l'avons entendu lors de cette fameuse soirée du Waldorf Astoria. Il a parlé longuement, parfois avec passion, très souvent avec une rare éner-



gie de langage. Notre voisin interprète nous a dit finalement: «Vous venez d'entendre le véritable testament politique du président Johnson. Admettez avec moi qu'il est impressionnant de sincérité, de précision et d'efficacité. Celui qui sera élu à sa place devra le respecter et le suivre, bon gré mal gré, s'il veut résoudre les plus graves problèmes qui se posent actuellement à la première puissance du monde.»

Le temps nous manque aujourd'hui pour détailler ce testament. Mais nous y reviendrons.

Un notable de New York disait ensuite à notre groupe: «Vous avez vu et entendu Johnson. Il est toute l'Amérique. Il sent les problèmes avant même que l'on soit sûr qu'il les ait compris entièrement». Nous avons expérimenté en quelque sorte cette définition lapidaire tout au long de notre périple. Au hasard des interviews, nous avons tenté d'établir le portrait que l'Américain moyen se fait de Johnson.

Il est instinctif sans l'être trop. Il est impétueux de la même manière. Il pense, non comme un intellectuel de salon mais comme le bon Américain qui aime son pays. Il se pense... Il médite longuement tous les problèmes, en homme simple. Il les pèse et les repèse. Il étudie les dossiers, s'acharnant à connaître et à apprendre.

Le Noir que nous avons rencontré à Washington nous a même dit qu'il lui est arrivé d'aller se recueillir dans une église, non loin de la Maison Blanche, avec sa fille qui s'est convertie au catholicisme en vue de son prochain mariage. Il décide ensuite en ordonnance sèche et impérative. On se trompe en Europe sur Johnson, ou l'on est trompé par des chroniqueurs télévisés à la fois par des dictateurs occidentaux ou orientaux, jaloux de la puissance du chef de l'Exécutif américain.

Ce Texan (qui vit littéralement avec un, deux ou trois écouteurs téléphoniques accrochés à lui) représente en définitive la sécurité revue et corrigée par les Yankees. Il est le portrait de l'Américain moyen moderne: sobre, nullement génial, mais terriblement efficace, défendant son pays comme le cow-boy de l'époque héroïque défendait son ranch, avec toutes les tendresses et les rudesses qui caractérisent le paradoxal citoyen de ce pays constamment en devenir.

Nous avons d'ailleurs compris, durant sa longue allocution du Waldorf Astoria, à quel point son testament politique correspond aux plus secrètes aspirations de l'ensemble de ses concitoyens, démocrates ou républicains.

Il fut en effet interrompu à trois reprises par les acclamations et les sifflets de la totalité des convives qui chaque fois se levaient pour mieux manifester leur contentement.

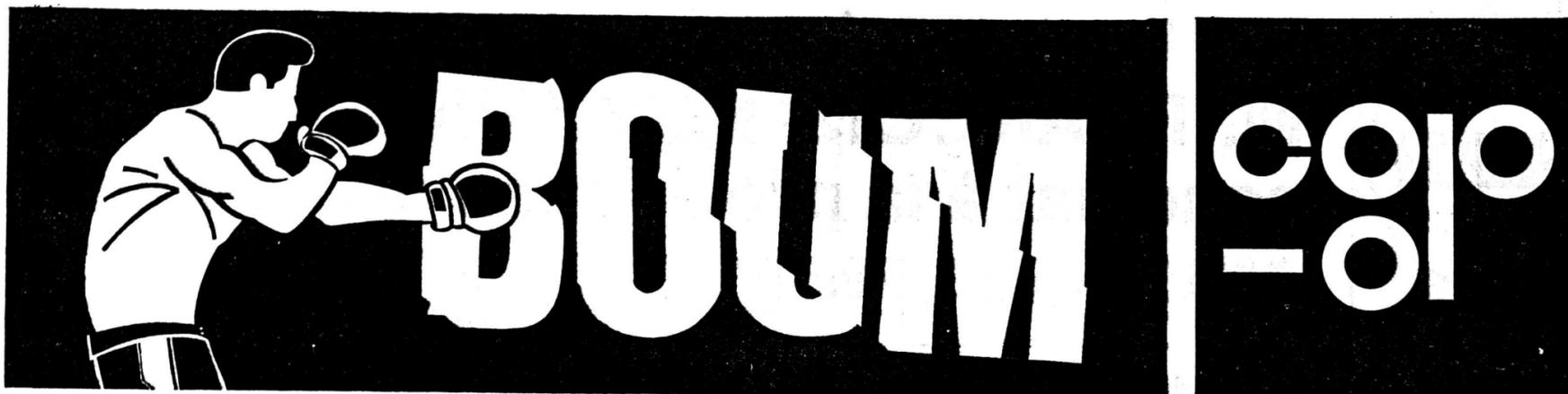
Sous ses apparences de rude «ranchman» aux mains puissantes, au long nez, aux larges oreilles, à la bouche carrée mais aux lèvres minces, c'est en fait un chef d'Etat remarquablement doué, un stratège aussi lucide que réaliste, une machine politique terriblement conforme aux exigences de ce pays qui est presque un univers.

L'Histoire ne tardera pas à le confirmer.

Or, c'est à ce grand président que Humphrey ou Nixon va succéder selon la volonté de la majorité des électeurs américains qui voteront aujourd'hui.

— A. L. —

(à suivre)



CAKE CARAMEL 2.50
la pièce

YOGHOURTS

écrémés aux fruits

3 pour 2

LARD SEC

du pays

500 g

Fr. 5.-

Avec timbres



taillez-vous la part du lion!



maintenant gratis
50 points coop
par tranche
de Fr. 10.- sur tous
achats dans nos
magasins



**La nouvelle machine
automatique à laver
la vaisselle Bauknecht
a des avantages
concluants!**

Poinçon de l'ASE
pour 220 et 380 volts

Fr. 1590.-
Fr. 1290.-

Version 6 couverts

Bauknecht Elektromaschinen AG, 5705 Hallwil



Quels sont ces avantages?

- capacité: 10 couverts complets
- deux bras d'aspersion rotatifs
- préparateurs d'eau incorporés
- construction en acier inoxydable
- doubles parois, donc fonctionnement silencieux
- programmes (y compris pour les casseroles) à commande par touches
- modèle indépendant ou à encastrer (norme suisse)

En vente dans les commerces de la branche

Bauknecht
connaît vos désirs, Madame!

COUPON

Veuillez m'envoyer la documentation détaillée sur les nouvelles machines automatiques à laver la vaisselle Bauknecht.

Mme/Mlle/M.

Nom:

596

Adresse:

No postal/localité:

Liste des distributeurs auprès de: Bauknecht Elektromaschinen AG, 5705 Hallwil, téléphone (064) 54 17 71



DU BORD DU LAC A SAINT-MAURICE

M. FRANÇOIS MEYTAÏN ne sera plus candidat à la présidence de St-Maurice

La direction du parti conservateur chrétien-social de Saint-Maurice nous annonce que M. FRANÇOIS MEYTAÏN président de la municipalité, lui a fait

part de sa décision de ne plus accepter de candidature pour les prochaines élections communales. C'est certainement avec un profond

regret, et même une certaine nostalgie, que la population de Saint-Maurice prendra acte de cette décision, devant laquelle elle ne peut que s'incliner, tant est grande sa dette de reconnaissance envers celui qui fut son président pendant huit ans.

M. Meytain a fait profiter la collectivité aoganoise des mêmes qualités morales que celles qui lui valurent une si brillante carrière militaire à la tête des services administratifs de la division de montagne 10 : dévouement, modestie, souci de l'ordre, sens de l'équité. Parfait citoyen comme il fut parfait militaire, M. Meytain rentre dans le rang

en laissant son bureau présidentiel dans un ordre parfait.

Il quitte la scène de la politique active en emportant avec lui la satisfaction que procure la mission accomplie et la considération unanime de ses concitoyens, pour lesquels il restera toujours un peu M. le président.

Merci Monsieur Meytain. Bonne et douce retraite. **NOTRE PHOTO.** — Lors d'une des manifestations du jumelage de Saint-Maurice d'Agaune et de Saint-Maurice val de Murne à Saint-Maurice, Mme Meytain, l'épouse du regretté maire Théodore et M. François Meytain.

Fructueuse activité de la Fédération des Valdôtains de Suisse Réélection du comité - Organisation du troisième congrès des émigrés Organisation de la colonie de vacances - Projection de films

MONTREUX — La Fédération des associations valdotaines de Suisse vient de tenir son assemblée générale annuelle à l'Eurotel, à Montreux, sous la présidence de l'avocat Pierre Dupont-Cadosch.

Son activité se manifesta sur un double plan.

Elle constitue un excellent organe de coordination entre les groupements qui la forment et assure une cohésion toujours meilleure et une plus grande amitié entre Valdôtains de Suisse.

La Fédération permet une collaboration avec les autorités valdotaines qui devient toujours plus organique et plus étroite. Le gouvernement régional du Val d'Aoste soutient moralement et financièrement la Fédération qui lui exprime ici sa plus profonde reconnaissance pour cet appui si généreux et absolument indispensable.

Les faits justifient toujours davantage la raison d'être de la Fédération et encouragent son comité à poursuivre son action dans la ligne adoptée. Chaque association est toutefois indépendante et agit librement et avec succès dans sa circonscription.

Signalons en 1967, l'organisation de la première colonie de vacances pour enfants valdotains de Suisse avec 20 colons à Diano Marina. Nous devons cette réalisation à l'initiative de M. Angiolino Mappelli, assesseur à l'assistance publique, au patronage et à l'appui matériel du gouvernement valdotain auxquels la Fédération adresse ses plus chaleureux remerciements.

Sur le plan administratif, mentionnons la réélection du comité pour les années 1969 - 1970. Il se compose de Me Pierre Dupont-Cadosch, président, (Lausanne); MM. Livio Brédy, vice-président (Genève); Joseph Pasquali, secrétaire (Vevey) et Marcel Avoyer, caissier (Martigny). Toutes les autres opérations statutaires se déroulèrent régulièrement.

La Fédération prévoit comme programme d'activité future: l'organisation

Visite épiscopale

VAL-D'ILLIEZ. — L'église de Val-d'Illiez, restaurée, va recevoir dimanche prochain la visite de Mgr Adam, évêque du diocèse, lequel viendra bénir les installations rénovées dans le vénérable sanctuaire dont l'origine remonte au 13e siècle. Ce sera pour son animateur, le rvd prêtre Anthony, et pour les paroissiens qui ont contribué à sa restauration, un jour de joie et de réconfort spirituels.

du 3e Congrès des Valdôtains de Suisse à Martigny, le dimanche 4 mai 1969; l'organisation de la colonie de vacances à la mer pour le mois de juillet; la projection par chaque union du magnifique film en couleur sur l'artisanat d'art valdotain avec commentaire en français.

La journée se termina par un repas aux « spécialités valdotaines » bien servies et très appréciées à l'Eurotel dans le cadre de la quinzaine gastronomique (15-30 octobre 1968) organisée par cet établissement en étroite collaboration

avec l'assessorat à l'industrie et au commerce et le Syndicat d'initiative de la ville d'Aoste. M. Scolica, sympathique directeur de l'UFFICIO DEL LAVORO à Aoste, nous fit le plaisir d'être des nôtres à ce souper.

Une fois de plus à Montreux, les émigrés ont pu fraterniser et travailler sérieusement pour promouvoir et défendre les intérêts des compatriotes vivant à l'étranger, grâce à l'appui du gouvernement autonome et à l'amabilité de M. Joseph Albaney, chef du Département de l'industrie et du commerce.

Association suisse des vieillards invalides, veuves et orphelins, section de St-Maurice

L'assemblée générale d'automne de l'Association suisse des vieillards invalides, veuves et orphelins, section de Saint-Maurice, aura lieu le samedi 9 novembre 1968, à 14 h. 30, à la grande salle de l'hôtel des Alpes.

Ordre du jour:
1. Protocole de l'assemblée générale du 4 mai 1968;
2. Lecture des comptes;
3. Rapport des vérificateurs;
4. Nomination d'un vérificateur et d'un suppléant;

5. Exposé du président René Vuilloud.
 - a) que toucherons-nous dès le 1er janvier?
 - b) que nous apporte la septième révision?
 - c) que reste-t-il à faire?
6. Divers.

Venez nombreux compléter votre documentation; il y va de votre propre intérêt.

Le comité.

Association suisse des Sgtn., section valaisanne et anc. brig. mont. 10

BEX. — L'assemblée d'automne a eu lieu à Bex, les 26 et 27 octobre dernier. Le samedi, le tir au pistolet puis une broche magnifique à Antagnod. Le dimanche, fin des tirs au stand de Bex, puis visite des mines de sel où une trentaine de membres se retrouvèrent pour le dîner dans la salle St-Pierre, à 5 km de l'entrée de la mine et à environ 300 m sous le sol (presque sous Villars). Dans la salle St-Pierre il a été aménagé une salle à manger avec cuisine et bar. Les Sgtn., après la visite de la mine de sel, y dégustèrent un excellent repas suivi de l'assemblée. Le Sgtn. Berthoud, vice-président, remercia M. Rappaz, municipal, pour le vin d'honneur ainsi que M. Burnier, chef des mines, pour son excellent exposé sur l'histoire des mines de sel. Puis l'assemblée nomma: président: Sgtn. Vocat M., Cha-

meson; vice-président: Sgtn. Berthoud D., Olion; caissier: Sgtn. Dubosson B., Ston; secrétaire: Sgtn. Jollien S., Pont-de-la-Morge; chef technique: Sgt. Moreillon P., Bex; adjoint: Adj.-Sof. Nicollier M., Olion

La prochaine assemblée aura lieu à Villeneuve.

Résultat du tir: Sgtn. Ducret André 39 pts, Sgtn. Nicollier Emile 36, Sgtn. Raemy J. 31, Sgtn. Dubosson B. 30, Zair U. 30, Huber D. 30, Sgtn. Berthoud D. 29, Adj.-Sof. Moreillon R. 29, Sgtn. Perret M. 28, Adj.-Sof. Nicollier M. 27, Adj.-Sof. Travagliani D. 27, Sgtn. Morard Ch. 26, Sgtn. Brusoz L. 24, Adj.-Sof. Crettenand A. 19, Sgtn. Jaggi E. 16, Adj.-Sof. Vieux Ch. 10.

Puis, après un bon verre de Dorin de Bex et cette jolie journée passée sous terre, ce fut le licenciement.



L'assemblée générale DE «UNA VOCE HELVETICA»

Assemblée générale du 3 novembre à Lucerne

LUCERNE. — Souvent décrié, calomnié même, le Mouvement laïc UNA VOCE créé en Suisse romande voici 3 ans, sur un APPEL de notre éminent compatriote catholique GONZAGUE DE REYNOLD, prend de plus en plus une ampleur réjouissante, malgré les oppositions et peut-être à cause d'elles.

Son but essentiel est la fidélité aux papes, aux évêques, aux directives de Vatican II dans l'esprit le plus strict. Il s'oppose aux déviations en matière liturgique, dogme, culte Marial, pratique eucharistique. Il suit sans réserve aucune, les Encycliques et particulièrement: HUMANAE VITAE.

On a voulu le traiter comme un ennemi de l'Eglise, alors que son existence a été approuvée par nos évêques, qui y ont mis des conditions suivies à la lettre dans le plus parfait esprit de respect et de soumission. On l'a accusé d'être contre l'introduction de la langue vulgaire, alors qu'il n'y en a jamais été question: la pastorale ayant ses obligations et ses nécessités incontestables. S'il tient au maintien du latin, langue officielle de l'Eglise, à la polyphonie c'est qu'il n'admet pas de REVOLUTION mais au contraire désire, dans les directives très claires, garder une CONTINUITE entre les trésors du passé et l'orientation nouvelle. Il est passionnément attaché au chant grégorien, chant qui doit dans la liturgie occuper la première place toujours.

LA VERITE SUIT SON ELAN

Heureusement la vérité suit son élan et dans toute la Suisse ce mouvement trouve des adeptes convaincus et agissants tant parmi les catholiques laïques que dans le clergé. Aujourd'hui les positions sont telles que dans son assemblée de délégués de samedi soir il a fallu modifier les statuts du départ, les adapter aux différents milieux, élargir le comité un peu trop numériquement romand, au bénéfice d'une représentation suisse allemande et italienne plus importante. Une commission romande et suisse allemande prépare ces modifications en vue de la prochaine assemblée pour une organisation factuelle avec un président central et plusieurs vice-présidents chargés de soulager celui-ci et d'organiser dans tous les milieux des adhérents.

Opposition avons-nous dit. Celle-ci a tenté de se manifester à Lucerne. Elle est partie du clergé qui le 25 octobre invitait Mgr GRABER, évêque de Ratisbonne à ne pas venir pour éviter des complications. Or les responsables ont immédiatement réagi et UNA VOCE a été défenseur de la vérité si bien que le Presbytérium et l'Ordinaire de

Soleure et Bâle adressait le 26 octobre un télégramme à S.E. Mgr GRABER pour lui signaler leur joie de l'arrivée à Lucerne de l'éminent prélat et d'entendre sa conférence. Ce télégramme a été lu à l'auditoire. Mieux que cela c'est un des signataires de la lettre qui a présenté le conférencier. Attitude courageuse et loyale, qui a donné à cette journée de dimanche une tenue, un développement, un esprit de piété, d'unité remarquables. Que ce soit à l'office pontifical, à 11 heures, entièrement en latin ou au Kunsthau, la fréquentation a été telle qu'il n'y avait plus de places libres. On était debout dans les allées partout.

A CHACUN CE QUI LUI APPARTIENT

A l'église des Jésuites, S.E. Mgr GRABER a commenté en termes délicats l'Evangile du jour: Rendez à César ce qui est à César et à Dieu ce qui est à Dieu. Il a rappelé les bienfaits de la Suisse envers son pays pendant la guerre et pria l'assemblée de considérer sa conférence comme un acte de reconnaissance envers la Suisse, et le canton de Lucerne en particulier. Pour lui la situation interne de l'Eglise souffre du manque d'équilibre légitime entre l'évolution et la révolution. Elle demande à chacun de nous d'évoluer dans le sens du renforcement de l'amour du prochain, de l'effort que l'on doit faire pour suivre le Christ et de porter notre croix et avec Lui. Tout doit être concentré sur l'individu pour assurer son salut éternel. Les textes conciliaires doivent nous réformer tous, mais sans cassure et dans la tradition.

L'office pontifical a été suivi par une assemblée de fidèles accourue en nombre si imposant qu'un bon tiers des fidèles n'y a pas trouvé de place. Tous se sont associés aux parties réservées à la foule avec une spontanéité et une ferveur émouvante.

L'après-midi au Kunsthau, pouvant contenir 1400 personnes, la salle était pleine 15 minutes avant l'heure fixée. On se pressait de toute part. C'est le Dr en droit A. EGLI, de Zurich, qui en termes prudents et adroits situa l'action d'UNA VOCE dans le cadre de l'Eglise actuelle, soulignant l'esprit de fidélité et de foi qui anime tous ses membres et son désir de collaboration intime avec la hiérarchie en toute charité fraternelle. Il a demandé à l'assemblée de prier intensément pour le T. St-Père le Pape et pour la Sainte Eglise, et annonça la conférence de S.E. Mgr GRABER sur le thème: Situation de l'Eglise après le Concile de Trente et après le dernier Concile.

(à suivre)

G. Haenni

Vedettes de tous genres

Le monde de la chanson est vraiment extraordinaire. Eden des ambitieux, il compte dans sa solide enceinte, outre quelques remarquables talents, une légion de vaniteux, assoiffés de gloire personnelle mais dépourvus de toute capacité musicale. Qu'importe, le public les défie, les journaux en parlent, les affiches publient leurs minois. Qu'importe l'art, pourvu qu'on ait la gloire!

Et le pire, c'est que les fervents du juke-box se laissent stupidement bernés par les voix de crécelles qu'une agence de publicité a auréolées de prestige (... financier!). Le pire, c'est que les responsables d'émissions musicales (Radio-TV), de soirées de music-hall, se permettent de servir à ce public berné des « vedettes » qu'ils savent niais et incapables.

« Aujourd'hui, Catherine, si tu veux te faire un nom et beaucoup de « galette », chante! Je sais, tu chantes faux, mais qu'importe. Voici quelques billets qui t'ouvriront les portes d'une agence de publicité ». C'est le langage du papa, du tonton ou du parrain. « Morbleu! pourquoi ne pas profiter de l'idiotie des gens! »

La leçon d'un Antoine qui s'est retiré en proclamant: « Je vous ai bien eus!... », cette leçon-là n'a pas été apprise. On ne veut pas l'apprendre. Reconnaître sa propre stupidité, c'est trop demander à l'homme!

Mais ce qui est grave dans tout cela, c'est la mauvaise éducation musicale que l'on donne à nos enfants par les ondes et par les 45 tours. On fausse sans vergogne le

goût de l'enfant pour qu'on puisse lui servir la plus facile des solutions. Quant aux petites « vedettes », on leur enlève toute personnalité pour en faire un appareil à sous. « Prends garde, Michel, Josiane, ou Jean-Claude! » Un jour ou l'autre ceux qui ont les honneurs du disque ou du petit écran payeront cher ces quelques minutes d'enregistrement qui suffisent à les rendre aussi vaniteux qu'inconscients.

Il est très facile de lancer quelqu'un dans la chanson. Car le monde des chansonniers a toujours été considéré comme un paradis. De grandes vedettes de cinéma se laisseraient même tenter par le disque. Et, malheureusement, elles furent toujours acceptées avec un enthousiasme débordant. Même si, comme Brigitte Bardot, elles chantent mal un texte idiot. Même si, comme Serge Reggiani, elles nous offrent de bonnes chansons, hélas, presque toujours interprétées d'une voix fautive. Dites-moi, qu'ont Jeanne Moreau et Jean-Claude Pascal d'exceptionnel sur le plan musical?

Puis il y a d'autres vedettes qui, pas plus capables que les précédentes, se maintiennent par on ne sait quel miracle. Navré de vous décevoir, mais savez-vous qu'un Enrico Macias chante régulièrement faux? Non, vous ne le savez évidemment pas et même vous vous révoltez! Ce n'est pas de votre faute: vous vous êtes laissés déformer par la mauvaise chanson. Mais ce n'est pas parce que ces vedettes-là se maintiennent comme des nouas qu'elles sont nécessairement bonnes.

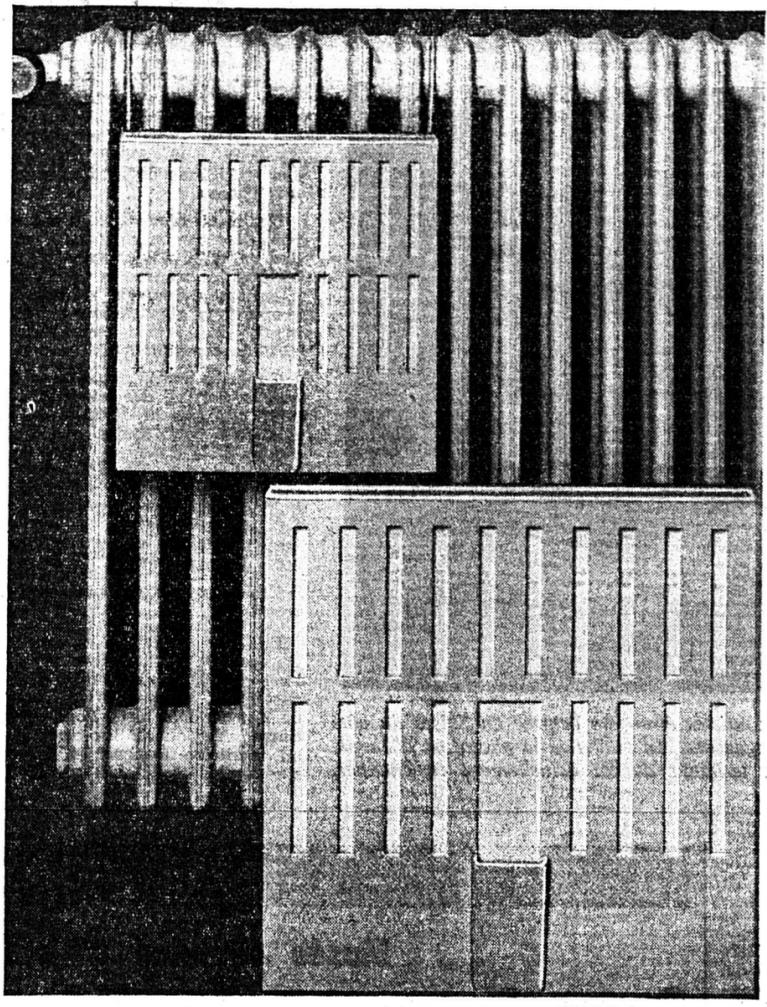
Et que dire des nouvelles vedettes, celles qui, à l'instar des étoiles filantes, apparaissent on ne sait d'où pour briller on ne sait combien de temps et enfin disparaître dans un proche avenir en ne laissant plus aucune trace derrière elles. Méfions-nous-en! Et répétons que ce ne sont pas des critères musicaux qui consacrent une vedette mais des probabilités financières.

Heureusement, il reste les bons, les vrais, les capables. Oh! ils sont peu nombreux dans la chanson française. Mais les Aznavour, Bécud, Bré, Brassens et d'autres peuvent être cités en exemple parce que, sur un texte valable, ils chantent juste et sagement des mélodies musicalement parfaites. Certes, leurs voix diffèrent en timbre. Mais elles s'affirment de façon personnelle malgré des défaillances occasionnelles.

Un vœu éphémère pour conclure: pendant une saison, il faudrait que la radio, la télévision, le disque se mettent d'accord pour ne plus faire entendre que ces chansonniers-là. Dès lors, le public serait à nouveau éduqué et il n'accepterait plus que n'importe qui puisse le bernier. Mais, cette expérience, ne serait-elle pas un crime à l'égard du monde financier? Si! Aussi, laissons tomber: ne devenons pas, nous aussi, des assassins pour répondre aux coups meurtriers de ceux qui « improvisent » des vedettes et nous les imposent au gré de leur budget. Soyons suffisamment sur nos gardes pour éviter leurs coups de Jar-nac!

N. Lager

Gonset



Bien accrochés, très stables, ils sont indispensables à votre santé pendant les longs mois d'hiver.

Saturateur à suspendre, plastique blanc, grande feuille d'évaporation, largeur 30 cm.

2 pièces **5.50**

Lisez et méditez nos annonces

Parmadoro

la savoureuse purée de tomates

d'Italie



avec le couvercle facile à détacher

Boîtes -.40 et -.65

Machines à coudre « Vigorelli »

automatique. Crochet im-blo-cable. Garantie 10 ans. Reprise de votre ancienne machine dans n'importe quel état, 200 fr. à 500 fr. Envoi: 2 semaines à l'essai. Location: leasing dès 19.50 par mois. Demandez offre à Agence Vigorelli, Yverdon, tél. (024) 2 85 18. P 93 E

L'annonce reflète vivant du marché

ESSAI GRATUIT!

Pourquoi ne pas louer un Medex de Luxe? Quelques minutes de massage, deux fois par jour, pour obtenir une silhouette admirable et rester en excellente forme.



Dès 90 cts par jour, une séduisante beauté!

Envoyez le coupon ci-dessous à: H+M SA pour Machines, 102, avenue d'Essallens, 1000 Lausanne

Sans engagement, envoyez-moi votre documentation

Coupon

Nom _____

Prénom _____

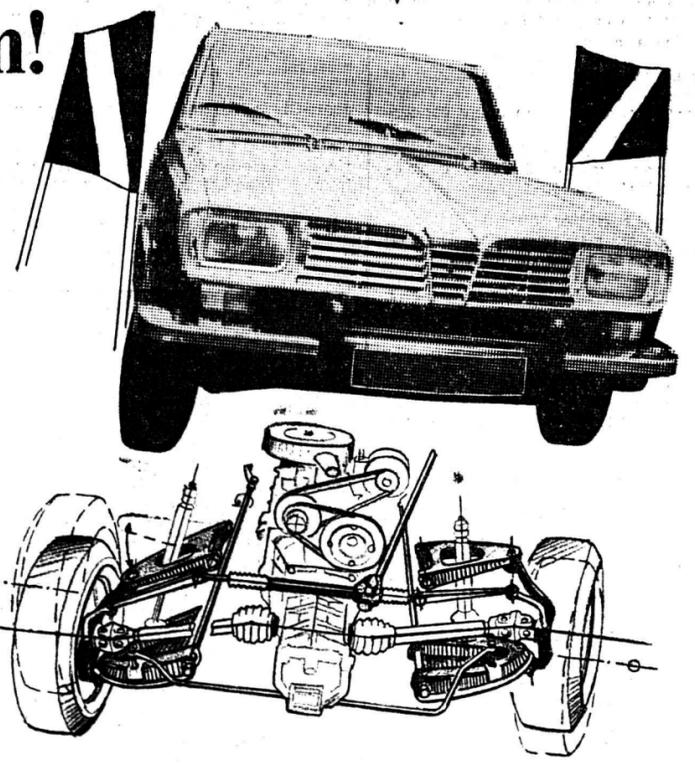
Adresse _____

Localité _____

NR 5-11

Championne de slalom!

La tenue de route est la spécialité des Renault, et, à plus forte raison, celle de la Renault 16. Son groupe moto-propulseur compact, placé à l'avant, lui assure une adhérence parfaite, même en hiver.



Cette technique permet une position idéale du centre de gravité de la Renault 16, donc une exceptionnelle tenue de route. La pièce la plus lourde, le moteur, est placée, longitudinalement, le plus près possible du milieu de la voiture selon les principes de construction les plus modernes. Grâce à cette répartition judicieuse des masses, la force de traction est utilisée au maximum: d'où, la supériorité de la Renault 16 sur les routes d'hiver.

RENAULT 16 à partir de fr. 6290.

Envoyez-moi la documentation sur la Renault 16 1875

Veuillez aussi m'indiquer des facilités de paiement de la

Credit Renault

Marché de qui convient

Adresser: _____

Ville: _____

A envoyer à: **RENAULT-INFORMATION**

9100 Renard

BON

20 01

NV



MARTIGNY ET LE PAYS DES DRANSES

QUE SE PASSE-T-IL A LA MADELEINE ?

CHATELARD-FRONTIERE. — Depuis bientôt cinq mois, l'entreprise adjudicatrice des travaux de correction de la route Trient-Châteldard, dans la région du pont de la Madeleine, a mis en place ses installations de chantier. Il semblerait donc que l'ouvrage devrait être mené tambour battant.

Or il n'en est rien.

L'autre jour encore, deux automobilistes s'adressaient à nous pour avoir des explications.

« Un chantier où l'on ne voit personne — ou presque — disaient-ils; un chantier rendu dangereux par le rétrécissement de la chaussée qui menace de s'écrouler côté rivière. Le croisement de deux voitures automobiles ne peut se faire qu'au ralenti; celui de deux poids lourds est impossible. Les chauffeurs de cars en savent quelque chose ».

Ces deux interlocuteurs ont raison de rouspéter car on en vient à se demander ce qu'il adviendra, l'an prochain, lorsque les transports en direction des chantiers d'Emosson auront pris des proportions gigantesques; lorsque des Mack, des Euclid emploieront cette voie de communication.

Quant à nous, nous nous étonnons que le Service des ponts et chaussées n'ait pas pris la décision de terminer une fois pour toutes cette route de Trient à la frontière française. L'adjudication des travaux n'a été faite que jusqu'au pont de la Madeleine alors qu'il eût été fort simple, nous semble-t-il, de profiter de la présence des installations de chantier et de « pousser » jusqu'à l'entrée du village.

Ceci pose certains problèmes à l'entreprise.

En effet, elle doit mettre en place un mur de soutènement en cyclopéen long de 150 mètres environ et mesurant 9 m. de haut avec une largeur de 2 m 50 à la base. Pour ce faire, on devra aller quérir les blocs de pierre en territoire français et les conduire sur place... alors qu'il aurait été sim-



Cette photo prise en semaine confirme les dires des automobilistes: personne sur le chantier. On remarque l'étréoussse de la chaussée; on devine le danger qu'il y a à s'écarter du côté du talus bordant l'Eau-Noire.

ple de les prendre dans la Tête de la Madeleine qu'on devra mimer par la suite pour élargir la chaussée.

Pourquoi ne pas avoir voulu — c'est le cas de le dire — faire d'une pierre deux coups? **Em. B.**



Telle se présente aux yeux des touristes étrangers l'entrée en Suisse du côté de Châteldard. Ce n'est pas très engageant. Au milieu de la photo, on distingue le pont de la Madeleine, point terminus du lot actuellement en chantier.

Automobiliste chanceux

MIEVILLE. — Hier soir, entre La Balma et Miéville, près de la station Avia, un automobiliste, M. Jean-Pascal Moulin, au volant d'une Fiat 2300, qui circulait en direction de Vernayaz, a perdu la maîtrise de son véhicule, la chaussée étant mouillée.

L'automobile est sortie de la route, à droite, et a été entièrement démolie.

Par un extraordinaire concours de circonstances, la machine zigzaguant n'a touché aucun véhicule venant en sens inverse et M. Jean-Pascal Moulin se tire de l'aventure sans une égratignure.

Assemblée bourgeoise et naturalisation

FINHAUT. — Dimanche, l'assemblée bourgeoise a accepté la demande de naturalisation de M. E. Pfeiffer, d'origine autrichienne, établi depuis 20 ans en Suisse et marié à une ressortissante de la commune.

Elie a entendu ensuite un exposé du président de la commune, M. G. Vouilloz, sur les démarches en cours concernant la vente de l'alpage d'Emosson, de même que sur celles entreprises pour le renouvellement de la concession avec les CFF.

On peut regretter que les citoyens n'aient pas été plus nombreux. Dans un mois il n'en sera pas de même.

MONTHEY

Programme du parti conservateur chrétien-social

Dans le cadre du plan d'organisation concernant les élections communales 1968-1969, les membres et sympathisants du parti CCS retiendront les dates du programme de la semaine.

Mercredi 6 novembre

Assemblée régionale de Choëx à 20 heures, salle de l'école.

Les dames et demoiselles sont cordialement invitées.

Judi 7 novembre

Stamm au local du parti à 20 heures.

Vendredi 8 novembre

Table ouverte, local du parti, à 20 h. Thème: affaires publiques et problèmes communaux, éditité et urbanisme.

Nous invitons toutes les personnes, membres et sympathisants du parti CCS à participer activement à ces réunions qui sont d'un intérêt tout particulier à la veille des élections communales.

Le programme de la semaine suivante sera publié dans le journal de samedi - dimanche 9 - 10 novembre.

SION ET LE CENTRE

Musée cantonal d'histoire naturelle

Connaissance de l'Amérique du Sud

SION. — L'Amérique latine a passé pendant longtemps inaperçue des Européens. Ceux-ci, préoccupés avant tout par les problèmes de l'après-guerre et par l'évolution soudaine de l'Afrique et de l'Asie où ils comptaient de nombreuses colonies, oublièrent presque totalement l'existence d'un continent qui, actuellement, abrite 230 millions d'individus (ils seront 600 millions à la fin du siècle) et qui est le théâtre d'événements significatifs.

Ce n'est qu'au cours de ces dernières années que l'on note, ici et là, un intérêt de plus en plus marqué pour l'Amérique latine, encore que l'on a trop souvent tendance à envisager toutes les républiques du continent sous le même angle du fait qu'elles parlent l'espagnol (le Brésil mis à part), et qu'elles ont une histoire et une religion communes, imaginant que les problèmes de l'une sont obligatoirement ceux des autres, ce qui n'est vrai que dans une certaine mesure.

Pendant près de huit années, M. Jean-Christian Spahni, ethnologue, collaborateur du Musée d'ethnographie de Genève et du Musée de l'homme de Paris, de la Radio et Télévision suisse, auteur de nombreux ouvrages scientifiques, a parcouru en train, en autobus, en automobile particulière, en bateau,

en pirogue et même à pied plus de 100 000 kilomètres, se rendant jusque dans les lieux les plus retirés, partageant la vie quotidienne des habitants et conduisant ses enquêtes dans les couches les plus diverses de la société.

Spécialiste de l'artisanat, M. Spahni a rapporté de ses voyages une collection très riche d'objets fabriqués par les artistes populaires des républiques du continent. Qu'il s'agisse de pièces en bois, en métal, en paille tressée, de céramique ou d'étoffes tous ces témoignages appartiennent au patrimoine le plus authentique des peuples de la cordillère des Andes et de la forêt tropicale. D'où l'importance de l'exposition que le Musée cantonal d'histoire naturelle de Sion a accepté de présenter du 8 au 24 novembre.

Au cours de cette manifestation, M. Spahni prendra à plusieurs reprises la parole et entretiendra son auditoire des graves problèmes économiques, sociaux et politiques que doivent affronter la plupart des nations sud-américaines. L'augmentation de la population, l'abandon des campagnes, la réforme agraire, la faim et la misère, l'industrialisation, le drame de la jeunesse et l'intégration de la population indigène: tels sont quelques-uns des thèmes qui seront abordés et suivis d'une discus-

siou à laquelle chacun sera appelé à participer. Ces conférences, destinées au public et aux étudiants des lycées, seront accompagnées de la projection de clichés et de films en couleurs. Des visites commentées de l'exposition, sous la conduite de M. Spahni, ont été prévues. Enfin, les objets exposés seront mis en vente à des prix très abordables.

Nomination aux PTT

SION. — Facteur postal I à Aigle: **François Tauxe.** — Dame-aide d'exploitation I à Brigue: **Heidi Grossen.** — Dame-aide d'exploitation I à Verbier-Mondzeu: **Christine In-Albon.** — Facteur postal II à Aigle: **Michel Grangier.** — Facteur postal II à Monthey: **Fernand Grenon.** — Dame-aide d'exploitation II, à Monthey: **Marie-Paule Gex-Fabry.**

A tous et à toutes nos félicitations.

Une « cape » pour les patrouilleurs scolaires



SION. — Les patrouilleurs scolaires se sont vus attribuer une jolie cape en guret pour se protéger contre la pluie.

Comme celle-ci est de la partie depuis quelques jours et que durant la

mauvaise saison qui est à notre porte, les journées de pluie et de neige seront nombreuses, ce manteau protégera très bien les « anges de la route ».

Ils méritaient ce petit complément d'équipement.



Avec les « 4 juniors »

SION. — L'ensemble suisse bien connu, les « 4 Juniors », vient de quitter notre ville. C'était son premier passage à Sion.

Il se produira à Davos durant la saison d'hiver, et nous aurons certainement l'occasion de le revoir en Valais au printemps.

Laissez-vous séduire par le charme et l'ambiance scandinaves



Service en porcelaine, peint main, modèle en grès et faïence.

Mille suggestions

Mille cadeaux

Exposition - Entrée libre

BOUTIQUE SCANDINAVE
 SION : AVENUE DU MIDI
 MARTIGNY : RUE DE LA POSTE

Vacherin Mont d'Or



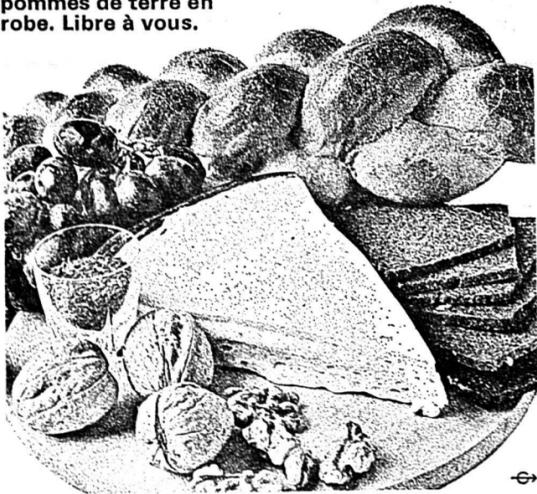
Originaire du Jura vaudois, plus précisément de la vallée de Joux

Uniquement fabriqué en hiver, le vacherin Mont d'Or a la forme d'une galette couverte d'une peau ondulée et cerclée d'écorce de sapin foncée.

Sa pâte est onctueuse, semblable à celle d'un fromage à la crème, irrégulièrement trouée et coulante à maturité. Son goût, crémeux et doux, reste fin et délicat, même lorsqu'il est mûr à point.

Le vacherin Mont d'Or est soumis, plusieurs fois par an, à un contrôle rigoureux, effectué par des experts, des gourmets, qui s'assurent de sa conformité avec des normes de qualité très strictes. Ce n'est qu'après avoir passé cet examen avec succès qu'il a droit au label suivant:

Le vacherin Mont d'Or se sert par exemple avec des noix ou du pain complet. Cela ne vous tente-t-il pas? Vous le préférez peut-être avec des pommes de terre en robe. Libre à vous.

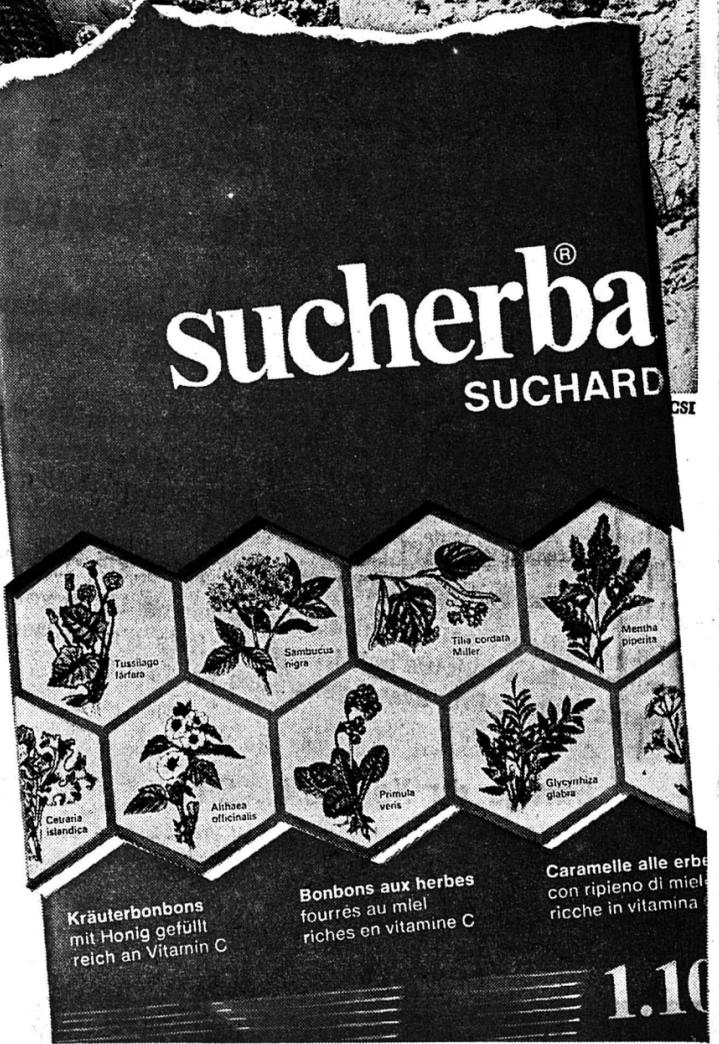
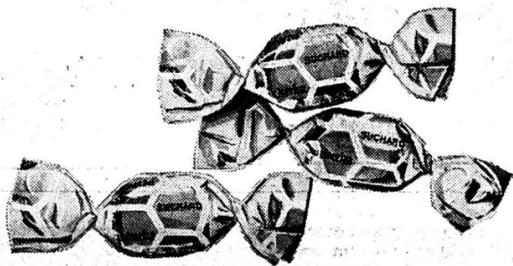


annonces 3 71 11



Sucherba, c'est refaire le plein de tout ce qui est bon

Respirer le grand air à pleins poumons. Vivre la vraie vie. Savourer les parfums de la nature... C'est tout ça Sucherba, bonbon aux herbes, fourré au miel, riche en vitamine C.



On cherche à acheter

terrain pour bâtir une villa

régions : Gravelone, Champlan, Diolly, La Muraz.

Faire offre écrite sous chiffre PA 21202, à Publicitas, 1951 Sion.

A vendre beaux meubles de styles divers très beau salon Ls XV, corbeille

Ravissant salon cabriolet Louis XV, couvert de beau velours fond bleu avec motifs.

Divers fauteuils Louis XIII, Louis XV, et divers. Belles commodes Louis XV, Louis XVI, semainier, secrétaires, tables, chevets, glaces, vitrines Louis XVI, petits meubles, lits de repos, canapés.

Grand choix de jolis meubles.

Maison ALBINI - SION
 44, sommet du Grand-Pont.
 Téléphone (027) 2 27 67.

Mme R. Héritier.

A la même adresse : très belle chambre à coucher à deux lits mi-modernes, état de neuf.

Comptoir musical

l'achat d'un instrument de musique chez



ne pose pas de problème, vous pouvez par la suite le faire réparer en toute confiance.

Seul un spécialiste peut vous garantir un an une remise à neuf.

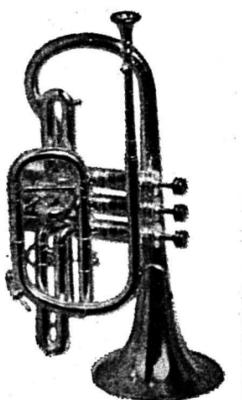
Instruments fanfares et harmonies

Seulement les instruments de grandes marques :

Courtois - Besson - Selmer - Couesnon - Buffet
 Crampon

F. VESIN, rue Centrale - BEX

Tél. (025) 5 11 38



NOUVELLISTE, le journal du sportif



Etat, cantons, communes, entreprises

Vos véhicules destinés à répandre le sel et le sable seront-ils attaqués par la corrosion ?

A la fin de l'hiver dernier, les dégâts sur les véhicules étaient considérables. Une seule exception : la Land-Rover qui ne rouille pas. Pourquoi ?

Toute la carrosserie de la Land-Rover et l'intérieur du véhicule sont construits en aluminium ou galvanisés. Le châssis, lui, est trempé dans un bain anti-corrosif qui protège la Land-Rover pendant toute la vie du véhicule.

La Land-Rover tracte des remorques jusqu'à 5 tonnes.

La Land-Rover est le meilleur investissement que vous puissiez faire aujourd'hui. Longévité, frais d'amortissements réduits. Prix avantageux : dès Fr. 14 000.—

Non ! si vous utilisez une



Garage du Nord S.A., Sion,

téléphone 23444

Sous-agents : Garage Transalpin, Martigny-Croix, tél. (026) 2 28 24 — Garage Elite, Sierre, tél. (027) 5 17 77 — Garage Mondial S.A., Brigue, tél. (028) 3 17 50. Garage Bruttin Frères, Noës.

Dès 698 francs

MENAGEZ votre linge dans une machine à laver



Toujours à l'avant-garde - Toujours avantageux



Hoover « 91 »	Fr. 1490.—
Hoover « 45 »	Fr. 698.—
Hoover « 90 »	Fr. 1290.—
Hoover « 78 »	Fr. 1390.—
Hoover « 88 »	Fr. 1590.—
Machine à laver la vaisselle	dès Fr. 998.—

Demandez nos conditions avantageuses

Le magasin spécialisé vous conseille mieux !

Jean-Claude Buchard

Quincaillerie-Sports, 1912 Leytron, Tél. (027) 8 71 86 - 8 73 37

Comptoir Fully S.A.

1926 Fully, Tél. (026) 5 36 18

Ernest Glassey

appareilleur, 1961 Basse-Nendaz, Tél. (027) 4 52 38

Michel Germanier

appareilleur, 1961 Premplaz-Conthey, Tél. (027) 8 17 22

Henri Rumpf

1968 Evolène, Tél. (027) 4 62 64, appareils ménagers

André Galetti

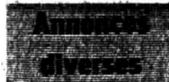
appareils ménagers et service officiel Hoover, rue Pottier 5, Monthey, Tél. (025) 4 18 20

P 1587 L

LOTERIE ROMANDE

plus que 4 jours !

à Laconnex (GE)



Pas d'imprudences Véronique !

de Denise Noël

Ils comprirent le message. Du reste, par déférence envers la vieillard, personne n'avait protesté. Colin avait de bonnes raisons pour ne rien dire. Quant aux autres, ils commençaient à trouver fastidieux l'interrogatoire et parfaitement inutiles les détails dans lesquels l'adjudant se perdait. Une envie de s'amuser aux dépens du représentant de l'ordre commençait à germer dans leur esprit.

A l'étincelle malicieuse des regards, un observateur averti eût deviné qu'en insistant il risquait de perdre une partie de son prestige. Mais l'adjudant s'accrochait à ses théories comme un dogue à la gorge de ses victimes. D'après les premières constatations, une éraflure toute fraîche sur les tuiles faitières du mur qui longeait la venelle et des traces de pas encore visibles dans l'allée de la sapinière prouvaient que l'escalade des voleurs avait eu lieu tout près du jardin de l'hôtel.

A quel moment de la nuit ? C'était difficile à déterminer. M. Delaruelle, qui affirmait avoir eu une syncope en découvrant la

disparition de ses Van Gogh, n'avait prévenu la gendarmerie qu'au petit jour. En regagnant sa chambre, il avait regardé machinalement la pendule Régence située juste sous la place claire laissée par les tableaux. Elle marquait minuit. Mais c'était une pièce de musée dont le mouvement trop sensible s'arrêtait à la moindre vibration. A l'aube, comme elle continuait de marquer la même heure, l'adjudant en avait conclu que le vol pouvait avoir eu lieu aussi bien à minuit qu'à trois heures du matin. Et il s'acharnait à découvrir le moindre incident qui eût pu survenir pendant ce laps de temps.

— Donc, au cours de votre promenade, aucun de vous n'a ouvert cette porte ? insista-t-il.

Sa lourdeur maladroite déclencha immédiatement un feu roulant de plaisanteries.

— Nous n'avons poussé que les portes du rêve.
— Sans mettre la clé dessous.
— Ni écouté derrière.
— Ni regardé par le trou de la serrure.
— « Et ces portes, Seigneur, n'obéissent qu'à moi !... » pasticha Christophe d'un ton de tragédie.

Les rires fusaient, incoercibles.

Ecarlate de fureur, l'adjudant croisait les bras.

— Vous avez bientôt fini de vous payer ma tête ? tonna-t-il d'une voix qui domina le tumulte. Que je découvre un seul mensonge dans vos dépositions et je vous promets que ça vous coûtera cher. Ladeuil ! ajouta-t-il en se tournant vers son second. Tu notes bien tout ce qui est dit ?

Ladeuil notait.

L'adjudant s'adressa alors au veilleur de nuit complètement éberlué.

— Vous le gardien, est-il exact que vous soyez venu chercher M. Stanford au cours de la soirée ?

— Oui, monsieur l'adjudant, pour une communication téléphonique de Londres.

— A quelle heure ?

— Une heure moins le quart. Je m'en souviens parce que M. Stanford n'a raccroché que vingt minutes plus tard et que je me suis dit : « Il va sentir passer la note, son correspondant ! »

Après ça, M. Stanford est allé retrouver ses amis.

— Je vous remercie, dit brièvement le sous-officier.

Puis, pivotant vers les jeunes gens qui, la mine faussement contrite, venaient de s'aligner au garde-à-vous, il les interpella d'un ton sec :

— Etes-vous partis tard de l'hôtel ?

Bernard sortit du rang. Ses yeux plissés évoquaient ceux d'un vieux paysan matois.

— Tard pour la soirée, monsieur l'adjudant. Tôt pour la matinée. Ça dépend du point de vue...

Le brave homme de veilleur se hâta de détourner l'orage.

— Lorsque ces jeunes gens ont quitté l'hôtel, deux heures sonnaient à l'église.

— Sont-ils partis ensemble ?

— Oui, sauf Mlle Sylvie et M. Stanford qui demeurent ici et qui ont aussitôt regagné leurs chambres.

Le gendarme reporta son attention sur le groupe. La barre sombre de ses sourcils se fit encore plus menaçante.

— En sortant d'ici, qu'avez-vous fait ?

Copyright by Comospress

(A suivre)



SION ET LE CENTRE

Du plan Wahlen... à l'agriculture 1968

SION. — Les personnes d'un certain âge se souviennent encore du plan Wahlen. Les paysans de l'époque ont répondu favorablement à l'appel lancé par l'autorité fédérale. Il s'agissait de mettre en culture le plus de terrains

possibles. Les terres aptes à recevoir une culture ont été défrichées, drainées, préparées.

C'était une question de survie. Tout dernièrement, un producteur de Savièse, dans un article « Relations ville-campagne » (article paru dans notre journal du 30 octobre 1968), rappelait très judicieusement les efforts consentis par les paysans durant la guerre. Il rappelait la situation de l'agriculture en 1968 et les difficultés innombrables rencontrées pour écouler les produits.

UN EXEMPLE TYPIQUE

La semaine dernière, des wagons et des wagons de pommes de terre, arrivés en gare de Sion, ont été pris en charge par des camionneurs pour être distribués dans les différentes communes du centre.

Il s'agissait des pommes de terre à prix réduit qui sont vendues à la population, suivant un critère imposé.

Il y a quelques années il aurait été impensable de songer à acheter des pommes de terre dans les villages de la montagne.

Chaque famille avait son petit jardin, son champ. Elle cultivait les légumes, les pommes de terre.

ÇA A EU PAYE

MAIS ÇA NE PAYE PLUS

Le sketsch de Fernand Reynaud vient immédiatement à l'esprit. Ses considérations humoristiques ne s'appliquent que trop à la situation existante.

Mais il faut admettre qu'aujourd'hui il n'est plus possible de cultiver, d'une façon rentable, son petit lopin de terre. Il est indispensable de revoir toute la structure des exploitations de montagne. Pour l'heure, nous ne sommes qu'au stade de quelques tentatives de réorganisation.

Mais les producteurs de la montagne ne doivent pas attendre que la collectivité leur apporte le grand remède. Le premier effort doit venir des producteurs eux-mêmes.

Nous sommes à un important tournant. Celui-ci doit être pris afin d'éviter tout accident, du moins toute surprise.

Université populaire - Sion

Lundi 4.11.68 :

18.15 Salle Supersaxo
Science et Vie par l'abbé Schwery, physicien, et Paul Morend, chimiste.
Cours d'introduction : montage audio-visuel.

20.15 Salle Supersaxo
Medizin par le Dr O. Zenklusen. Entstehung des Lebens.

Mardi 5.11.68 :

20.15 Ecole normale des garçons
Cinéma par Hermann Pellegrini, critique de cinéma et professeur au collège de Saint-Maurice. « Chronique d'un fou » de Karel Zeman.

Mercredi 6.11.68 :

18.15 Salle Supersaxo
La littérature qui se fait, par M. Maurice Zermatten, écrivain.
20.15 Salle Supersaxo
Mycologie par M. le Dr J.L. Nicod de Lavallaz, professeur à Lausanne.
Connaissance des champignons.

Du travail pour les cantonniers et un danger pour les usagers



SAINT-MARTIN. — Les abondantes pluies — qui fort heureusement n'ont pas provoqué des catastrophes chez nous — ont été la cause de glissements de terrain et de chutes de pierres. Presque toutes nos routes de montagne connaissent ce même phénomène. Si les cantonniers ont beaucoup de travail pour débarrasser la terre et les pierres, il est recommandé à tous les

usagers de circuler avec une grande prudence.

A un virage ils peuvent se trouver en présence d'un bloc de rocher.

Les routes sont également jonchées de feuilles.

La vitesse doit être réduite eu égard à ces dangers.

NOTRE PHOTO. — Les blocs se sont détachés du talus.

PLUS AUCUN PROBLEME !



SION. — A l'heure actuelle le transport d'une lourde caisse ne cause plus de problème.

Une grue la pose avec une grande facilité sur l'embrasement de la fenêtre. Il est facile de l'introduire ensuite dans le bureau.

En deux temps, trois mouvements, le tour est joué.

Autres temps, autres moyens !

Spectacle de variétés

CHAMOSON — Samedi 9 novembre, à la salle Concordia, se déroulera un grand spectacle de variétés organisé par le Saturnin-Club de Sion avec la participation de Jean-Marc Bagnoud, Anne-Marie Buttet, Bernard Gay, Didier Fardel, Roger Terrani, Gérard Pugin, Jérôme Veuthey et les Météor Band.

Deux excellents chanteurs lausannois, vedettes des disques, Ted Robert, le troubadour de la chanson et Jean Miguel se produiront également pour la plus grande joie des fervents de la bonne chanson.

Un fidèle serviteur de l'Etat

SION. — Nous apprenons avec plaisir que M. Emile Arlettaz, adjoint au chef de Service de l'enseignement primaire et ménager, vient de fêter ses vingt-cinq ans d'activité à l'Etat du Valais.

Nous profitons de l'occasion pour le féliciter et lui souhaitons encore de nombreuses années de service.



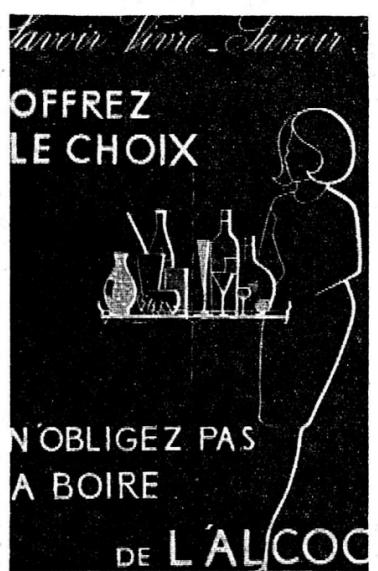
Télévision scolaire: l'alcoolisme

SION. — Cet après-midi à 14 h 15 et mercredi à 9 h 15 et 10 h 15 la TV romande présentera l'émission TV scolaire sur le thème : « L'alcoolisme, cette maladie ! ».

Cette émission, présentée et adaptée par Mme Dr G. Burgermeister, responsable de la section « Education sanitaire » du service de santé de la jeunesse à Genève, et réalisée par le Dr N. Schenker, est destinée aux élèves de 12 ans et plus.

Il est heureux que le problème de l'alcoolisme soit traité avec les élèves. Même chez nous c'est plus qu'un problème, c'est un fléau.

Que de personnes déçues, que de familles dans la misère, que de soucis pour les autorités tout simplement à cause de l'alcool.



LES BUTS RECHERCHES

Cette émission recherche les buts suivants :

1) Cette émission ne prétend pas faire le tour du sujet de l'alcoolisme, elle n'en présente qu'un des aspects.

2) Plutôt que de risquer de rebuter notre jeune public par une première approche trop complète ou moralisante, nous avons préféré lui inculquer une ou deux vérités de base, espérant frapper son esprit de façon durable par une démonstration filmée sur l'animal d'une rigoureuse objectivité.

3) Il s'agit de préparer la génération future adulte à replacer le problème de l'alcool dans son contexte médical en le rattachant à d'autres sujets scientifiques et d'éviter ainsi, dans la mesure du possible, la réaction de refus si caractéristique de l'adolescent face aux « conseils » venant du monde adulte.

M. Alfred Kramer conseiller communal se retire

SION. — Nous apprenons que M. Alfred Kramer, conseiller communal, vient de faire connaître sa décision de ne pas revendiquer le renouvellement de son mandat.

Il a fait parvenir une lettre dans ce sens au président du parti radical de Sion.

M. Alfred Kramer, est membre du Conseil depuis deux législatures. Membre du parti radical, il représentait la paroisse réformée. Il a fait partie de plusieurs commissions s'occupant plus spécialement des débits de boisson.

Homme conciliant, d'une parfaite honnêteté, il a rempli son mandat avec compétence et en faisant preuve de beaucoup d'intérêt pour la chose publique.

LA LETTRE DU CHASSEUR

IL FAUT INTRODUIRE le « boutonage » du chamois

J'ai entendu dire que le service cantonal aurait été assez près de se rallier à l'idée d'introduire le boutonage du chamois pour la saison 1968, car il est bien placé pour se rendre compte que les hécatombes qui se font chaque année ne peuvent que compromettre l'avenir de ce gibier.

Pourtant la campagne 1968 a continué de plain-pied celle de 1967, et le pis est que l'éterle — le jeune chamois à qui on n'a pas laissé le temps de proliférer — n'a plus été placé sous la protection de la loi.

La raison en est que la fédération a opposé un non résolu au contingentement. De ce fait tout se passe comme si le service de la chasse était dans sa main, alors que j'ai toujours cru que les chasseurs faisaient des projets et que l'Etat décidait.

Je vois que je me suis fait beaucoup d'illusion. Les chasseurs sont plus décidés que jamais à ne pas se prêter à des mesures restrictives. Je me suis attaqué à un roc, mais cela ne saurait m'empêcher de dire et de répéter que nous sommes en train de gaspiller notre patrimoine cynégétique. Cette manière de mener la chasse est véritablement stupéfiante.

Quel est le bilan exact de la dernière saison ? Je sais d'avance que je ne pourrai accepter de confiance les chiffres indiqués car ils ne correspondront pas à la réalité. Trois mille chamois

sont tombés, cela est sûr et certain, mais les furieux défenseurs de la chasse libre d'en démordront pas, car pour eux la protection du gibier ne présente pas un bien grand intérêt. Il me paraît au contraire consternant que l'on puisse abattre tant de chamois, car je suis intimement convaincu pour ma part que le cheptel n'est pas en mesure de supporter une pareille saignée. La diminution des chamois sera spectaculaire ces prochaines années si les prélèvements annuels se poursuivent à ce rythme.

Pour le chevreuil c'est encore plus lamentable. Sa chasse a duré vingt jours cette année, ce qui n'existe dans aucun canton. Ainsi, de propos délibéré, on prend en haut lieu les risques de décimer d'un seul coup un cheptel qui avait mis trente ans pour se constituer. N'est-ce pas ahurissant ?

La solution est claire comme le jour. Le boutonage a encore de sérieux destructeurs — il y a des avocats pour toutes les causes ! — mais c'est seulement par ce moyen qu'on résoudra le problème de la chasse en Valais.

Je souhaite donc, sans l'espérer, que la limitation du tir du chamois soit introduite en 1969. L'Etat se doit d'y songer, car il est responsable des affaires de la chasse — cela ne saurait être contesté — comme son rôle est de veiller à la sauvegarde de la faune sauvage.

P. B.

MONTHEY - Dancing

Aux Treize Etoiles

THE GRAZI GENTLEMEN

en direct du Piccadilly.

En attraction : Farida, Diana et Ketty, trois filles « COMME ÇA » !!!

Tenue correcte exigée.

M. Buttet, (025) 4 24 08.

Paresse intestinale

Prenez au repas du soir un à deux Grains de Vals. Ils régularisent doucement les fonctions digestives et intestinales, décongestionnent le foie, éliminent les toxines. Vente en pharmacies et drogueries.

Chaque soir : Grains de Vals
Chaque jour : Bonne santé

	Compte courant	Comptes/ livrets de dépôt et de placement	Obligations de caisse
Disponibilité de l'argent L'avoir doit être en tout temps entièrement disponible	<input type="checkbox"/>		
une certaine somme doit être disponible		<input type="checkbox"/>	
L'argent peut être placé pour 3 ans ou davantage			<input type="checkbox"/>
Intérêt			
L'importance du taux est secondaire	<input type="checkbox"/>		
Un bon intérêt est souhaité		<input type="checkbox"/>	
Un bon intérêt est déterminant			<input type="checkbox"/>
Utilisation du compte Paiement des factures commerciales ou privées, achat régulier de titres	<input type="checkbox"/>		
Constitution d'un capital-épargne		<input type="checkbox"/>	
Placement de capitaux à moyen terme			<input type="checkbox"/>

Comment placer votre argent à la SBS?

Marquez d'une croix les cases qui correspondent à vos besoins. Le compte indiqué en tête de colonne est celui qui vous est utile.

Si vous avez placé des croix dans deux ou même trois colonnes, il est alors probable que la solution idéale pour vous soit une combinaison de plusieurs comptes. En agissant ainsi, vous utiliserez de la manière la plus rationnelle et la plus fructueuse les possibilités de chaque compte. Quels sont leurs avantages?

Le compte courant est un compte utile et très pratique. Des formules simples vous permettent d'effectuer vos paiements personnels ou commerciaux. Vous y faites aussi virer les sommes qui vous sont dues, votre salaire par exemple. La totalité de votre avoir y est en tout temps disponible; aussi le taux d'intérêt est-il réduit.

Les livrets, les comptes de dépôt et de placement servent à constituer votre capital. Les économies placées s'accroissent sensiblement grâce à un taux d'intérêt appréciable. Si vous avez besoin d'argent, vous pouvez par exemple retirer de votre compte de dépôt un montant allant jusqu'à Fr. 10 000.- par mois; seul les retraits plus élevés exigent un préavis.

Les obligations de caisse offrent un rendement encore meilleur. La banque est votre débitrice. Vous investissez dans les obligations de caisse des montants que vous n'utiliserez pas pendant 3 ans et davantage.

Avez-vous trouvé votre compte? Ou préférez-vous vous renseigner auprès de la Société de Banque Suisse? Ses conseillers trouvent la solution qui correspond le mieux à vos intérêts et à vos exigences.



1872

SOCIÉTÉ DE BANQUE SUISSE

Schweizerischer Bankverein

CARTES DE LOTO

Séries de 60, 120 et 240 cartes
4 teintes différentes

livrées immédiatement, franco domicile dans tout le canton
Téléphoner ou écrire à

IMPRIMERIE GESSLER S.A. SION

Pré-Fleuri

Tél. 027 / 2 19 05 - 2 31 25

Nouveau

Maintenant...

GENÈVE-TOKYO

4 services hebdomadaires par Coronado Jet

SWISSAIR →

Départ:
mardi - mercredi - vendredi - dimanche

Renseignements, réservations et billets auprès de votre agence de voyages IATA ou de Swissair.



Sèche-cheveux Solis:
3 ans de garantie

à partir de Fr. 31.80

P 15 Z

A vendre

1 Volvo Sport

1 Morris 850

1 grue hydraulique

Atlas 3000

pour montage sur camion.

Pour tous renseignements et offres, s'adresser au GARAGE GATTONI, 1870 MONTHÉY, tél. (025) 4 16 61.

P 21308 S

Pour cause de transformations

nous cérons à des prix très avantageux :

congérateurs bahuts et armoires

neufs et marques très réputées. Garantie 5 ans sur tout le groupe compresseur

C. VUISOZ-DE PREUX - GRONE
Tél. (027) 4 22 51.

A vendre, pour la nouvelle culture haute de la vigne

tuteurs scies

de toutes dimensions

tuteurs

pour toutes autres plantations, ronds et sciés, de toutes dimensions.

Pour renseignements, s'adresser à Dely frères, Les Gorges du Durand, 1931 Les Valettes, Boverrier. Tél. (026) 2 20 99.

P 90017 S

Congérateurs

270 litres, 598 francs ; 370 litres 798 francs.

Nombreux autres modèles, garantie 5 ans sur le groupe compresseur.

ARTS MENAGERS MARET SION

Tél. (027) 2 35 41.

Dès 100 francs

TELEVISEURS

d'occasion, en parfait état de marche.

Facilités de paiement.

Tél. (027) 2 19 01, SION.

P 20850 S



Grain de sel
Les uns
et les autres...

— Un lecteur de la région de Sion me disait il y a quelques jours : « Vous devriez écrire un "grain de sel" pour inviter les gens à mieux s'entraider. Il me semble que l'on perd de plus en plus cette notion et que chacun vit davantage pour soi sans trop se préoccuper du voisin. Les gens deviennent égoïstes. Ils ne songent qu'à leur confort, à leurs aises, à leur bien-être. Ils oublient qu'il existe encore des familles dont le père et la mère sont malades ou dans l'incapacité de faire face à leurs problèmes pour des raisons indépendantes de leur volonté. Chacun de nous doit regarder s'il peut intervenir efficacement et avec discrétion dans des cas tragiques. Intervenir ou les signaler à qui de droit, car certaines personnes se trouvant aux abois n'osent pas faire état de leur misère... »

— Ce lecteur n'a pas tort.

— Certainement pas. On doit constater, en effet, que la plupart des citoyens ne songent qu'à mettre du beurre dans leurs épinards, qu'à amasser de l'argent, sans se soucier de la collectivité, et moins encore des familles plongées dans la détresse et dans lesquelles on se prive parfois de l'essentiel, c'est-à-dire d'une nourriture saine leur apportant les calories nécessaires.

— Aujourd'hui, le monde est plus matérialiste qu'il ne l'était naguère. Cette constatation on peut la faire dans tous les pays du monde, notamment en Amérique où les citoyens ne sont plus classés en fonction de leur honorabilité mais selon leur portefeuille.

— Nous n'en sommes pas encore là chez nous.

— Non, j'en conviens, mais nous y arrivons lentement.

— Notre ami s'émeut à juste titre. Toutefois, Ménandre, si nous disons que de nombreuses personnes ne songent qu'à elles et aux richesses qu'elles peuvent accumuler, il faut aussi savoir que les Valaisans ne peuvent pas être mis, dans l'ensemble, au rang des égoïstes. Il y a encore, dans notre canton, des âmes sensibles et des cœurs généreux. Nous avons de nombreuses œuvres de bienfaisance qui peuvent agir grâce à des dons provenant de notre population. Nous connaissons des groupes d'hommes et de femmes qui se penchent avec sollicitude sur la misère d'autrui. Nous savons que des familles dans la gêne sont très discrètement dépannées par l'entremise de citoyens très attentifs et pleins de bonté. Mais il est bien entendu que les actes de charité ne font pas l'objet de publicité tapageuse. D'autre part, il n'est pas facile de déceler des cas de misère cachée, si bien camouflés que même les offices sociaux les ignorent. Alors, je pense qu'il est du devoir de chacun de les signaler. Ensuite seulement on peut voir comment il est possible de procéder au sauvetage de ceux qui sombrent malgré eux, victimes d'événements imprévisibles.

Isandre

Récital de musique tchèque par Mme Feiferova

SION. — A la fin du mois de septembre dernier, 27 réfugiés tchèques arrivaient. Parmi ces réfugiés se trouvait Mme Dr Olga Feiferova, de Pilsen, docteur en psychologie et professeur de piano.

Aujourd'hui la plupart de ces réfugiés ont trouvé chez nous un emploi, une occupation. Mme Feiferova, qui est veuve, avec un fils de 11 ans, cherche toujours un emploi qui corresponde à sa formation, à ses titres.

UNE HEUREUSE IDÉE

Dans l'intention de mieux faire connaître certains compositeurs tchèques, et aussi pour faire apprécier la musique de son pays, Mme Feiferova a décidé de donner un concert. Celui-ci aura lieu le mercredi 6 novembre à 20 h 30 à la chapelle du conservatoire cantonal.

PROGRAMME DU RECITAL

1. B. Smetana : Polka, Mi b majeur. Souvenir de Pilsen
2. A. Dvorak : 2 Silhouettes, No 11-12.

3. V. Novak : Eglogues op. 11 : a) allegretto ; b) allegro con anima ; c) andantino innocente ; d) andante tranquillo.
 - « ENTRACTE »
 4. J. Janacek : Sur un sentier recouvert : a) une feuille emportée ; b) la Vierge de Frydek ; c) elles bavardaient en hirondelles.
 5. Fr. Schafer : Préludes op. 8 : a) berceuse ; b) canzonette ; c) sérénade ; d) dumka (chanson triste).
 6. V. Kapralova : Les Préludes d'avril : a) allegro ma non troppo ; b) andante ; c) andante semplice ; d) vivo
- Mme Feiferova commentera personnellement chaque œuvre.
- Elle situera la personnalité des différents compositeurs.
- D'ores et déjà elle remercie vivement M. Georges Haenni, directeur du conservatoire, et Mme Paul Gasser, qui ont permis de réaliser ce concert. Elle remercie également la population sionnoise pour le chaleureux accueil manifesté à son égard et à l'égard de tous les réfugiés tchèques.

SION ET LE CENTRE

Tribunal d'arrondissement de Sion : affaires d'escroquerie jugées

Hier matin, le Tribunal d'arrondissement de Sion s'est réuni sous la présidence de Me Louis de Riedmatten, assisté des juges Me Charles-Albert Berclaz et Me Pierre Antonioli.

Le Ministère public est représenté par Me Louis Allet, procureur. Me André Franzé occupe le siège du greffier.

Cette journée débute par deux affaires d'escroquerie.

Dans la première, c'est une jeune femme qui est impliquée ; dans la seconde, un professeur d'école secondaire ayant la nationalité suisse et française.

UNE DROLE DE SECRETAIRE

Nous connaissons déjà la jeune femme qui est accusée aujourd'hui d'escroquerie, de tentative d'escroquerie, d'abus de confiance, de faux dans les titres et de violation des règles de la circulation.

Elle a comparu il y a quelques semaines.

Nous la retrouvons pâle et un peu affaiblie. Elle est détenue à la maison d'arrêt de Martigny depuis plusieurs mois.

Après avoir commis une escroquerie chez un avocat de Sion et tenté un chantage enfantin, elle est engagée dans une entreprise de la ville. Elle a des besoins d'argent. Elle va puiser dans la caisse en trouvant la bande de papier sortie de la machine à calculer.

UNE ESCROQUERIE DE 20 000 FR.

Le procureur, dans son réquisitoire, rappelle les faits. La jeune secrétaire qui vient d'avoir vingt ans, mais qui est mariée et a un enfant, manipule la machine à calculer de telle sorte que son patron ne s'aperçoive pas du truc qu'elle a imaginé pour soustraire des sommes chaque mois. C'est en faisant une nouvelle tentative d'escroquerie qu'elle mit la puce à l'oreille de son employeur qui confia le contrôle de la comptabilité à une fiduciaire. On devait s'apercevoir que l'indélicat secrétaire avait mis dans sa poche un montant de 19 499 fr. 75, et qu'il pouvait y avoir des erreurs dans le paiement des salaires pour une somme de 500 francs qu'on l'accuse également de s'être appropriée.

Qu'a-t-elle fait de cet argent ? Elle ne le sait plus, ou feint de ne pas s'en souvenir.

On sait cependant qu'elle s'est achetée une auto, des vêtements de luxe et, qu'en compagnie d'amies, elle faisait la tournée des restaurants. La belle vie quoi !

Mais tant va la cruche à l'eau... Avec son auto, elle a circulé sans permis et a causé un accident.

C'est pourquoi le procureur a retenu également la violation des règles de la circulation.

Me Louis Allet dépeint l'inculpée comme une fille qui accumule les délits mais il ajoute :

— Elle n'est pas normale. Messieurs les juges, dans le sens où vous l'êtes. C'est une fille qui a soif de la vie large et facile. Elle se moque de tout. Dans

son cas, il y a concours d'infractions. Je requiers 30 mois d'emprisonnement, plus 300 francs d'amende et le paiement des frais. On peut déduire la préventive.

ELOQUENTE DEFENSE

Me Jean-Marc Gaist entame sa plaidoirie avec beaucoup de chaleur, après que Me Fumeaux eut parlé au nom de la partie civile.

Le jeune avocat fait preuve de grande éloquence. Il met en relief les éléments favorables à l'accusée. Il parle de son état de femme-enfant, de son affolement, de ses déboires conjugaux et de l'amour qu'elle porte à sa fille. En plus, elle est enceinte depuis quatre mois. Elle attend un deuxième enfant de son mari avec lequel cependant elle est séparée. Comprenne qui voudra, mais c'est ainsi.

Il y a un moment d'émotion... L'accusée fond en larmes quand on parle de son enfant.

— Nous sommes en présence d'un cas de responsabilité restreinte, clame l'avocat de la défense. Il faut tenir compte du fait que ma cliente n'avait pas vingt ans quand elle a commis ses fautes. Elle n'a jamais cherché à se disculper.

Me Gaist veut obtenir une réduction de la peine demandée par le procureur.

En 2e parole, Me Louis Allet réfute certains arguments de la défense et maintient ses conclusions.

Me Gaist revient en scène pour donner un complément qu'il juge utile à sa plaidoirie.

JUGEMENT

La Cour prononce le jugement suivant : la jeune femme est reconnue coupable d'escroquerie, de tentative d'escroquerie, de faux dans les titres et de violation des règles de la circulation ; elle est condamnée à 20 mois d'emprisonnement sous déduction de la préventive subie et à une amende de 300 francs. Les prétentions civiles sont renvoyées au for civil.

Ce jugement peut paraître sévère. Il l'est, c'est certain. Mais il correspond assez bien à la physionomie des débats et surtout à la punition que mérite cette jeune femme qui pense beaucoup à son enfant un peu tardivement mais qui ne semble pas regretter les délits qu'elle a commis. Elle les a déjà oubliés. Il fallait donc les lui rappeler.

UN PROFESSEUR MEGALOMANE

IL SE FAISAIT PASSER POUR SECRETAIRE DE L'A. C. I.

Le professeur voit grand. Il aime les titres. Il vit au-dessus de ses moyens. Ami d'un garagiste, il achète une auto pour le compte de l'Alliance culturelle internationale dont il se dit le secrétaire. Il ne l'est que dans son imagination.

Une auto qu'il ne paye pas. Pour faire patienter le garagiste, il lui envoie un faux télégramme signé du nom de deux personnalités.

La voiture est séquestrée et vendue par l'Office des poursuites qui ignore la plainte déposée par le vendeur.

Me Louis Allet ne parle pas seulement d'escroquerie mais d'un édifice de mensonges, d'astuces etc.

Il requiert 12 mois d'emprisonnement moins 38 jours de prison préventive ; il ne s'oppose pas au sursis.

Me Jean-Charles Haenni, représentant la partie civile, se rallie aux conclusions du Ministère public.

DEFENSE ET HUMOUR

Me Bernard Ambord assume la défense de l'accusé défaillant en mettant de l'humour dans sa plaidoirie.

— Il ne faut pas mettre trop de poivre et de sel dans cette soupe qui n'est déjà pas odorante, dit-il. X est comme les cigognes qui disparaissent avec le froid. Ce triste apôtre a cependant des

circonstances atténuantes dans le cours des choses... On ne peut pas parler d'astuce... Il est regrettable de n'avoir pas soumis l'inculpé à une expertise psychiatrique : c'est un mégalomane. Il est pris dans un engrenage dont il ne sortira que difficilement... On le retrouvera bientôt devant la justice.

Me Ambord demande au Tribunal de ramener la peine à 6 mois avec sursis. « Cela suffit, pour le moment ».

La Cour, vu l'absence de l'accusé, communiquera ultérieurement son jugement par écrit.

INCIDENTS AU SUJET D'UNE AFFAIRE DE VEAUX

Au début de l'après-midi, le Tribunal est réuni pour examiner une affaire qui paraît compliquée au profane.

Une plainte pénale a été déposée contre un ingénieur-construc-teur d'une installation de distribution automatique pour alimenter les veaux.

D'après le plaignant, cette installation n'a pas fonctionné et des veaux ont péri.

L'accusé est défendu par Me Bernard Ambord.

Le plaignant a confié ses intérêts à Me Jérôme Crittin.

Le Tribunal a fait venir un vétérinaire dont nous écoutons le témoignage. Il a examiné l'installation la veille de la mise en service. Il a fait part de son étonnement en voyant des biberons métalliques. Le tiers de ces biberons ne fonctionnait pas. Il paraît que ces installations vont très bien pour nourrir, par ce système, les porcs, mais non les veaux. Ces derniers ayant des réflexes différents.

Mais s'il y a eu des pertes avec les veaux, le vétérinaire ignore si cela est dû à un défaut de l'installation.

Nous entendons ensuite un second témoin. Celui-ci s'intéressait à la question à titre purement technique. Il admet que la réputation du constructeur — qui est aussi un chercheur auquel on doit, dans d'autres domaines, soit le traitement diététique du lait, des jus de fruits, du vin, de l'alcool, etc. — est d'audience européenne.

J'apprends par la suite que cet inventeur - constructeur - chercheur se penche surtout en ce moment sur le problème de l'alimentation en viande de boucherie, plus précisément du lait pour en ôter les inconvénients des antibiotiques incorporés ensuite du mélange du lait écrémé et du suif.

Tout cela est très savant. La fille du constructeur est d'ailleurs une spécia-

liste cotée dans le domaine de la diététique à Paris.

Mais revenons aux débats.

Les déclarations du second témoin changent les données du problème.

On a le sentiment, d'ailleurs, que l'on refait l'instruction de cette affaire en salle d'audience.

Me Louis Allet se lève soudain :

— Je demande le renvoi des débats, dit-il. Après ce que nous avons entendu, je ne peux plus plaider sur le dossier.

Me Bernard Ambord s'oppose au renvoi.

L'avocat et le procureur se prennent de bec que c'en est un régale de les entendre se disputer... en droit, bien entendu.

Le président intervient :

— Messieurs, nous plaçons maintenant le fond ou le renvoi des débats. Plaidera ? plaidera pas ?... On conteste... « On doit administrer les preuves dans le délai imparti... Ça crie !... On n'est pas loin d'un joli petit charivari... « C'est moi qui parle » - « Non, c'est moi » - « On joue à cache-cache » - « Pas du tout... » « Il y en a qui mentent... »

— Messieurs !... Messieurs !... L'audience est suspendue.

Elle l'est. Nous sortons...

La Cour va prendre une décision.

Pendant ce temps, on crie encore dans le corridor.

L'audience est reprise. Le président Me Louis de Riedmatten annonce que les débats sont renvoyés. Il manque encore un témoin qui doit être confronté avec le constructeur présentement accusé d'escroquerie.

Pour l'heure, dans cette affaire, on est bien loin d'y voir clair. Qui a tort ? Qui a raison ? Bien malin qui le sait. Sans doute fera-t-on un peu de lumière avant la reprise du procès.

INCENDIE PAR NEGLIGENCE

Un ouvrier et son patron se présentent à l'audience en compagnie de leur avocat Me Ch.-Henri Lorétan.

Ils son accusés d'incendie par négligence. Les dégâts se sont élevés à 25 000 francs. Ils ont été condamnés en première instance et font appel du jugement.

Dans cette affaire, Me Pierre Antonioli préside la Cour.

Me Louis Allet reprend les faits. L'ouvrier aurait dû, d'après lui, utiliser un bidon d'eau pour éteindre le début d'incendie. Or, il a utilisé la douche de la salle de bain dans laquelle il avait procédé à une réparation avec un chalumeau. Il aurait dû prendre, en outre, des précautions suivant les prescriptions en vigueur.

Me Lorétan a fait appel du jugement

à cause du principe qui est à la base de la condamnation. Une erreur a guidé l'appréciation du juge de première instance.

— Mes clients ont agi au mieux de leurs moyens de défense contre le feu. Ils ont pris les précautions commandées par les circonstances.

En seconde parole, le procureur dit que le taufait a mal apprécié le cas d'espèce. Et il maintient les conclusions précédentes, soit une amende de 250 francs pour le patron et de 150 francs pour l'ouvrier.

En fin d'audience, l'ouvrier démontre sur un plan qu'il a agi en fonction des travaux et du mieux qu'il a pu pour éteindre l'incendie.

Le jugement sera rendu plus tard.

f.-g. g.

Assemblée générale du C.S.B. à Sion

SION — L'assemblée du club séduisant de boxe s'est déroulée à Sion, le 29 octobre. La participation record fut une preuve évidente de la vitalité et du dynamisme du CSB.

Avec son autorité coutumière, le président Fiora dirigea les débats de cette importante séance. Concernant l'activité du club, il releva que, durant la saison 1967-68, les licenciés du CSB avaient disputé 45 combats. Ce nombre élevé de rencontres place le club de la capitale immédiatement derrière certains clubs les mieux cotés de Suisse romande, qu'ils soient de Genève, de Lausanne ou d'ailleurs.

Le président releva également l'excellent travail fourni par l'entraîneur Espinosa qui, malgré des obligations professionnelles exigeantes, s'est dévoué corps et âme pour former une équipe de boxeurs valables. Pour le CSB, c'est une chance exceptionnelle et un atout majeur de posséder un entraîneur de cette trempe. En outre, il a suivi des cours de Maolin et obtiendra bientôt son diplôme d'entraîneur de la Fédération suisse de boxe.

A son tour, M. Espinosa exprima sa satisfaction quant au sérieux avec lequel ses jeunes protégés suivent les séances d'entraînement. Il rappelle que celles-ci ont lieu à la salle de gymnastique du Sacré-Cœur, les mardi, jeudi et vendredi dès 19 h. 30, cette dernière étant en principe, réservée aux seuls licenciés. Les jeunes ou moins jeunes que la boxe et la culture physique intéressent y seront les bienvenus.

Intervenant la séance, le président

Fiora salua l'arrivée dans la salle du fondateur et président d'honneur du CSB, M. Charles Kuhn. Ce dernier nous fit part de sa joie à la vue de l'imposante cohorte de jeunes qui ont choisi ce sport qui lui est cher.

Il est certain que, si un jour, l'histoire de la boxe en Valais était contée, elle débiterait par ces mots : au commencement c'était... Charly Kuhn. Quant à nous, qui fûrent parmi ses élèves à l'école du noble art, nous avons pensé que cette dure école, aujourd'hui comme hier, ne peut être que profitable à la jeunesse.

Dans les décisions prises par les dirigeants actuels, nous relevons la mise sur pied de plusieurs meetings en Valais dont le premier aura lieu à Savièse le 7 décembre. Quant aux réunions suivantes, elles se dérouleront à Sierre, Martigny et Vétroz.

Concernant le championnat suisse, y prendront part les cinq licenciés suivants : Morard, Loutan, Emery, Quennoz et Jacquemet ; seront prochainement licenciés les jeunes Jaccoud, Beytrison, Mabillard, Rembert.

Pour ce qui est des élections statutaires, celles-ci ont vu la réélection de l'ancien comité dont les charges se répartissent comme suit : Président, Pierre Fiora, vice-président, Bernard Eggs, secrétaire Bernard Loutan, caissier Guido Falcinelli, entraîneur André Espinosa, matériel André Jacquier, presse Marius Grand.

Pour que la boxe ait enfin sa « place au soleil » valaisan, ce comité compte sur l'appui de tous les sportifs du Vieux Pays.



Notre photo : Dr Olga Feiferova, pianista.

Fiat 124 sport coupé



C'est une sportive:
96 CV SAE, 170 km/h
Elle a 5 places

Fr. 12'700.-
Fiat (Suisse) S.A., 1211 Genève 13
Tél. (022) 4410 00

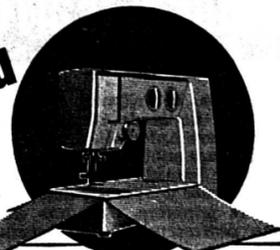


Martigny: Bruchez & Matter, garage City - Monthey: A. Panizzi, garage du Simplon - Sion: M. Gagliardi, garage du Rhône - Sierre: J. Nanchen, garage Treize Etoiles.
Ardon: A. Bérard - Ayent: G. Dussex - Crans: Cie SMC - Flanthey-Lens: A. Emery - Fully: G. Renon - Les Haudères: Garage des Alpes, Gaspoz & Grivet - Leytron: L. Constantin - Martigny: L. Ravera, station Agip - Martigny-Croix: Bruchez & Matter, station Agip - Montana: Cie SMC - Montana-Village: J. Rey - Orsières: L. Piatti - Pont-de-la-Morge: P. Parvex - Réchy-Chalais: M. Rossier - Riddes: Mancini & Consiglio, garage de la Cour - Savièse: Luyet & Dubuis - St-Gingolph: R. Masson, station Agip - St-Léonard: L. Farquet - St-Maurice: A. Abbet, garage de St-Maurice - Sion: R. Evéquoz, station Agip - Verbier: W. Fusay - Vernayaz: Aepli E.

elna lotus

la première machine à coudre zigzag compacte et sans problème.

nouveau



M. WITSCHARD - MARTIGNY

Rue de l'Eglise 5

A remettre à Sion en rez-de-chaussée commercial un salon de coiffure

pour dames (7 places). Chiffre d'affaires prouvé, 30 000 fr. Agence immobilière Micheloud, place du Midi 27, Sion. Tél. 2 26 08.



A vendre à Sion un appartement de 4 pièces 1/2 tout confort, disponible tout de suite. un appartement de 5 pièces 1/2 tout confort, résidentiel, disponible février 1969.

Renseignements: Alois Schmidt, Sion. Tél. (027) 2 80 14, le matin.

MENUISERIE - EBENISTERIE

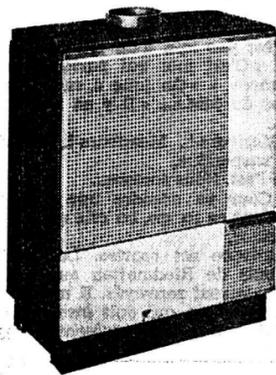
vente aux enchères

Pour cause de démolition et cessation de commerce, il sera vendu aux enchères publiques, le jeudi 7 novembre dès 13 h. 30 à Lausanne, Maupas 42 B, tout le matériel et machines d'un atelier à savoir: scie circulaire avec table Schelling, raboteuse, dégauchisseuse, toupie, ruban à poncer, mortaiseuse à chaîne sur pieds, scie à ruban différentes protections. Outillage pour machines, tableau électrique compresseur. Etablis, serre-joints, perceuses, machines portatives, ferrements, etc. Toute une liste de matériel trop longue à détailler. Matériel en parfait état acheté en 1964. Voiture Opel Caravan, modèle 1963 Vente au comptant à tous prix sauf quelques pièces à prix minima. Pour visiter, tél. 24 63 55, heures de bureau.

Le liquidateur: A. Baudy

P 1380 L

Saison froide



CHAUFFAGES

Mazout - Gaz - Electrique

matériels d'installation, vannes, raccords, tubes cuivre, citernes.

Chez votre spécialiste

Fefferlé & Cie
SION

Avenue du Midi - Sion

P 5213 S

A vendre d'occasion

salles de bains fourneaux potagers calorifères à bois et à mazout

S'adresser à André Vergères, Conthey-Place. Tél. (027) 8 15 39. P 21211 S

Perdu dans la région de Nax

une chienne de chasse

« Courant suisse », tachetée rouge et blanche.

Propriétaire: Pierre Bonvin, Flanthey. Tél. (027) 4 24 10.

Une affaire

1 divan-lit, 90 x 190 cm., 1 protège-matelas, 1 matelas à ressorts (garanti 10 ans), 1 duvet léger et chaud, 1 couverture de laine, 1 oreiller, 2 draps coton extra. Les 8 pièces: 225 francs. G. Kurth, 1038 Bercher Tél. (021) 81 82 19. P 1673 L



NILFISK possède un dépoussiéreur à cyclone; le résultat: aspiration puissante et régulière. Nouveau prix: fr. 435.- seulement.

En vente chez votre spécialiste

NILFISK S.A.
8027 Zurich
tél. 051/23 36 66

NILFISK

VéGé achète dans le monde entier vend dans toute l'Europe

Fromage Fontal

étranger pour raclette, le kg

Fr. **5.25**
net

Farine fleur VéGé

le kg Fr. **0.80**

Nouilles aux oeufs

frais VéGé, 2 x 500 g

Fr. **2.20**

Chocolats fins

3 tablettes assorties de 100 g

Fr. **1.75**



Collectionnez les bons VéGé échangeables dans tous les magasins VéGé

Je cherche à acheter environ

150 poiriers Williams

de 10 à 12 ans, en pyramides sur cognassiers.

Faire offre écrite sous chiffre PA 80200, à Publicitas, 1951 Sion.

P 6606 S

Pour cause de transformations nous cédon à des prix incroyables dans les marques:

ELAN - MIELE - INDESIT - HOOVER - RÖDER

Machines à laver le linge automatiques, superautomatiques neuves avec garantie et service d'usine: 500, 650, 750, 890, 1250, 1550 francs. Reprise de votre ancienne machine et facilités de paiement.

C. VUISSOZ-DE PREUX GRONE
Tél. (027) 4 22 51.

AFFAIRES IMMOBILIÈRES

A louer dans immeubles très soignées à VOUVRY

un grand appartement

de 4 pièces, avec balcon. 360 francs plus charges.

un bel appartement

de 2 pièces, avec balcon. 235 francs plus charges.

Téléphoner, dès 18 h. 30 au No (025) 7 44 31.

P 863 S

Zermatt

20 décembre au 10 janvier, appartement complètement meublé avec 3 chambres à coucher (min.), salon, cuisine, téléphone si possible, centre village ou proches parages, cherché par famille sérieuse avec 2 grands enfants. Tél. (022) 36 86 62 ou écrire sous chiffre L 252.193-18 à Publicitas, 1211 Genève 3.

Etude Clerc, notaires, 2, rue Pourtalès, Neuchâtel. Tél. (038) 5 14 68

A vendre (éventuellement à louer), pour raison d'âge, à Neuchâtel

hôtel-restaurant

de premier ordre avec immeuble locatif. Libre immédiatement ou pour date à convenir.

Affaire importante et moderne.

P 136 N

AGENCE IMMOBILIERE

Robert Sprenger

SION - Rue de la Dent Blanche 10 - 2 41 21

A louer à Sion, pour tout de suite:

très bel appartement de 6 pièces

tout confort, 3e étage, quartier Platta, 500 francs plus charges

local d'exposition

au rez-de-chaussée, quartier ouest, surface env. 170 m2 Loyer: 800 fr. + charges, 55 francs.

A Champlan, dans immeuble récent:

studio meublé

spacieux, 165 francs plus charges.

studio

non meublé, 135 francs plus charges.

P 863 S

AGENCE IMMOBILIERE

Robert Sprenger

SION - Rue de la Dent Blanche 10 - 2 41 21

OFFRES ET DEMANDES D'EMPLOIS

LE JOURNAL DE MONTREUX

cherche pour le 1er janvier 1969 ou date à convenir

représentant en publicité

Bonne présentation, caractère énergique et agréable demandé. Age pas au-dessous de 25 ans. Connaissance de la branche désirée mais pas indispensable. Place stable : fixe, commissions, frais. Situation d'avenir pour personne aimant le contact avec la clientèle.

Faire offres manuscrites avec curriculum vitae, photo et prétentions de salaire au chef de publicité du Journal de Montreux, 1820 MONTREUX.

J 1402 Mx

Café-brasserie « La Romande » H. Dieing, Sion, tél. (027) 2 31 08, cherche

sommelière

connaissant les deux services. Congé le dimanche. Entrée tout de suite.

P 1206 S

On cherche **sommelière** dans joli café centre industriel ; débutante acceptée, bons gains, nourrie, logée, vie de famille. Entrée immédiate ou à convenir.

Café de la Poste, 1522 Lucens. Tél. (021) 95 86 43. P 1398 L



USEGO
SIERRE
cherche pour entrée immédiate ou date à convenir

1 chauffeur

avec permis poids lourd

1 magasinier d'entrepôt

avec si possible permis cat. A

Nous offrons :

- bon salaire
- semaine de 5 jours
- caisse de retraite et autres avantages sociaux d'une grande entreprise

Faire offre, par écrit, à USEGO, Sierre, ou par tél. au (027) 5 02 91.

P 7205 S



AGENCE GENERALE POUR LE CANTON DU VALAIS

Dans le but :

d'intensifier ses relations avec la clientèle, de développer ses actions de prévoyance sociale, l'agent général souhaite s'adjoindre la collaboration de

conseillers en prévoyance

pour les districts de Sierre, Sion et Martigny Il s'agira pour ces collaborateurs d'étudier les problèmes de sécurité matérielle avec les personnes auxquelles une action de prévoyance, individuelle ou collective, pourrait fournir une solution.

Cette activité offre une situation particulièrement intéressante à une personne active, aimant le contact avec autrui et capable de mener à bien une tâche lui laissant une grande liberté d'initiative.

Le Compagnie donnera aux candidat retenus la formation que requiert une telle activité.

Les personnes intéressées sont invitées à faire parvenir leurs offres de service à :

WERNER VOLKEN,
agence générale pour le Valais
Case 32, 3902 GLIS-BRIGUE
Tél. (028) 3 28 80

...la plus grande discrétion est garantie.

On cherche

Jeune dame ou jeune fille aimable, de toute confiance, capable de travailler seule, comme

vendeuse

Bon salaire.

Système de rotation pour le dimanche.

Faire offre à Mme Beaud, kiosque de la Planta, Sion.

P 21322 S

Sableurs ou manœuvres

qui seraient formés, Suisses ou permis C sont recherchés.

Travail de longue durée.

Tél. heures des repas au (021) 32 24 83.

P 587 L

On cherche

ouvrier mécanicien

si possible spécialiste sur diesel.

Conditions d'engagement intéressantes. Date d'entrée à convenir.

Faire offre ou se présenter au GARAGE GATTONI, avenue de la Plantaud, 1870 MONTHEY. Tél. (025) 4 16 61.

P 21308 S

Hôtel Rhodania Verbier (VS)

saison d'hiver 1968-1969
cherche

femme de chambre
file de vestiaire
file de buffet
calandreuse

S'adresser : case postale 2078.

Nous cherchons

jeune homme

pour notre rayon « SPORTS »

pour les mois de novembre, décembre et janvier.

Nous offrons :

- Semaine de 5 jours
- Rabais sur les achats
- Tous les avantages sociaux des grands magasins

Offres au chef du personnel des grands magasins

A la PORTE NEUVE

Téléphone 2 29 51

S I O N

S.A.

Entreprise de chauffages centraux Rodolphe Fluckiger à Martigny, cherche pour tout de suite ou date à convenir

monteurs qualifiés

Tél. (026) 2 23 74.

Maison médico-sociale des environs de Lausanne cherche

lingère - femme de chambre

file de cuisine
aide infirmière ou
aide hospitalière
veilleuse

Entrée tout de suite ou à convenir.

Faire offres sous chiffre PE 41912, à Publicitas, 1002 Lausanne.

P 1401 L

Hôtel du Cerf à Sion, cherche

une apprentie

ou

un apprenti

Tél. (027) 2 20 36 - 2 31 64.

P 3400 S

Urgent !

Nous cherchons, bon

cordonnier

S'adresser chez Raymond Babecky, rue de la Dent-Blanche 10, 1950 Sion. Tél. (027) 2 48 62.

P 600 S

Représentation complémentaire

est offerte à messieurs capables et sérieux du service externe.

Nos produits sont demandés par des hôtels, offices de tourisme, administrations et architectes.

Nous attendons vos offres, avec indication des régions vous intéressant, sous chiffre M 67859 G, à Publicitas SA, 9001 Saint-Gall.

Maison d'eaux minérales à Sion engage tout de suite ou à convenir

un bon chauffeur-livreur

Place à l'année, bien rétribuée.

Faire offre, avec photo, sous chiffre PA 900140 à Publicitas, 1951 Sion.

URGENT !
Nous cherchons

mécanicien

spécialisé sur diesel.
Place stable et bien rémunérée.

Ecrire sous chiffre PMA 90115 à Publicitas 1951 Sion.

On cherche pour la saison d'hiver

chauffeurs de taxis

S'adresser à l'Association des taxis siérois, 3960 Sierre.

Annonces diverses

Peugeot 404

beige, modèle 1968, 13 000 km., radio, toit ouvrant, intérieur tissu rouge, voiture à l'état de neuf. Tél. (021) 28 61 01.

P 1400 L

À vendre, de particulier, pour cause de double emploi

Fiat 1500 C

bleu ciel, modèle 66, en parfait état.

Prix à discuter. Tél. heures des repas au (027) 2 84 08 P 21321 S

TV

Location - vente **MODELES NEUFS** dès **36 francs** par mois. Réparations gratuites. Service en Valais Philips-Loewe-Opta-Pye

SAVOY
9, avenue d'Ouchy, Lausanne. Tél. 22 66 82.

À vendre

1 beau fourneau à bois émaillé

plaque chauffante. Tél. (021) 34 33 63,

dès 20 heures : 34 33 62. Mme Salomon, Renens.

Cherche à louer à l'année

chalet 4 lits
Offres à P 4140 V, Publicitas, 1800 Vevey.

À vendre

1 Citroën 2 CV

Année 1960, expertisée. 1000 francs. Pas de reprise.

Tél. (025) 3 63 20. P 2819 S

Commune de Corsier (Genève)

grande parcelle agricole

de 15 000 m2 environ, équipée. Prix : 25 francs le m2.

Offres sous chiffre M 800879-18, à Publicitas, 1211 Genève 3.

LE COMITÉ INTERNATIONAL DE LA CROIX-ROUGE

A L'AIDE DE L'HUMANITÉ SOUFFRANTE



COLLECTE 1968



sécurité avec un LAIT

Achetez l'écu d'or
pour le visage aimé de la Patrie



DE LA NOBLE CONTRÉE AU VAL D'ANNIVIERS

Fanfare «ECHO des Bois» assemblée générale et sortie

MONTANA — La fanfare «ECHO des Bois» a eu en date du 26 octobre, son assemblée générale. Le comité a été modifié comme suit :

Président: M. Gaston Duchoud; vice-président: M. Michel Bonvin; caissier: M. Johny Gletting; secrétaire: M. Fredo Cottini; archiviste: M. Paul Jacod.

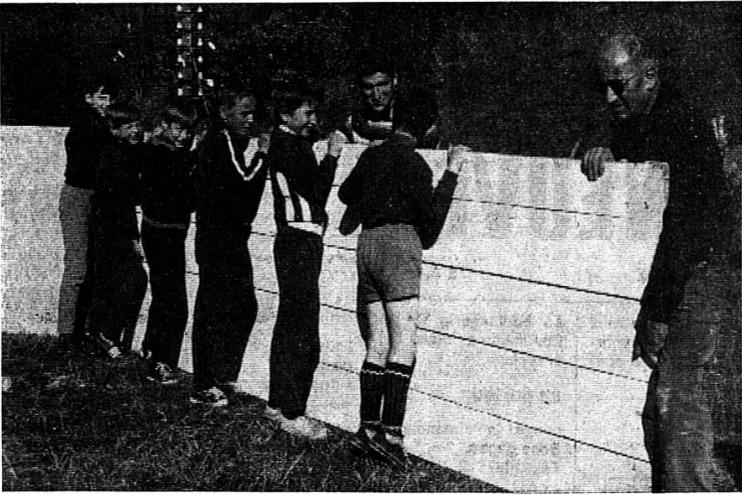
Le directeur, M. Marcel Borne, a renouvelé son mandat pour une année à la satisfaction générale.

L'année musicale a été clôturée par la sortie annuelle aux Haudères, le dimanche 27 octobre 1968, où, par un temps magnifique fut servie la raclette aux musiciens et aux membres de leur famille. Nous garderons un bon souvenir de cette phalange de musiciens qui ont su conquérir le cœur des Haudériens, nous leur souhaitons beaucoup de succès pour ce noble sport qu'est la musique.

Notre photo: L'ancien président, M. Francis Barras, à gauche, serrant la main au nouveau et très dévoué président, M. Gaston Duchoud, à droite, au centre, le directeur, M. Marcel Borne.



QUAND LES GOSSÉS FONT LEUR PATINOIRE



VISSOIE — Même si les conditions atmosphériques ne laissent prévoir aucun gel spontané, la patinoire de Vissoie se prépare pour la saison hivernale. Depuis quelques jours les gosses du village travaillent au montage de bandes de protection. Ils ne sont pas seuls dans cette entreprise générale, car depuis plus de 6 ans le parrain et père, de tous ces gosses, M. Bob

Chapelet, s'occupe, se dévoue et se dépense pour leur offrir un peu de distraction et de soutien. Ce geste de bonté de la part de cet homme et de son aide, M. Pierrat Martin, est un grand exemple digne d'être imité par bien des jeunes du village de Vissoie.

Notre photo: Les gosses posent les bandes de leur patinoire.

Manifestations de la prochaine saison

MONTANA-VERMALA. — Voici quelques renseignements concernant la prochaine saison d'hiver.

Patinoire artificielle: elle ouvrira ses portes d'ici quelques jours, pour permettre aux joueurs du H. C. local de parfaire leur entraînement en vue du championnat de première ligue, ainsi qu'aux patineurs artistiques et aux curlers de reprendre l'entraînement avant les compétitions.

Nouvelles installations de remontées

mécaniques: on procède actuellement à la pose des câbles des trois nouvelles installations, soit: le téléphérique de la Plaine-Morte — station de départ aux Violettes; station d'arrivée, pointe de la Plaine-Morte, altitude 3.000 mètres. Dès le mois de décembre, cette nouvelle installation, système va-et-vient avec deux cabines de 80 places, transportera 560 personnes à l'heure dans une région où le ski est possible toute l'année.

rent également son ouverture en décembre 1968.

Manifestations: parmi le copieux programme des manifestations, voici les plus importantes:

- 28.12.68 Gala international de patinage.
- 11/12.1.69 Congrès de l'Union mondiale de ski nautique, groupe II (Europe, Afrique, Moyen-Orient).
- 13/16.1.69 Curling: rencontre internationale Canada - Suisse.
- 6/9.2.69 Deuxièmes championnats du monde de skibob, organisés par le Skibob-Club Montana-Crans; descente et slalom géant sur la piste nationale.
- 15.2.69 Gala international de patinage.

Office du tourisme, Montana-Crans, V. Renggli, directeur.

POUR NOS AÎNÉS

Comme nous pouvons le constater en parcourant les statistiques, le nombre de personnes âgées augmente d'année en année. Elles sont maintenant, en Suisse, plus de 750.000 qui bénéficient d'une rente de vieillesse. D'où, par conséquent, aussi un nombre toujours croissant de problèmes sociaux auxquels les autorités communales, cantonales et fédérales ne sont pas indifférentes. Elles agissent dans la mesure de leurs moyens financiers, mais ne peuvent, de loin, pas assumer toutes les tâches.

Malgré les avantages indéniables de l'AVS et de l'Aide complémentaire cantonale, il reste encore bien des problèmes à résoudre pour nos vieillards. C'est à la Fondation Pro Senectute «Pour la vieillesse» qu'on a été confiées ces différentes tâches.

Qu'on ne s'y méprenne pas, il y a un paradoxe: c'est au moment de la vie où l'on a le plus besoin d'argent qu'on en a le moins; c'est une erreur, large-

ment répandue, de croire qu'on en a moins besoin à soixante-dix ans qu'à quarante. Pourquoi? Pour le médecin d'abord, auquel on doit recourir plus fréquemment, pour des médicaments, sans lesquels on ne serait peut-être plus là. De plus, l'âge amène avec soi tout un cortège d'infirmités nécessitant l'achat de lunettes, d'appareils acoustiques, de prothèses de tout genre, quelquefois aussi de fauteuil roulant! Toutes ces dépenses... alors que le budget familial est réduit au minimum et que souvent il n'y a pas d'affiliation à une caisse-maladie. La Fondation «Pour la vieillesse» intervient alors par son aide, soit en payant une large part des frais médicaux et d'hospitalisation, soit en favorisant l'achat des appareils orthopédiques.

Les homes et asiles de vieillards, bien que d'une nécessité indiscutable, ne sont pas la solution idéale, et sont de plus, encombrés. La Fondation fait en sorte que les personnes âgées puis-

sent garder le plus longtemps possible leur indépendance, en restant chez elles, surtout si elles possèdent leur propre appartement. Pourtant, d'avoir soi-même un chez-soi, si modeste soit-il, n'exclut pas tous les soucis. Les vieilles maisons exigent souvent des réparations urgentes: toit à refaire, installations sanitaires à changer, etc. Où prendre l'argent pour parer à de telles éventualités? Par un subside substantiel, la Fondation a apporté, l'année dernière, son aide dans plusieurs cas de ce genre. Elle a fait plus encore: un brave père de famille a pu prendre sa mère âgée avec lui parce que la Fondation a payé les meubles et la literie nécessaires.

Pour beaucoup de vieillards, se pose aussi le problème du logement; là où il n'y a pas d'HLM, la modeste rente est en partie absorbée par la location. La Fondation prendra alors à sa charge une part du loyer.

Pendant les difficultés des personnes âgées ne sont pas uniquement d'ordre financier, mais sont aussi d'ordre moral. Le point crucial pour beaucoup de nos aînés est sans doute l'isolement. Loin de leurs enfants ou de leur parenté, arrachés à leur profession, nombre d'entre eux sont réduits à finir leurs jours dans la solitude, livrés à eux-mêmes, souvent incapables de tenir leur petit ménage. C'est encore la Fondation qui intervient, soit en procurant une aide ménagère, dont elle assume les frais entièrement ou en partie, soit en favorisant les visites à domicile.

Pour lutter contre l'isolement, la séniculture est à l'ordre du jour. Il s'agit de créer des contacts humains entre personnes âgées elles-mêmes, en les réunissant pour une séance récréative, en organisant des clubs de loisirs, des sorties en groupes, des sorties en car, etc.

Les comités régionaux organisent des manifestations de tout genre, souvent en collaboration avec des clubs de jeunes ou des groupements paroissiaux. Nos aînés ont ainsi leur petite fête bien à eux; ils ont tant de plaisir à se retrouver, gens du même âge, à renouer des amitiés qui leur rappellent leur jeunesse! Les jubilaires ne sont pas oubliés, non plus: noces d'or, anniversaires de 80, 90 et même 100 ans.

Pour réaliser les multiples tâches qui lui incombent, la Fondation «Pour la vieillesse» doit pouvoir compter sur la compréhension et la générosité de tous. Elle mérite bien d'être soutenue; l'efficacité de son aide dépend beaucoup de l'appui que lui assure la population.

Pro Senectute - Valais, Fondation pour la vieillesse.

Le secrétaire: M. E.

Quand les premiers soins sont-ils nécessaires?

SIERRE. — Dans un accident de la rue, à l'usine, en faisant du sport, un, deux blessés graves! Les premiers soins sont nécessaires. Mais comment les donner?

Apprenez les mesures élémentaires à appliquer d'urgence pour sauver une vie, par un

COURS DE SAUVETEUR

comprenant cinq leçons de deux heures chacune.

Le but du cours de sauveteur est de faire connaître les moyens élémentaires permettant lors d'un accident de sauver dans la mesure du possible, une vie menacée. Le sauveteur doit pouvoir secourir rapidement et correctement son prochain lorsqu'il est en danger de mort. Les premiers soins doivent être conformes à l'état actuel de la recherche médicale et ne pas rendre le traitement ultérieur à l'hôpital plus difficile, mais au contraire le faciliter.

Les cours de sauveteurs sont la première étape de la formation samaritaine.

Début du cours: lundi 18 novembre 1968.

Le cours sera donné le lundi et le jeudi soirs, à 20 heures.

Organisé par la Section des samaritains de Sierre.

Local des samaritains, bâtiment des écoles primaires.

Inscription et finance d'inscription de 6 fr. à verser au début du cours.

MAZDA MAZC
JA MAZDA MAZ
AZDA MAZDA N
A MAZDA MAZDA
MAZDA MAZDA A
JA MAZDA MAZDA
ZDA MAZDA MAZDA
JA MAZDA MAZDA MAZ
ZDA MAZDA MAZDA MAZ
ZDA MAZDA MAZDA MAZ
MAZDA MAZDA MAZDA M
MAZDA MAZDA MAZDA
MAZDA MAZDA MAZDA
MAZDA MAZDA
C'est tellement mieux
chez votre électricien
Importateur: Transelectric S.A. Sion.

La Toussaint à Vissoie



Vendredi fut pour les paroissiens de Vissoie une journée de prières. L'église de Vissoie était comble en cet après-midi de la Toussaint. Les vêpres furent chantées par le rd curé Jacques Barras, et toute l'assistance.

A la sortie de l'office, les fidèles se rendirent au cimetière pour y prier à la mémoire de leurs parents et amis défunts. Une cérémonie religieuse se déroula sur les lieux mêmes, présidée par le rd curé de la paroisse.

Une allocution fut prononcée par le rd père Higor, et la chorale, sous la direction de M. Denis Savioz, entonna le « Libéra me » et le chant de l'au-revoir aux défunts.

Décisions de la Société de développement

SIERRE. — Au cours de sa dernière séance, le comité de la Société de développement, sous la présidence de M. Henri Arnold, a pris un certain nombre de décisions, notamment:

- d'éditer un nouveau prospectus selon des conceptions modernes;
- de participer à l'édition d'un prospectus commun Sierre-Fédération des sociétés de développement du val d'Anniviers;
- de collaborer activement à la préparation des fêtes du Rhône 1969;
- d'étudier la répartition judicieuse du budget de publicité, selon les saisons afin de stimuler le tourisme local et régional;
- de maintenir le taux des cotisations pour l'année à venir;

d'offrir, en reconnaissance pour le rôle d'ambassadeur de la Géron-dine, l'uniforme de gala au directeur Jean Daetwyler.

D'autre part, le comité a pris acte du magnifique succès des Soirées siéroises, tant auprès des hôtes que de la population locale; la formule sera reprise l'an prochain avec l'étude d'engagement de groupes folkloriques étrangers.

Enfin la Société de développement souhaite élargir le cercle de ses membres et compte particulièrement sur un intérêt plus marqué de tous les secteurs économiques et commerciaux à son activité qui, dès lors, ne sera qu'un plus dynamique.

DE LA NOBLE CONTRÉE AU VAL D'ANNIVIERS

Tuée par le train

SIERRE. — Hier, à 14 h 45, Mlle Giuseppa Spinelli, née en 1913, travaillant à l'hôpital de Sierre, a été happée, pour une raison inconnue, par un train arrivant en gare de Sierre. Très grièvement blessée, la malheureuse a été transportée d'urgence à la clinique de Sierre où elle devait décéder peu après son admission.

Séance d'information pour le cours d'auxiliaires hospitalières de la Croix-Rouge

SIERRE. — Sous les auspices de la section de la Croix-Rouge de Sierre et de la section locale des samaritains il est organisé ce soir mardi 5 novembre, à 20 h 30, à la salle des samaritains, maison d'école des garçons sous-sol, une séance d'information pour les cours d'auxiliaires hospitalières.

Mlle Gisèle Rolle, responsable romande de l'organisation et du développement de l'action des auxiliaires hospitalières exposera et informera les participantes du futur cours sur les buts

poursuivis, sur les méthodes utilisées, sur la durée et le déroulement des cours.

Deux monitrices de Sion Mmes de Quay et Vogel apporteront leur précieux concours à l'organisation du cours qui se déroulera à Sierre du 18 novembre au 23 novembre.

Toutes les personnes déjà inscrites et celles qui désirent s'intéresser à cette action sont instamment priées de participer à cette séance d'information.

89e assemblée de la Société d'histoire du Valais romand

VEYRAS — La Société d'Histoire du Valais romand tiendra le dimanche 10 novembre prochain, à la salle communale de Veyras, sa 89ème assemblée.

L'ordre du jour sera le suivant :
10.15 Salle communale, communications :

- M. Grégoire Ghika, archiviste cantonal Sion : Sur le Valais et la Constitution fédérale de 1848.
- M. Elie Zwissig, ancien président de Sierre : Promenade à travers le bourg de Sierre au début du XXe siècle (avec projections).

11.30 Vin d'honneur offert par les autorités de Veyras.

12.30 Déjeuner au Restaurant de la Noble Contrée. Menu à 13 francs (service compris) : Salée au fromage - Rôti de porc sauce Smitane - Nouilles au beurre - Haricots - Tarte aux pommes.

15.00 Retour à la Salle communale pour la communication de :
— M. Charles Meckert, ancien professeur au collège de Sion : Les cadrans solaires du Valais (avec projections).

Nota bene : Les participants sont priés de s'inscrire pour le 7 novembre au plus tard. Tous les amis de l'Histoire sont cordialement invités.

ECHOS DU DISTRICT

● **VISSOIE** — Dernièrement le guide de Vissoie, Joseph Savioz, avait tracé une nouvelle voie et une première dans la face sud de la Pointe de Mourty. Il a quelques jours, quatre cordées de guides et d'aspirants ont effectué une ouverture et planté plusieurs pytons dans la même face, pour faciliter l'accès à d'autres varapeurs. Les cordées étaient composées comme suit :
1) Guy Genoud, Noël Zufferey, 2) Daniel Martin, Maurice Savioz, 3) Gérard Zufferey, Benoît Salamin, 4) Alex Portmann et Berclaz.

● **SIERRE** — Durant une semaine, Jean-Pierre Goretta et une équipe technique de la TV romande tourneront une série d'émissions sur les vins valaisans. C'est dans le Valais central, notamment à Sierre, que débiteront les premières prises de vue.

● **VISSOIE** — Le jeune sociologue de Vissoie, Bernard Crettaz, domicilié à Genève, vient d'être élu conseiller à l'UNESCO. C'est le benjamin des conseillers de cet organisme international. Nos félicitations.

● **VISSOIE** — L'assemblée primaire municipale est convoquée pour le 9 novembre prochain, à 20 h, à la salle communale avec l'ordre du jour suivant :

- lecture des comptes et approbation,
- orientation sur les prochaines élections.

Tous les citoyens ne manqueront pas de participer à cette importante consultation.

INHUMATIONS

Mlle Marie-Gabrielle Granger - 5 novembre à 10 h. 30 à Troistorrens.

M. Martin Larpin - 5 novembre à 14 h. 30 à St-Oyens (Vaud).

Catherine Vienne-Pot - 5 novembre à 15 h. à Monthey.

Mme Amélie Vouillamoz-Savoy - 5 novembre à 10 h. 15 à Riddes.

M. Camille Clausen - 5 novembre à 11 h. à Plan-Contthey.

Mme Anna Bovier-Mayencourt - 5 novembre à 10 h. 30 à Chamason.

M. Guy Bhend-Nigg - 5 novembre à l'église de St-Guérin à Sion, à 11 h.

Mme Jeanne Lugon-Roserens - 5 novembre à 10 h. 30 à Evionnaz.

M. Marcel Courthion - 5 novembre à 10 h. à Fully.

Me Aloys Theytaz - 6 novembre à 10 h. à l'église paroissiale de Sainte-Croix à Sierre.

Mme Caroline Huter - 5 novembre à 10 h. à Sierre.

Mme François Glassey - 5 novembre à 10 h. à Basse-Nendaz.

†

Madame et Monsieur Albert THEYTAZ, à Ayer ;
Monsieur Rémy THEYTAZ, à Ayer ;
Monsieur et Madame Francis THEYTAZ, et leur enfant, à Ayer ;
Madame et Monsieur Pierre STEFFE-THEYTAZ, et leur enfant, à Ayer ;
Madame et Monsieur Jean-Pierre FISCHER-THEYTAZ, et leur enfant, à Genève ;
Madame et Monsieur Walter TSCHERRY-THEYTAZ, à Zinal ;
Mademoiselle Annette THEYTAZ, à Ayer ;
Mademoiselle Marie-Antoinette THEYTAZ, à Zinal ;
ainsi que les familles parentes et alliées, ont la douleur de faire part de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la personne de

Madame**Marie THEYTAZ**

née REVEY

leur chère mère, grand-mère, arrière-grand-mère, tante et grand-tante, décédée à Ayer le 3 novembre, dans sa 92e année, munie des sacrements de l'Eglise.

L'ensevelissement aura lieu à Ayer, le 7 novembre 1968, à 10 heures.

Priez pour elle

†

Le FC Fully

a le regret de faire part du décès de

Monsieur Marcel COURTHION

père de son joueur Sergé.

Nous recommandons aux membres d'assister à l'ensevelissement à Fully, aujourd'hui mardi 5 novembre, à 10 heures.

†

Madame et Monsieur Gustave ROS-SIRE-CRETTAZ et leurs enfants, à Blonay ;
Monsieur Francis MELLÉ, à Martigny ;
Madame Anne-Lise MELLÉ et sa fille, à Martigny ;
Madame et Monsieur Gérard VOUIL-LAMOZ-MELLÉ, à Martigny ;
Monsieur Jules MAYENCOURT, à Chamason ;
ainsi que les familles parentes et alliées, ont le chagrin de faire part du décès de

Madame veuve**Henriette CRETZAZ**

décédée subitement à Blonay le 4 novembre 1968, dans sa 78e année.

L'ensevelissement aura lieu à Chamason, le 7 novembre 1968, à 10 heures.

P.P.E.

†

Monsieur et Madame Georges HERTIER-VARONE, à Granois-Savièse et leurs enfants Rachel et Meinrad, ont le grand regret de faire part du décès de leur petit

DAVID

le 3 novembre 1968, à l'hôpital de Sion.

†

La Société des écrivains valaisans

a eu la douleur de perdre son membre distingué

Me Aloys THEYTAZ

Pour les obsèques, prière de consulter l'avis de la famille

†

L'Ordre des Avocats valaisans

a le profond regret de faire part du décès de

Me Aloys THEYTAZ

Avocat et notaire

Préfet du district de Sierre

Les membres de l'Ordre sont priés de participer en corps aux obsèques qui auront lieu à l'église paroissiale de Sainte-Croix à Sierre, mercredi 6 novembre à 10 heures.

Départ du domicile mortuaire, route de l'Hôpital 24, à 9 h. 30.

P. P. L.

†

Le Mouvement conservateur chrétien-social de Sierre

a le pénible devoir de faire part du décès de

Me Aloys THEYTAZ

Préfet du district

Pour l'ensevelissement, prière de consulter l'avis de la famille

†

Le Conseil d'Etat du canton du Valais

a le regret de faire part de la perte douloureuse que le pays vient d'éprouver en la personne de

Monsieur Aloys THEYTAZ

Préfet du district de Sierre

L'ensevelissement aura lieu à Sierre, le mercredi 6 novembre 1968, à l'église de Sainte-Croix.

Sion, le 4 novembre 1968.

Le président du Conseil d'Etat : W. LORETAN

Le chancelier d'Etat : N. ROTEN

†

L'Association des Notaires valaisans

a le grand regret de faire part du décès de

Me Aloys THEYTAZ

Notaire

Les membres sont priés d'assister aux obsèques qui auront lieu le mercredi 6 novembre 1968 à 10 heures, en l'église Sainte-Croix à Sierre.

†

Le parti conservateur-chrétien social valaisan

a le grand regret de faire part du décès de

Me Aloys THEYTAZ

préfet du district de Sierre

membre du comité cantonal et dévoué rédacteur à la « Patrie Valaisanne ».

†

IN MEMORIAM**CLOVIS DORSAZ**

5 novembre 1964 - 5 novembre 1963

Déjà 4 ans que tu nous as quittés brusquement sans pouvoir nous dire adieu. Rien ne peut combler le grand vide que ton départ a laissé dans nos cœurs, seul ton souvenir nous reste.

Ton épouse et tes enfants.

Vernayaz, novembre 1968.

P 90113 S

†

Madame veuve Adelaïde ANTONIER-SAVIOZ et ses enfants à Grimentz ;
Madame veuve Pélagie SOLIOZ-SAVIOZ et son fils à Vissoie et Saint-Jean ;
Les familles de feu Jean-Baptiste SAVIOZ à Noës et Pinsec ;
Les familles de feu Louise RION-SAVIOZ à Sierre et Mayoux ;
Les familles de feu Symphorien SAVIOZ à Saint-Jean - Vissoie ;
La famille Rémy EPINEY à Cuimey ;
Madame veuve Euphémie CRETZAZ-MELLÉ et ses enfants à Sierre et Vissoie ;
Monsieur Samuel MELLÉ à Sierre ;
Madame et Monsieur Raoul GENOUD-MELLÉ et leurs enfants à Sierre ;
Monsieur Jérémie MELLÉ-VIANIN et ses enfants à Sierre ;
Les enfants de feu Cyprien ZUFFEREY-MELLÉ à Granges et Neuchâtel ;
ainsi que les familles parentes et alliées ont le chagrin de faire part du décès de

Madame Vve Marie MELLÉ

née Savioz

leur chère sœur, belle-sœur, tante et cousine, survenu le 4 novembre 1968, munie des sacrements de l'Eglise.

L'ensevelissement aura lieu le mercredi 6 novembre à 10 heures à Vissoie.

Cet avis tient lieu de lettre de faire part.



HAUT-VALAIS

Importants dégâts causés par des éboulements

BRIGUE — Dans son édition précédente, notre journal a brièvement signalé les importants dégâts causés dans la région par les récentes pluies diluviennes. Aujourd'hui, on est en mesure de pouvoir préciser que la plupart des voies de communication du Haut-Pays

ont particulièrement souffert. Sur la route du col du Simplon, à proximité de Gondo, l'artère en voie de rénovation a été littéralement défoncée par des torrents d'eau. On prévoit même la construction d'un pont provisoire avant que la circulation automobile ne puisse

reprénder normalement. Dans la vallée de Conches, à Geschinen, l'artère a été recouverte de boue sur plus de 200 mètres. La circulation a du être détournée par la place d'aviation. Le service de la voirie est immédiatement entré en action. Ce qui permet de nouveau une circulation sur la route principale mais à sens unique. A Biel, un éboulement s'est produit le long d'une pente raide et a amené du matériel à travers la route et jusqu'à proximité de la ligne du chemin de fer. Les pompiers ont été alertés au milieu de la nuit pour éviter une catastrophe. Sur la nouvelle route de Blatten-Belalp, en voie de réalisation, les pompiers de Naters ont également intervenu pour détourner un torrent qui s'était formé à travers la campagne et qui menaçait d'endommager des chalets. Pendant que, entre Toerbel et Stalden, l'artère a aussi été coupée durant plusieurs heures par un

important glissement de terrain. On a dû procéder au transbordement des voyageurs.

60 cm de neige fraîche au col du Simplon

COL DU SIMPLON — Hier soir, nous avons eu l'avantage de rencontrer le chanoine Emonnet, prieur de l'Hospice du Simplon, qui nous a déclaré que les hauteurs du col étaient recouvertes d'environ 60 cm de neige fraîche. Ce qui nous laisse supposer que le temps n'est maintenant plus éloigné où les habitants de la grande maison hospitalière seront coupés du reste du monde. A moins que l'on réussisse à maintenir l'artère ouverte durant tout l'hiver comme on en avait l'intention.

Nouvelle chute de pierres et ligne du BVZ coupée

SAINT-NICOLAS. — Hier matin, sur le coup de 6 h 45, une chute de pierres s'est abattue sur la ligne du Brigue-Viège-Zermatt, en peu en amont du « Sellibrücke », juste au kilomètre 23,200. Contrairement à ce qui s'était produit la veille, cette fois-ci, les dégâts à la superstructure furent importants.

Un rocher de plusieurs dizaines de mètres cubes s'étant détaché des contreforts de la montagne, il s'abattit avec une violence inouïe sur la ligne du chemin de fer dont les rails durent être changés sur plusieurs dizaines de mètres de longueur. Fort heureusement, le premier train qui avait quitté Zermatt à 6 heures, a pu être stoppé à temps et une catastrophe évitée.

dans la vallée de Saint-Nicolas, est tout particulièrement hostile.

Finalement, à 11 h 45, le trafic normal pouvait reprendre après que les équipes de secours eurent remplacé les rails et les traverses qui avaient été littéralement broyées par ce bloc de rocher dont la course folle s'est terminée dans le lit de la Viège.

Voiture dans le Rhône

ULRICHEN. — Hier, à 16 h 30, un accident de circulation s'est produit sur la route Brigue-Ulrichen.

Une voiture valaisanne, conduite par M. Louis Imfeld, domicilié à Ulrichen, circulait en direction de cette dernière localité.

A environ un kilomètre avant Môle, pour une raison que l'enquête établira, le véhicule sortit de la chaussée et fit une chute dans le Rhône.

Immédiatement secouru, le conducteur, assez grièvement blessé, a été transporté à l'hôpital de Brigue.

Pendant cinq heures environ, c'est-à-dire jusque peu avant midi, la circulation des trains a été complètement interrompue entre Saint-Nicolas et Stalden. Toutefois, entre ces deux gares, un service de transbordement a été organisé au moyen des cars de la compagnie, et à part quelques petits retards insignifiants, les voyageurs en provenance ou se rendant à Zermatt, purent atteindre leur destination sans grande perte de temps.

Une nouvelle fois, on peut se rendre compte, combien l'exploitation permanente d'une ligne de montagne peut dépendre des caprices d'une nature, qui

La ligne du Simplon a de nouveau joué son rôle de dépanneuse

BRIGUE. — Comme nous l'avons brièvement signalé hier, grand branle-bas dimanche matin en gare de Brigue lorsque le personnel de cette importante station a été avisé que la circulation sur les lignes du Gothard et du Mont-Cenis était interrompue par suite des pluies diluviennes enregistrées au Tessin et en Italie ces dernières 48 heures. Ce qui voulait dire que tout le trafic européen nord-sud et vice-versa s'est de nouveau déversé — de nombreuses heures durant — dans le tunnel du Simplon. C'est ainsi que Brigue vit transiter d'innombrables convois se dirigeant ou provenant des principales villes d'Europe : Stockholm, Bruxelles, Amsterdam, Calais-Maritime, Hambourg, Rome, Istanbul, Athènes et d'autres encore. A part les TEE réguliers, utilisant normalement cette voie, le « Milan-Lyon » et le « Milan-Zurich » ont également passé par la cité du Simplon avant de poursuivre leur route respective. A croire que soudai-

nement, la capitale haut-valaisanne était devenue le centre ferroviaire de l'Europe. Inutile de préciser que ce trafic extraordinaire a, une fois encore, mis à forte contribution le personnel et les installations ferroviaires entre Brigue et Domodossola tout particulièrement. Mais, il est heureux de pouvoir annoncer que tout s'est déroulé normalement. Grâce surtout à la parfaite collaboration existant entre les différents services de notre grande entreprise de transports. Il convient donc de rendre hommage à tous ces « soldats » du rail qui ont prêté main-forte durant ce coup de feu prolongé et qui ont une nouvelle fois prouvé d'une manière fulgurante l'efficacité de notre incomparable voie internationale, bien souvent, hélas ! sous-estimée par d'aucuns. Ou plutôt, seulement estimée à sa juste valeur lorsqu'on doit avoir recours à elle comme dépanneuse. Et, comme dans cette délicate fonction, elle joue son rôle à la perfection, on ose espérer qu'à

l'avenir on lui attribuera l'importance qu'elle mérite réellement.

Déraillement sur la ligne du Simplon

BRIGUE. — Le 1er arrondissement des CFF communique :

« Lundi vers 18 h 5, le train omnibus 2072, circulant de Brigue en direction de Domodossola a heurté un glissement de terrain à l'entrée du tunnel du Rio Rido, entre Domodossola et Iselle.

» La locomotive et cinq voitures ont déraillé. Les deux voies sont coupées, probablement pour un certain temps. On ignore encore s'il y a des victimes ».

Coup d'œil sur le petit écran

Les téléspectateurs ont très certainement passé un bon moment avec le Gorille en regardant le film « Le Gorille a mordu l'Archevêque ».

Ce film a été réalisé en 1962 par Maurice Labro. Il est tiré d'un roman policier écrit par Dominique Ponchardier, héros de la Résistance, ancien chef de mission des services secrets français, actuellement ambassadeur de France en Bolivie.

La DST a intercepté un certain Patefons qui devait assassiner le secrétaire général de la communauté française des Etats africains. Mais pour le compte de qui ? Pour le savoir, le Gorille prend la place de Patefons. Il entre ainsi en contact avec le patron de Patefons, dit l'Archevêque. Celui-ci est le directeur d'un important groupement qui va être ruiné par la création, en Afrique, d'une voie ferrée. Le secrétaire de la communauté patronne ce projet. C'est pourquoi il faut l'abattre.

Un Noir veut opérer à la place

de Patefons. Il intrigue pour y parvenir mais le Gorille dérange ses projets. Le Noir dénonce le Gorille à son tour ; le Gorille fait perdre au Noir son crédit auprès de l'Archevêque. Le Noir parvient à savoir que le fils Patefons (en réalité le fils du Gorille) et son père ne viennent pas du Congo. Il est en possession d'une photo compromettante mais le Gorille intervient. Le Noir est mis hors jeu.

Finalement, après bien des péripéties, le Gorille joue et gagne sur tous les tableaux.

Ce film nous a fait voir quelques scènes grandioses de bagarre et de poursuites mouvementées. Il y avait du suspense, un brin d'humour et de fantaisie. Bref, tout ce qu'il fallait pour nous retenir devant le petit écran. Voilà un policier bien fabriqué et joué par d'excellents acteurs.

Les amateurs de ce genre de divertissement ont été comblés. Je suis de ceux-là.

J.-G. G.

40 ans de service à l'Alusuisse

CHIPPIS. — Les employés ci-après comptent quarante ans de service à l'Alusuisse.

Notre journal est heureux de les féliciter et de leur présenter les vœux les meilleurs.

JOHANN POLLING DE LOECHE



Pendant quarante ans il a occupé le poste de serrurier aux ateliers mécaniques.

RAYMOND FORCLAZ DE NOES



Il a commencé au laboratoire pour être réplacé ensuite au laminage. Passant dans les divers services d'exploitation il s'arrête aux étireuses, groupe dans lequel il fonctionne aujourd'hui comme caporal.

LEONCE PONT DE SIERRE



Le cycle de ses quarante ans de service se répartit sur trois périodes distinctes soit aux fours, à la presse et au contrôle de la presse. Il fonctionne aujourd'hui comme caporal dans le secteur de la presse sud.

MEINRAD MATHIEU DE BRAMOIS



Le 3 décembre 1928 il commençait à Chippis comme serrurier à l'atelier mécanique. En 1942 il fut transféré comme chef de la centrale de Ober-Ems, et en 1960 il devint chef de centrale de l'usine de Bramois.

JEAN-LOUIS BITZ SAINT-LEONARD



Engagé comme maréchal le 21 novembre 1928 il fait partie actuellement du groupe de l'état-major de la presse à la préparation du travail.

Une véritable catastrophe Outre-Simplon

BRIGUE — Comme nous l'avons annoncé hier, la zone d'Outre-Simplon paie un lourd tribut aux catastrophes de la nature provoquées par d'incessantes pluies diluviennes. Notre correspondant nous signale que certaines régions comme celles de Biella, de Verceil et de Novare se trouvent dans une situation vraiment désolante. Dans l'Ossola, le bilan des inondations se solde par la mort de huit personnes, l'interruption de toutes les routes des vallées latérales ainsi que par d'énormes dégâts matériels. Le désastre le plus grave a été enregistré à Piedimulera précisément — petite localité située à 3 km de Domodossola — où un éboulement a enseveli une maison d'habitation. La famille qui l'habitait a disparu sous la boue et les pierres. Il s'agit de M. Philippe Maggi, de 54 ans, de son épouse Dominique, de 49

ans et de leurs quatre enfants, Angelo, de 26 ans, Bruno, de 22 ans, Antoinette, de 16 ans et Noël, de 15 ans. Au moment de la catastrophe, M. Francesco Casile se trouvait également dans l'immeuble ainsi qu'une huitième personne dont l'identité n'est pas encore connue. Durant la nuit de samedi, un bruit sourd a précédé un gigantesque éboulement descendu du Val Anzasca et roulant jusque sur la maison habitée par la famille Maggi, dévastant tout sur son passage. La première personne à se rendre compte de la catastrophe et à donner l'alarme fut une femme habitant une maison isolée et voisine de celle des Maggi. Il n'y avait, malheureusement, plus rien à faire. Les opérations de secours n'ont pu commencer que dimanche matin car il était impossible de s'approcher de la zone dévastée menacée par un

nouvel éboulement. Pour le moment, pompiers, douaniers, carabiniers et volontaires s'efforcent de libérer les victimes enfouies et de porter secours à plusieurs personnes emprisonnées par les eaux.

Vraiment la situation est alarmante d'autant plus que les conditions atmosphériques ne semblent pas s'améliorer. On compatit sincèrement au grand deuil qui frappe de nouveau nos amis italiens.

Coteau fleuri qui devrait être mieux protégé

LOECHE — En cette période de l'année, celui qui parcourt la vallée du Rhône de Loèche à Rarogne est agré-

ablement surpris de constater que le coteau de la rive droite ressemble à un immense jardin de fleurs du plus bel effet. Cela est dû à la présence de plantes uniques en Suisse et qui auraient été importées dans la région par les vents. Il ne s'agit pourtant pas de fleurs proprement dites mais simplement du fait que, l'automne venu, les feuilles de ces arbustes prennent une couleur rouge. Ce qui naturellement attire l'attention des touristes dont plusieurs ne se font pas de scrupules pour en faire une large provision. Regrettable façon de respecter la nature puisqu'à ce taux-là, cette rareté risque bien de disparaître à tout jamais des parages. Il est à espérer que chacun comprenne enfin les raisons pour lesquelles ces plantes sont protégées. Elles sont là pour être admirées et non sacrifiées comme le font bien trop souvent certains inconscients.

MARTIGNY ET LE PAYS DES DRANSES

Le juge se retire

SAILLON. — A l'exemple du président de la commune, le juge de paix de Saillon M. Alfred Cheseaux a décidé de ne plus accepter de mandat lors des prochaines élections.

M. Cheseaux fut durant douze ans juge de Saillon et œuvra durant quarante ans au sein de la Chambre pupillaire.

Si vous jugez que le plaisir l'emporte sur le prix...

...vous êtes un sage. Et vous apprécierez pleinement la saveur délicate d'Escale, cette Maryland de haute lignée, dont les tabacs nobles sont récoltés sur quatre continents. Car Escale, grâce à une double filtration sélective Charcoal, vous prouvera que pureté et légèreté sont complémentaires.

Box ou paquet : 1 fr. 40.

La classe 1938 de Chalais-Réchy

Les contemporains sont convoqués en assemblée constitutive le

jeudi 7 novembre 1968 à 20 heures au café de Paris, à Chalais.

EN VRAC DU HAUT-PAYS

● **LA COMMISSION SCOLAIRE N'Y ETAIT POUR RIEN.** — Lors du dernier passage du cirque Knie dans la cité du Simplon, les enfants des écoles de Naters n'ont malheureusement pas pu assister pour la simple raison que les places ont été réservées trop tard. Il ne fallait rien de plus pour que certains rendent la commission scolaire du lieu responsable de ce contretemps. Or, il n'en est absolument rien puisque la réservation nécessaire devait être effectuée par un membre du personnel enseignant qui, comme à l'habitude, s'est présenté aux guichets des billets pour s'entendre dire que la tente pour la représentation de l'après-midi était déjà complète. Ce qui ne s'était encore jamais produit au cours des années précédentes. Petit fait mais grande cause étant donné que l'on avait même profité, par la voie de la presse locale, pour attaquer le président de la commission scolaire, qui est aussi un conseiller communal, en vue des prochaines élections. Un comble !

● **FUNERAILLES DE M. CONRAD CARLEN.** — A l'hôpital de Viège vient de mourir à l'âge de 85 ans, après une longue maladie chrétiennement supportée, M. Conrad Carlen-Lagger. Originaire de Reckingen dans la vallée de Conches, le défunt y a été enterré hier avec le concours de toute la population. A la famille va notre sincère sympathie.

● **FURKA ET GRIMSEL DEFINITIVEMENT FERMES.** — Par suite des importantes chutes de neige enregistrées sur les cols de la Furka et du Grimsel, ces deux passages alpestres resteront maintenant fermés à la circulation automobile jusqu'au printemps prochain. Ainsi en aura-t-il été décidé les responsables de la voirie.

L'annonce, reflet vivant du marché vos annonces par Publicitas

CE JOUR EN SUISSE ET AILLEURS

PTT: succès du système des cartes de versement

BERNE — Première au monde à cet égard, l'entreprise suisse des PTT a mis à l'essai en 1953 puis introduit définitivement en 1960 le système des cartes de versement, conjugaison heureuse des efforts que font en vue de rationaliser leur exploitation les services publics d'une part, les entreprises privées d'autre part. Les cartes de versement sont des comptes sous forme de cartes perforées, que des entreprises (comme les éditions de journaux et les sociétés d'assurance) ou des administrations publiques (comme les services d'électricité et les offices de circulation routière) envoient à leurs clients ou à leurs abonnés.

Le système des cartes de versement permet aux gros clients du service des chèques postaux de procéder à la facturation, au contrôle des versements, aux rappels de factures, au contrôle des débiteurs et aux nombreux dépouillements en relation avec ces opérations en collaboration directe avec l'entreprise des PTT et par le biais du

traitement électronique des informations, en se servant de leur propre ordinateur ou en recourant aux services d'une maison spécialisée.

Les quelque 4 000 offices de poste du pays retirent en moyenne 200 000 coupons de cartes de versement par jour; ils les transmettent au centre électronique des PTT à Berne, où sont

établies des listes des versements dont les totaux sont virés sur le compte de chèques postaux des différents créanciers, c'est-à-dire des entreprises ou administrations ayant adhéré au système. La liste des versements est accompagnée d'avis d'entrée sous forme de cartes perforées ou enregistrées sur bandes magnétiques, ils mettent l'adhérent en mesure de contrôler au moyen de machines. Pour l'entreprise des PTT, le système des cartes de versement a l'avantage essentiel de réduire le flux sans cesse croissant de bulletins de versement et d'avis de virement, et de plus celui de substituer une seule écriture à des milliers d'inscriptions sur les comptes de chèques postaux des adhérents. Dès lors que les opérations de comptabilité se font surtout mécanique-

ment ou même automatiquement, les PTT sont — autre avantage — à même d'établir un bilan provisoire quotidien.

Le succès de cette formule ne s'est pas fait attendre. De 18 en 1960, le nombre des adhérents a passé à 100 en 1966 et vient ces jours d'atteindre 200.

Compte tenu des ralliements collectifs, les 200 adhérents possèdent un compte de cartes de versement particulier représentant plus de 300 entreprises ou administrations. Ils mettent en circulation environ 54 millions de cartes de versement par an, pour un montant global qui dépasse 5 milliards de francs. Cela représente un cinquième des versements en espèces faits sur des comptes de chèques postaux.

Les forêts du Mendrisiotto fortement endommagées

MENDRISIO. — Le district du Mendrisiotto, a souffert, ces derniers jours de violentes tempêtes. Le vent a atteint, à certains moments des vitesses de pointe de 120 kilomètres à l'heure. Plusieurs arbres centenaires ont été déracinés. De nombreuses inondations ont été provoquées par les fortes chutes de pluie.

Dans les cimetières, abondamment fleuris à l'occasion de la fête des Morts, l'intempérie a également causé des dégâts considérables.

La ménagère est-elle vraiment une force non active de la population suisse ?

BOLDERN (ZH) — Selon les méthodes de statistique actuelles, les ménagères font partie de la « population non-active » de la Suisse, avec les enfants, les rentiers et les invalides. Ainsi, selon le recensement de 1960, 1 073 718 femmes suisses ne remplissent aucune profession, en s'occupant de leur ménage et de leur famille.

De nombreux milieux, en Suisse comme dans les autres pays d'ailleurs, se préoccupent de cette conception de « ménagères ». C'est ainsi que 90 femmes, représentant toutes les associations féminines suisses, l'office fédéral de arts et métiers et

du travail ainsi que la direction de l'instruction publique du canton de Zurich, se sont retrouvées à Boldern-Maennedorf, pour se pencher sur le problème.

Elles sont arrivées à la conclusion que tenir un ménage équivalait à remplir une activité professionnelle, qu'il faut apprendre comme n'importe quelle autre. L'extension des obligations strictement professionnelles, éducatives ou voire politiques de la femme ne doit pas faire oublier l'importance de sa mission de mère de famille. La formation de ménagères, et la considération sociale de leur travail, ne doit pas en être dépréciée.

Synode fribourgeois : un demi-million pour la Maison de la jeunesse et de l'église

FRIBOURG — La session ordinaire d'automne du synode de l'Eglise réformée fribourgeoise s'est tenue lundi sous la présidence du pasteur F. Brecht (Morat). Le synode a fait sien le projet de Maison de jeunesse et de l'église que lui présentait le conseil synodal, non sans préciser que le devis pour la construction des trois bâtiments prévus ne devait pas dépasser un demi-million de francs et que les travaux ne commenceraient pas avant que cette somme ne soit virtuellement acquise. La part de l'Eglise réformée fribourgeoise à ce montant sera de 200 000 francs au départ. A ces trois bâtiments (salles de séjour, dortoirs,

chapelle), pourra s'en ajouter un quatrième (logement du résident, chambres individuelles) selon les possibilités financières à venir.

Après la lecture du message final de la quatrième assemblée générale du Conseil œcuménique des Eglises (Upsal 1968), le pasteur M. Perrier, membre du Conseil synodal, commentant la situation actuelle de l'œcuménisme a relevé que l'année 1968, caractérisée par la contestation et la crise de l'autorité aussi bien dans l'Eglise que dans le monde, ouvre par ce fait des possibilités de dialogue insoupçonnées que les tenants de l'œcuménisme ne devaient pas laisser échapper.

Voyage de De Gaulle et... communisme

(SUITE DE LA PREMIERE PAGE)

les songes. Hélas ! il faut toujours redescendre sur terre et c'est là qu'apparaît l'échec.

Au dernier Conseil des ministres, le chef de l'Etat s'est défendu — et il l'a fait dire par les journalistes de la télévision — d'avoir souhaité entendre les Turcs lui promettre de quitter l'OTAN. Accepter cette version destinée à masquer l'échec, serait bien mal connaître l'obstination du général, obstination qui l'incline à nier les faits quand ils contredisent sa politique. L'entrée de l'Armée rouge à Prague a été, pour lui, une épreuve amère. Normalement, il aurait dû s'avouer que depuis des années il n'existait que dans son imagination, que sa grande politique d'ouverture à l'Est débouchait sur un fiasco total. C'est d'ailleurs ce que lui ont dit les Turcs, mieux placés que n'importe qui pour apprécier à sa juste valeur le danger de l'impérialisme soviétique. Ils seront

les premiers à subir le choc en cas d'invasion et dans cette perspective, ils ne sauraient envisager de se priver des secours immédiats de leurs alliés de l'OTAN. De plus, la croisière interminable de la flotte russe en Méditerranée, les menaces non déguisées du Politburo contre la Yougoslavie et l'Albanie — si faciles à attaquer par mer — ne sont pas faites pour rassurer Ankara et pour pousser les Turcs à prêter l'oreille aux conseils dangereux du général de Gaulle qui, de toute façon, serait obligé d'entrer dans une guerre dont la Turquie serait victime.

Quant à la question toujours brûlante de Chypre, le général n'a pu faire autre chose que donner un conseil qui ressemble fort à une lapalissade : « Que les Turcs restent des Turcs et que les Grecs demeurent des Grecs. » C'est là une réflexion qui suppose la suprématie du bon sens sur la passion aveugle, mais, dans notre siècle, il semble bien que le bon sens soit la chose du monde la plus mal partagée.

Autoroute du Léman: travaux en avance

LAUSANNE. — L'autoroute du Léman, qui reliera Lausanne à Roche, en passant par les hauts de Lavaux, comprendra, sur ses 55 kilomètres, cinq tunnels, 24 ponts, 90 passages supérieurs et inférieurs pour routes et chemins, 17 voûtages de ruisseaux, 8 jonctions ou demi-jonctions. 1 200 ouvriers s'affaireront sur ses 15 chantiers, dont la presse vaudoise a visité quelques emplacements lundi, sous la conduite de M. J. E. Dubochet, ingénieur en chef des autoroutes vaudoises.

La rampe sud du tronçon le plus spectaculaire, le viaduc de Chillon, est terminée, avec trois mois d'avance. Accolé au flanc de la montagne, au-dessus du célèbre château, ce viaduc s'intègre très bien dans le paysage, sans en rompre l'harmonie. La rampe nord sera bâtie quatre mètres plus haut, afin d'assurer également la vue sur le Léman.

Dans toute la région, ce ne sont que bouleversements: la plaine de Chexbres est sens dessus-dessous. A Chardonne, il a fallu déplacer la route cantonale pour construire les papiers qui permettent à l'autoroute de gagner les hauts du coteau.

A Glion, à la sortie sud du tunnel, un glissement de terrain avait menacé

le chantier. Mais toute la région a été consolidée, si bien que les travaux

peuvent se poursuivre sans danger. Le tunnel aura une longueur de 1 300 mètres. Les maisons, que le glissement de terrains avait lézardées, seront habitables dès le printemps prochain.

On estime à 20 millions de francs le prix du kilomètre de l'autoroute du Léman. Toutefois, il se pourrait que, grâce à la rationalisation, ce prix soit abaissé de 2 millions de francs.

Quand les maires se réunissent pour la compréhension internationale

LAUSANNE. — L'Union internationale des maires pour la compréhension franco-allemande et le rapprochement des peuples d'Europe a été fondée, il y a vingt ans, au Mont-Pèlerin-sur-

Vevey. Elle s'est efforcée dès lors, par des échanges de jeunes gens, par des jumelages de villes, par divers moyens encore, de contribuer à une meilleure compréhension. Ces moyens doivent encore être multipliés.

L'union, que préside M. S. Widmer, président de la ville de Zurich, a estimé que ce vingtième anniversaire de la société devait être célébré. Des membres de l'union, au nombre de 42, venus de France et d'Allemagne, se sont réunis, lundi matin, à l'hôtel Continental, à Lausanne. Le mauvais temps a empêché les participants de se rendre en pèlerinage au Mont-Pèlerin. Les deux séances se sont tenues à Lausanne. Elles ont insisté sur l'utilité des échanges entre familles, entre apprentis, sur l'organisation de manifestations, sportives, intellectuelles, sur la nécessité d'apprendre les langues aux enfants d'une façon plus pratique. Trois cents villes sont jumelées.

L'union est présidée traditionnellement par un Suisse. Ce furent le président de Brigue Kaempfen, puis le professeur Zbinden (Berne), ancien président de la Société des écrivains suisses.

Par sa présence dans l'union, par l'hospitalité offerte aux réunions, la Suisse contribue à l'amitié franco-suisse, à construire l'avenir de l'Europe, comme l'entendait W. Churchill, dans son fameux discours de Zurich.

La police zurichoise arrête deux contrebandiers d'œuvres d'art

ZURICH. — La police zurichoise a arrêté lundi deux personnes, dont l'une a déjà avoué avoir transporté en Suisse des œuvres d'art volées dans des châteaux et gentilhommières d'Autriche. Deux fonctionnaires de la police autrichienne sont arrivés à Zurich pour assister la police dans son enquête.

Depuis quelque temps déjà, des journaux autrichiens s'étaient fait l'écho des bruits, selon lesquels un réseau de contrebande d'œuvres d'art existait entre l'Autriche et la Suisse. Les arrestations opérées lundi à Zurich confirment ces dires. Il n'est pas exclu que d'autres personnes soient impliquées dans cette affaire.

Accident mortel de la route

LUTRY. — Lundi après-midi, M. Manuel Feijoo, 24 ans, Espagnol, habitant Lausanne, roulant dans la direction de Vevey, a perdu le contrôle de son véhicule qui monta sur le trottoir et heurta, côté lac, le pilier d'une villa. Ejecté par le violent choc, le conducteur a été tué sur le coup.

Pour une meilleure compréhension des problèmes des travailleurs étrangers

ZURICH. — Désireuse de contribuer à une meilleure compréhension entre Suisses et travailleurs étrangers, la Radio Suisse allemande commença mercredi la diffusion d'une série d'émissions, sous le titre « Froemde Under Ues » (Etrangers parmi nous).

L'aide suisse au Piémont

ZURICH. — Un hélicoptère de la garde aérienne suisse de sauvetage a quitté Bellinzona lundi matin, pour se rendre au Piémont pour le compte de la Croix-Rouge suisse. Les deux hommes qui se trouvent à son bord participeront aux travaux de sauvetage et de déblocage dans les villages sinistrés du Piémont. L'hélicoptère, qui sera basé à Biella, a emporté le matériel nécessaire aux premiers secours.

GENÈVE INSOLITE

UN VIEILLARD PERD LES PEDALES AU VOLANT ET MET SON AUTO EN PIECES DETACHEES

Un conducteur âgé et manquant de réflexes, M. André Jiaouque, 74 ans, maître d'hôtel, a perdu la maîtrise de son véhicule à l'avenue d'Aire. L'auto heurta un camion régulièrement stationné puis une autre voiture parquée elle aussi correctement.

Le fautif est sorti indemne de sa limousine disloquée. Il n'en fut hélas pas de même pour son passager, M. Michel Kugny, cuisinier, qui a été profondément blessé à la tête et qu'il a fallu hospitaliser.

CHOC MORTEL CONTRE UN ARBRE

La route de Chancy a été le théâtre de trois accidents en quelques heures. Le dernier a provoqué mort d'homme.

L'auto que conduisait à trop vive allure M. Raymond Julini, 45 ans, employé aux Services industriels de Genève, a dérapé sur la chaussée mouillée, a fait un tête-à-queue, heurtant ensuite un arbre et une autre voiture qui suivait. M. Julini a été tué sur le coup. On déplore deux blessés légers dans l'autre véhicule.

LE DELUGE CONTINUE... ET L'ARVE MENACE...

On nourrit quelque inquiétude, à Genève, du fait de la nouvelle crue de la rivière l'Arve, car on a conservé un cuisant souvenir du dernier débordement (en date) de ce cours d'eau capricieux, en septembre dernier. Des quartiers de Carouge avaient en effet été inondés. On déplore même un noyé. L'Arve est actuellement en crue... et comme le « déluge » continue, les pouvoirs publics sont en état d'alerte, prêts à prendre les mesures qui s'imposent.

LE SALON GENEVOIS DES ARTS MENAGERS A BATTU SON RECORD: 190 000 VISITEURS EN DIX JOURS

Le bilan — la clôture — du Salon genevois des arts ménagers laisse apparaître un joli succès financier et de fréquentation. On a dénombré effectivement 190 000 visiteurs pendant les dix jours que dura cette manifestation. Ce chiffre est supérieur de 20 000 à celui enregistré l'année dernière.

De plus, de l'avis général des exposants, les affaires ont été très bonnes.

LE CONGRES D'AUTOMNE DE L'UNION DES SYNDICATS DU CANTON DE GENEVE

L'Union des syndicats du canton de Genève a tenu, dimanche à la salle communale de Meyrin-Genève, son congrès d'automne, lequel avait pour thème « Les assurances sociales à Genève et en Suisse » dont les exposés introductifs furent faits par M. Willy Donzé, conseiller d'Etat chargé du Département cantonal de la prévoyance sociale et de la santé publique.

L'assemblée a voté à l'unanimité une résolution soulignant l'amélioration importante que représente la septième révision de l'AVS tout en constatant qu'elle ne représente pas une solution définitive. Par ailleurs, la résolution souhaite voir aboutir les travaux préliminaires en vue du dépôt d'un projet de loi cantonal sur l'assurance maladie obligatoire pour tous les salariés et leur famille. Elle exprime, d'autre part, le vœu qu'un service cantonal de médecine du travail soit instauré dans le canton en commençant par la création d'une chaire de médecine industrielle dans le cadre de l'Université.

Enfin, la résolution votée « proteste énergiquement contre la façon partielle et déformée avec laquelle une certaine presse évoque les circons-

tances de la grève générale de 1918, qui a marqué et marquera toujours un tournant décisif dans l'évolution sociale du pays ».

UNE SEPTUAGENAIRE IMPRUDENTE GRIEVEMENT BLESSEE

Sur le quai Gustave-Ador, une femme de 72 ans, Mme Sophie May, concierge, a traversé la chaussée en dehors d'un passage de sécurité et alors même que la signalisation lumineuse donnait le feu vert au flot des véhicules.

Elle fut happée par une voiture conduite par un touriste mexicain, domicilié à Paris, M. Ignacio Millan-Moncayo, psychologue, dont la voiture fit une embardée et alla s'écraser contre des autos en stationnement avant de se retourner sur le toit.

Certes la faute initiale de ce grave accident incombe à l'imprudente vieille dame, mais l'enquête a établi que le conducteur mexicain roulait au-delà de la vitesse permise et qu'il accusait un taux de 1,20 % d'alcool. Un « surplus » qui va coûter cher.

Mme Sophie May a été très grièvement blessée. Elle fut relevée avec de nombreuses fractures, dont une du crâne, et hospitalisée dans un état critique.

DERNIÈRES DÉPÊCHES — DERNIÈRES DÉPÊCHES

Les inondations causent d'immenses dégâts en Europe
En Italie, la situation est toujours inquiétante

ROME — Alors que les équipes de secours commencent à peine à parvenir dans la zone de Verceil (Vercelli), ravagée par l'eau et la boue, de nouvelles inondations se sont produites lundi le long du Po et dans toute la Lombardie.

Verceil : plus de cent morts, cinquante disparus, trois cents blessés, et des centaines de milliards de lires de dégâts: telles sont les indications contenues dans un communiqué publié lundi à 17 heures 30 par la mairie de Biella.

Par ailleurs, selon un responsable de l'Union industrielle textile de Verceil, 80 % des établissements industriels lainiers ont été détruits. En effet, outre ses riches cultures, la zone était un centre textile important. Elle fournissait 40 % de la production lainière du pays. De nombreuses usines venaient de moderniser leur matériel et elles employaient quelque vingt mille ouvriers qui seront réduits au chômage.

Les voies de communication ont disparu.

Dans le delta du Po, où la crue

maximum est attendue pou mercredi midi, les hameaux situés sur les berges du fleuve commencent à être évacués.

Le mauvais temps fait rage dans plusieurs autres régions d'Italie:

Sur la côte ligure, dévastée il y a deux jours par des tempêtes et des inondations, une colline près de Chiavari menace de s'effondrer, de profondes fissures la taillent. Sept familles ont dû abandonner leurs maisons en hâte, le reste du village doit être évacué incessamment.

Naples: de violentes averses ont provoqué des inondations dans le Sannium, plusieurs hameaux sont sans électricité. Des vergers ont été dévastés, plusieurs quintaux de pommes déjà récoltées ont été emportés par les eaux.

Cagliari: la mer déchainée a emporté le ballast de la voie ferrée Alghero-Sassari sur une longueur de cinquante mètres. Une femme qui se trouvait sur un quai à Alghero a été emportée par une lame.



Des villages entiers ont été dévastés en Italie.

res maximales ne dépasseront pas 7 degrés centigrades.

EN BELGIQUE et d'une manière générale dans tout le Benelux, le temps froid et pluvieux qui a sévi ces jours derniers tourne à la neige dans les Ardennes, tandis que des menaces de verglas sur les routes commencent à se préciser.

EN ALLEMAGNE, le mauvais temps n'est pas encore très sensible, sauf dans le Nord et l'Ouest du pays où il pleut pratiquement sans cesse. En Bavière, qui a vu dimanche un afflux de touristes, il fait beau et les températures varient entre 20 et 25 degrés. Il en est de même en Autriche où cependant le temps a commencé à rafraîchir depuis lundi matin. Les écarts de température entre dimanche et lundi sont de 10 à 15 degrés. Beau temps aussi en Tchécoslovaquie, où cependant la météorologie est pessimiste quant à l'évolution du temps dans les jours prochains.

Il continue à pleuvoir EN SUISSE, mais avec moins de violence hier matin que dimanche. On note aussi des chutes de neige jusqu'à 1200 mètres

d'altitude, et les intempéries ont causé d'importants dégâts dans plusieurs cantons. Routes et voies ferrées ont été coupées en divers endroits, mais le trafic a été généralement rétabli.

L'ESPAGNE connaît prématurément le froid. Il règne sur l'ensemble du pays un temps froid et sec et la neige est tombée en divers endroits. C'est ainsi que 15 cm de neige ont recouvert les rues de Ségovie dimanche.

EN FRANCE, il fait froid et sec dans le Nord et le Nord-Est alors que les inondations dans le Nord sont en nette régression. Dans l'Ouest et le Sud-Ouest, il y a une tendance au retour au beau avec une légère baisse de température et des chutes de neige jusqu'à 800 mètres dans les Pyrénées. Dans le Centre, on assiste à un rafraîchissement qui provoque la dégrue des rivières. Dans le Sud et le Sud-Est la situation tend à redevenir normale après le mauvais temps de ces jours derniers et si, sur la Côte-d'Azur, les orages du week-end ont provoqué quelques dégâts légers, le mistral a chassé la pluie et l'air est vif et un peu froid.

Le professeur Barnard a repris ses activités chirurgicales

LE CAP — Le professeur Christian Barnard a repris hier ses activités à l'hôpital de Groote Schuur, où il pratique une opération du cœur sur un patient sud-africain.

Le célèbre chirurgien avait dû être hospitalisé pendant quelques jours, il y a deux semaines, pour un ulcère sans gravité du duodénum. Il a pris quelques jours de repos avant de regagner son hôpital.

Course automobile 50 BLESSES

TOKYO. — Plus de 50 personnes et policiers ont été blessés hier au cours d'une course automobile qui a dégénéré en manifestation, dans la ville de Hamamatsu, dans le centre du Japon, annonçait-on hier à Tokyo.

Plus de mille spectateurs sur les 5 000 présents, ont commencé à crier des slogans hostiles aux organisateurs de la course.

Puis ils jetèrent des bouteilles et des pierres brisant des vitres avant de brûler un drapeau.

La police arrivée sur les lieux a été prise à partie par les manifestants qui ont retourné et incendié les voitures de police et les voitures de la radio municipale.

Des bateaux soviétiques retournent dans la mer Noire

ISTANBOUL. — Quatre bateaux de guerre soviétiques sont retournés lundi dans la mer Noire quittant ainsi les eaux de la Méditerranée. Selon les indications des autorités du port d'Istanbul, il s'agit de deux croiseurs et de deux contre-torpilleurs.

Un « Boeing-727 » détourné sur Cuba

MIAMI (Floride). — Un avion de ligne de la compagnie « National Air Lines » ayant 57 personnes à bord a été détourné sur Cuba alors qu'il faisait route de Miami vers La Nouvelle-Orléans, annonce cette compagnie aérienne américaine.

Il s'agit d'un appareil du type « Boeing-727 ».

D'après le dernier message radio envoyé par le pilote le « kidnappeur » est un nationaliste noir.

Nouvelle grave affaire d'espionnage découverte récemment en Belgique

BRUXELLES. — Un diplomate roumain, M. Marin Tincu, second secrétaire de l'ambassade de Roumanie à Bruxelles, pris en flagrant délit d'espionnage, a été prié de quitter mardi dernier le territoire belge, apprend-on de source sérieuse.

Il semble que le diplomate roumain se soit intéressé d'un peu trop près aux activités des fonctionnaires de l'OTAN. Il aurait eu en outre une activité tendant à favoriser l'implantation en Belgique d'un réseau d'espions.

C'est le second cas d'espionnage découvert en Belgique en l'espace de six semaines. Le premier cas concernait un fonctionnaire turc de l'OTAN, M. Imne Nabit, qui avait été également pris en

flagrant délit. Celui-ci portait, au moment de son arrestation, un nombre impressionnant de photographies de documents de l'OTAN classés « top secret ». Cette affaire, traitée très discrètement (le procès de ce fonctionnaire se déroulera prochainement à Ankara, devant une Cour militaire), se révèle aujourd'hui bien plus importante qu'il n'y paraissait à l'origine.

Trois cents religieux s'élèvent contre la nomination de quatre évêques auxiliaires

BARCELONE. — Trois cents religieux du diocèse de Barcelone protestent, dans une lettre adressée hier à Mgr Luigi Dadaglio, nonce apostolique en Espagne, contre le fait de ne pas avoir été consultés avant la nomination de quatre évêques auxiliaires du diocèse, intervenue le 26 octobre.

Selon les observateurs, une des raisons de cette protestation tient au fait que les quatre évêques auxiliaires ont été désignés par Mgr Marcello González, archevêque de Barcelone. Or ce dernier n'aurait pas recueilli l'entière adhésion des clercs et des laïcs de son diocèse.

Des « traîtres à la nation » sont arrêtés à Amman où les forces de l'ordre ont la situation en main

AMMAN — « Sous le nom de Phalanges de la victoire, une organisation dirigée par un certain Taher Babbane s'est infiltrée dans les rangs des combattants pour la libération de la patrie », déclare un communiqué publié par le ministère jordanien de l'intérieur.

Le communiqué dénonce « comme traîtres ces hommes qui, au nom du sacrifice commun, ont prétendu mensongèrement appartenir aux organisations des purs résistants ».

Le communiqué ajoute qu'« aux premières heures de la matinée d'hier (lundi 4 novembre), des incidents graves se sont produits qui ont exigé la mobilisation d'une grande partie des forces de sécurité du pays ».

« Ces forces ont dû entrer en action pour protéger les citoyens et pour assurer l'ordre et la paix intérieure ».

Le communiqué poursuit en accusant les membres de l'organisation « Les phalanges de la victoire » d'avoir attaqué des citoyens à Amman et dans plusieurs villes du pays et de leur avoir illégalement imposé des contributions en argent au nom de la lutte et du combat patriotique ».

Le communiqué révèle que les agissements de ce groupe ont donné lieu à des plaintes de la population depuis plusieurs semaines et même plusieurs mois.

Le communiqué mentionne également que « ces groupes de traîtres

se sont opposés par les armes à différentes reprises aux forces de la sécurité générale du pays, refusant de se soumettre aux lois et règlements de l'Etat jordanien ».

L'incident qui a provoqué l'intervention massive des forces de sécurité a eu lieu à 2 heures du matin hier (24 heures GMT) déclare le communiqué du ministère jordanien de l'Intérieur.

Un groupe des « Phalanges de la victoire » a arrêté une patrouille militaire motorisée, a obligé ses occupants à descendre et a confisqué la voiture.

L'alerte a été donnée, poursuit le communiqué, et les forces de sécurité ont bouclé l'immeuble qu'occupaient les résistants. Elles y ont trouvé notamment une quantité considérable d'armes et de munitions.

WASHINGTON. — La commission américaine d'énergie atomique a fait procéder lundi, au 23e essai d'explosion nucléaire de cette année. Ce test s'est déroulé dans la région destinée à ce but dans le Nevada.

Ouverture du Congrès de l'Union chrétienne démocrate Kiesinger veut renforcer l'OTAN et son armée

BERLIN — M. Kurt-Georg Kiesinger, chancelier d'Allemagne fédérale, s'est notamment prononcé pour le renforcement de l'OTAN, pour la création d'un groupe européen au sein de l'Alliance atlantique et pour le renforcement du potentiel défensif de la Bundeswehr, en inaugurant hier à Berlin le Congrès de l'Union chrétienne démocrate (CDU).

Selon le chancelier fédéral, l'Alliance atlantique a plus que jamais une importance vitale pour l'Allemagne et le monde occidental. En effet l'intervention militaire de l'URSS en Tchécoslovaquie n'est peut-être pas seulement un acte d'hégémonie au sein de la communauté socialiste, et l'apparition d'une puissante flotte soviétique en Méditerranée, a indiqué M. Kiesinger, fait également partie d'un plan d'ensemble qui incite à une très grande vigilance.

Après avoir constaté que les Etats-Unis, force principale de l'OTAN, portent en outre d'énormes responsabilités et d'énormes charges dans le monde, le chancelier a déclaré qu'il était normal que ces responsabilités et charges soient partagées par ses alliés. L'Allemagne, a-t-il affirmé, est prête à assumer sa part et pour cela à « étudier fondamentalement les tâches défensives de la Bundeswehr ».

M. Kiesinger s'est également prononcé en faveur de la création d'un groupe de défense européen au sein de l'OTAN et a regretté à ce propos les divergences de vues entre la France et l'Allemagne qui, elle, considère la politique d'intégration des forces défensives de l'occident comme une nécessité vitale. Il a aussi exprimé son re-

gret de l'échec de la Communauté européenne de défense (CED) en 1954. Toutefois, pour le chancelier ouest-allemand, la politique de détente doit être poursuivie en dépit de l'intervention de l'URSS en Tchécoslovaquie.

D'autre part, faisant allusion aux problèmes de l'intégration européenne, M. Kiesinger a exprimé « sa grande inquiétude » devant le fait que « nous sommes parvenus à une impasse en ce qui concerne l'Europe ». Il a également regretté l'attitude de la France devant les diverses candidatures au Marché commun, notamment celle de la Grande-Bretagne.

Les députés sud-vietnamiens critiquent sévèrement les USA

SAIGON. — A la fin d'une session houleuse pendant laquelle ils ont critiqué très sévèrement les Etats-Unis et le président Johnson, les députés sud-vietnamiens ont adopté hier soir une résolution demandant à la population de soutenir totalement le président Nguyen Van Thieu.

« Le peuple doit se préparer à lutter à la fois contre le communisme et l'impérialisme américain », a notamment déclaré un député tandis qu'un autre traitait le président des Etats-Unis de « dowboy texan » et s'écriait: « Les Américains veulent nous pousser dans la voie de l'esclavage ».

De ton beaucoup plus modéré, la résolution adoptée déclare que, « par amour de la paix, la Chambre ne s'oppose pas à l'arrêt des bombarde-

ments au Nord-Vietnam, mais réclame du Nord-Vietnam une réponse par la désescalade ».

Elle affirme que le Sud-Vietnam est prêt à parler directement avec le Nord pour chercher les moyens de mettre fin à la guerre, mais « refuse catégoriquement de participer à toute réunion où sera présent le Front national de libération en tant que tel ».

« Tout le peuple du Vietnam, ajoute la résolution, doit serrer les rangs pour défendre la liberté et la souveraineté et pour obtenir une paix « juste et équitable ».

Rarement depuis la création de la Chambre, il y aura un an, les députés n'avaient vécu une journée aussi tumultueuse. Et ce n'est qu'en fin de

soirée qu'ils ont finalement adopté le texte de la résolution préparé en commission.

Pendant ce temps, le Conseil national de sécurité s'est à nouveau réuni au palais « Doc Lap » (indépendance) sous la présidence du chef de l'Etat. Ce conseil, qui comprend le président, le vice-président, les ministres de la Défense, des Affaires étrangères, de l'Intérieur, ainsi que le chef d'état-major interarmes, a d'ailleurs siégé presque sans discontinuer pendant les deux semaines qui ont précédé l'annonce par le président Johnson de l'arrêt des bombardements au Nord-Vietnam. Cependant, aucune information n'a pu être obtenue de source officielle sur les raisons qui ont provoqué cette nouvelle réunion.